

à propos

Pavillon St-Dominique

**Seul le
cardinal
peut régler
le problème**

— page 3

La guerre ! la guerre !

"La guerre, messieurs, la guerre". Le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, a chuchoté ces mots au microphone hier soir dans le but d'attirer l'attention de la foule bruyante lors du dévoilement de la plaque marquant l'inauguration de Place Radio-Canada.



Guité serait opéré

Pierre Guité, des Nordiques, s'attend de subir une opération à la rate d'ici quelques jours. Cette délicate intervention chirurgicale le tiendra éloigné du jeu pour une période de 5 à 6 semaines, ce qui sera une autre dure épreuve pour le club local.

de 6h30 à 9h
Christian Lavoie à

CJRP
QUÉBEC 1060

... on s'entend là-dessus!

BIBLIOTHEQUE DE LA
LEGISLATURE
SERVICE DES PERIODIQUES
HOTEL DU GOUVERNEMENT
QUEBEC 4
3057 L 1 JANV 74



MÉTÉO

Québec : Vent,
pluie et neige
Maximum : 40°
Demain : Nuages,
froid et neige

Montréal, Outaouais, Québec, Cantons de l'Est, sud des Laurentides, sud de Pontiac-Témiscamingue : venteux, pluie ou neige, maximum, près de 40; la température commencera à baisser l'après-midi; vendredi, nuageux, plus froid, un peu de neige.

Nord de Pontiac - Témiscamingue, nord des Laurentides, Mauricie, Saguenay - Lac St-Jean : venteux, maximum, entre 25° et 30°; neige; vendredi, nuageux, neige et plus froid.

Abitibi, Chibougamau : venteux, neige continue, accumulation de trois à six pouces, maximum, entre 25° et 30°; vendredi, nuageux, venteux, plus froid, neige.

Baie Comeau, Sept-Îles : nuageux, pluie, maximum, près de 35°; vendredi, nuageux et plus froid.

TEMPÉRATURE

Voici les températures prévues pour demain vendredi dans les villes du Canada.

	Min.	Max.
Vancouver	39	49
Victoria	39	49
Whitehorse	0	15
Winnipeg	5	25
Toronto	30	35
Montréal	30	38
Ottawa	28	35
Québec	28	32
Halifax	34	46
Fredericton	31	43
Charlottetown	34	45
St-Jean, N.-B.	35	45

SOLEIL

Jeudi, 6 décembre
Lever : 7h.26
Coucher : 16h.16

Vendredi, 7 décembre
Lever : 7h.27
Coucher : 16h.16

MARÉES

Jeudi, le 6 décembre
BASSES :
9h45 et 22h40
HAUTES :
2h40 et 15h05

Vendredi, le 7 décembre
BASSES :
10h40 et 23h45
HAUTES :
3h40 et 15h55

SOMMAIRE

Affaires urbaines	3
Bandes dessinées	14
Décès	23
Editorial	10
Famille	14-15
Finance	20
Horoscope	13
La nouvelle québécoise	2-3-4-12
Mot caché	22
Mots croisés	14
Nouvelles nationales	5-22
Nouvelles provinciales	5-6
On dit	11
Patron	12
Petites annonces	21-22
Spectacles	13
Sports	24 à 31

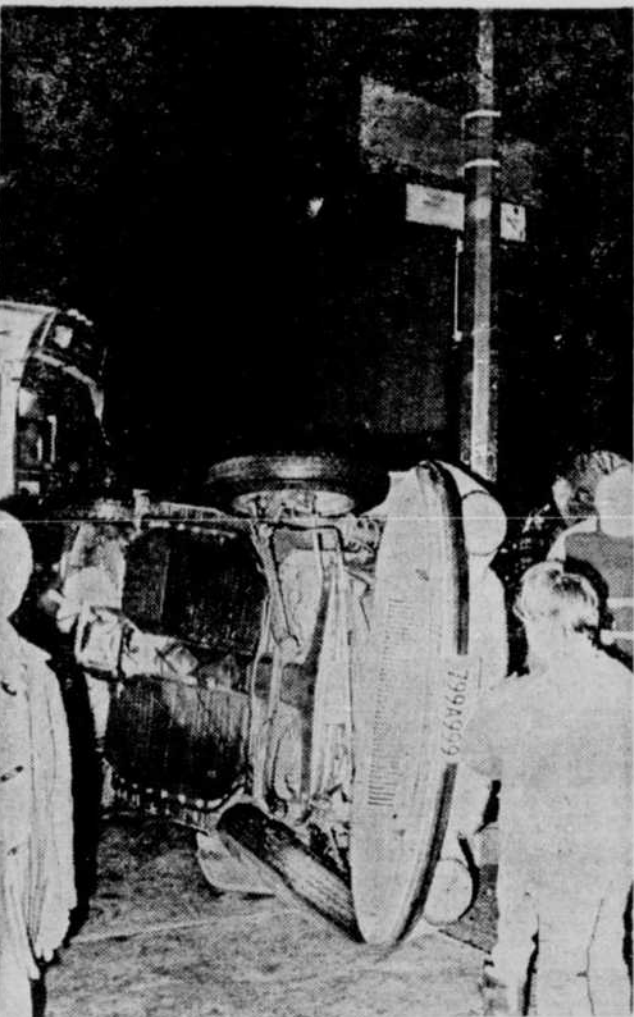
Courrier de la deuxième classe - Enregistrement
No 0748

Subvention de \$22 millions à la CUM

La Communauté urbaine de Montréal recevra une subvention gouvernementale de \$22 millions pour son exercice financier 1974. La nouvelle a été annoncée hier au Parlement par le premier ministre Bourassa.

ET LA CUQ

Interrogé à la sortie de la Chambre par les journalistes, M. Bourassa a précisé que le déficit de la Communauté urbaine de Québec sera sûrement étudié par le ministre des Finances, M. Garneau qui saura trouver les solutions nécessaires.



Une "coccinelle", qui n'a pu se servir de ses ailes pour se remettre sur pied, a terminé sa course contre le poteau soutenant les feux de circulation à l'angle de la 2^e Avenue et de la 4^e Rue vers 16h45 hier. Le conducteur du véhicule eut quelques difficultés pour rejoindre le "plancher des vaches", mais il était sain et sauf. Les automobilistes doivent être prudents sinon les scènes de ce genre se reproduiront souvent.

(Photo Ghislain Ouellet)

Les vieillards sont très réticents envers la "pension surveillée"

Par Nicole BEAULIEU

Malgré les difficultés d'accès au foyer d'hébergement, les personnes âgées désireuses de quitter leur milieu demeurent très réticentes envers la pension surveillée. C'est du moins ce qui ressort d'une étude menée au cours de la dernière année par un travailleur social du Service familial de la Rive-Sud, M. Denis Morin, qui s'est penché avec attention sur les problèmes soulevés par l'hébergement des gens du troisième âge dans les comtés de Lévis, Bellechasse, Dorchester et Lotbinière. Pendant la période s'éche-

lonnant d'octobre 1972 à mars 1973, soit une durée de six mois, le Service familial de la Rive-Sud a proposé à 200 personnes dont l'état réclamait une certaine forme d'assistance, d'aller vivre en pension surveillée; de ce nombre, 33 seulement ont accepté la proposition qui leur était faite.

Selon M. Morin, les raisons qui ont motivé les refus de la très forte majorité, sont multiples; la personne âgée craint d'abord de ne pas trouver dans une famille étrangère, la sécurité, le confort et les services dont elle s'attendrait à bénéficier

dans un foyer d'hébergement; elle prévoit des difficultés d'adaptation et craint même de subir des déplacements par la suite; enfin, beaucoup de citoyens âgés entretiennent des préjugés à l'égard de cette nouvelle ressource, préjugés d'ailleurs partagés par bon nombre de professionnels des services sociaux et de la santé.

Le document de M. Morin fait état du manque de ressources pour la population âgée de territoire desservi par le Service familial de la Rive-Sud et où plus précisément, le pourcentage moyen des plus de 65 ans atteint

9,3, dépassant ainsi de 2,6% la moyenne générale établie à travers le Québec.

Il souligne que de novembre 1972 à octobre 1973, 576 personnes ont logé des demandes de placement en foyer d'hébergement et que de ce nombre, seulement 135 ont pu y accéder, après une sélection très stricte.

Devant cette situation que la pénurie de ressources pour les malades chroniques rend encore plus corsée, l'auteur de l'étude recommande que le ministère des Affaires sociales mette sur pieds "une politique globale des personnes âgées et cela, dans un avenir immédiat".

Dernière audience de la Commission de police à Lauzon

Par Bernard Bérubé

Des témoignages de cinq policiers, un seul a soutenu hier quelques-unes des treize accusations du constable Maurice Fontaine qui font l'objet d'une enquête de la Commission de police depuis deux jours à l'hôtel de ville de Lauzon.

Selon le policier Marcel Bourget, son confrère de travail Yves Samson se serait présenté il y a sept ans comme vendeur de pièces à un officier de la Cour des Sessions de la paix de Québec, et ce afin de soutirer une meilleure rétribution pour une comparaison qu'à titre d'agent de police.

Par ailleurs, les constables Yves Bérubé, Jean-Claude Beaubien et Yves Samson, de même que le chef de pompiers Jos Poisson, ont réfuté les accusations d'abus de pouvoir, de fraude, d'injusti-

ce et d'abus de langage portées à l'endroit du chef Yvon Veilleux, affirmant qu'ils n'avaient rien à lui reprocher dans l'exécution de ses fonctions.

Les audiences publiques qui lundi apparaissent comme inutiles et farfelues étant donné l'impression et des erreurs constatées dans le témoignage de l'unique accusateur, le constable Fontaine, ont pris aujourd'hui une nouvelle tournure.

En effet, les témoignages des policiers ont fait ressortir un certain malaise à l'intérieur du corps de police. Ainsi, les constables Bérubé, Beaubien et Samson ont déclaré ne pouvoir s'entendre avec Maurice Fontaine pour des conflits de personnalité ou pour des irrégularités dans son travail. Pour en citer un, Yves Samson, ce dernier a relaté une épisode où il a dû faire appel à des

agents de Lévis pour procéder à l'arrestation d'un chauffard ivre. Pendant ce temps, Fontaine serait demeuré dans le véhicule de patrouille jugeant inutile l'arrestation le soir même.

Pour sa part, le chef de police Poisson a qualifié d'impardonnable le refus de Fontaine, qui cumule les fonctions de pompier et de policier, de se rendre sur les lieux d'un incendie.

Donc, l'accusateur, qui a affirmé ne pouvoir s'entendre avec le chef Veilleux et l'exécutif de son syndicat, ne semble pas être apprécié non plus par les policiers qui ont comparu hier.

Il semble qu'aujourd'hui aura lieu la dernière audience de la Commission de police, alors que quatre autres policiers de même que le maire Pierre-E. Ruel seront appelés à la barre des témoins.

Le prix de l'essence réduit

MONTREAL (PC) — Le prix de l'essence et diesel a été réduit mercredi dans quelque 50 stations-service Esso, au Québec, par suite d'une baisse des prix en gros annoncée par Imperial Oil.

L'essence à indice d'octane régulier se vend maintenant 61,4 cents le gallon, plutôt que 62,8 cents. Cette réduction a été rendue possible par une baisse des frais de manutention pour les camions-citernes, aux raffineries. Cette réduction de prix ne s'applique pas, toutefois, aux stations Esso opérées par des détaillants indépendants au nom de la compagnie, que ce soit sous le nom d'Esso, Econo ou Gain.

Nouveaux champs d'activités pour la Croix-Rouge

par Nicole Beaulieu

Selon le Dr Guy Fortier, adjoint parlementaire au ministre des Affaires sociales, la Croix-Rouge devra au cours des prochaines années orienter son action vers les malades chroniques, les personnes âgées et les soins bénévoles à domicile.

Le haut-fonctionnaire qui prenait la parole devant l'assemblée générale de la

section locale de la Croix-Rouge, a expliqué qu'en raison des besoins nouveaux créés par l'évolution de la médecine et le vieillissement de la population, les organisations bénévoles de ce type seront forcées de pénétrer à l'intérieur de nouveaux champs d'activités.

Déjà, la Croix-Rouge locale a amorcé une action en ce sens, ajoutant à la gamme de services offerts à la population des programmes spécialement destinés aux personnes du troisième âge et dont le but est de leur enseigner comment se conserver en bonne santé physique et mentale; de plus, le détachement féminin s'occupe à l'intérieur de ses activités normales, de venir en aide aux handicapés.

Parmi les innovations de l'organisme, il faut souligner la création d'un service de "soins au foyer" dont l'objectif est de donner à la population par le biais de l'enseignement, des notions de base qui l'aideront à mieux se comporter face à la maladie.

Au cours de la dernière année, les différents services dispensés par la Croix-Rouge ont connu un accroissement de volume assez important; cette tendance générale à la hausse n'a cependant pas été suivie par la situation financière de l'organisme qui, une fois de plus, a dû recourir au bureau de visionnaire pour combler un déficit de \$104,000.

Pavillon St-Dominique Après l'échec du comité, il ne reste que l'intervention du cardinal

— Mme Françoise Stanton

par Charles DeBlois

"Nous avons fait part de notre échec au Cardinal, lui suggérant de nous remplacer s'il le jugeait à propos, et d'intervenir personnellement auprès des parties concernées pour une ultime démarche".

C'est ce qu'a révélé hier Mme Françoise Stanton qui, avec Mgr Jean-Robert Hamel et l'abbé Lucien Robitaille, faisait partie de l'équipe de médiation formée en septembre dernier par le cardinal Roy, à la demande du Conseil presbytéral, pour entreprendre des démarches auprès des autorités du Pavillon Saint-Dominique et des représentants syndicaux afin de régler le conflit en cours depuis mars 1972. Même si ses deux collègues étaient absents lors de la conférence de presse, Mme Stanton a expliqué que ces derniers "soutenaient globalement" son intervention.

BLOCAGE DES RELIGIEUSES

Selon Mme Stanton, les autorités du Pavillon se sont d'abord montrées très réticentes aux démar-

ches du comité pour finalement signifier une fin de non-recevoir "car pour elles tout est réglé, et il n'y a plus rien à faire". Elle avoue par contre avoir trouvé plus d'ouverture et

de désir de dialogue du côté du représentant syndical.

Quant au noeud du litige portant sur la liberté de manoeuvre que veulent

conserver les autorités du Pavillon pour continuer d'accorder la priorité aux religieuses sur les employés laïcs, toujours à la merci d'un licenciement, Mme Stanton estime "qu'on ne peut pas tolérer une telle insécurité en 1973". Le compromis proposé par le Comité et refusé par les religieuses suggérait principalement que des postes soient réservés aux religieuses et d'autres aux employés laïcs.

A ce propos, on a transmis aux journalistes copie de la réponse de l'administratrice du Pavillon adressée au secrétaire du Comité, Mgr Hamel. Pour l'essentiel, Sr Bouchard y explique que les difficultés résultant de l'arrêt de travail ont amené la direction à repenser toute la structure administrative et à l'organiser d'une façon rationnelle et efficace. "Sans qu'il soit de sa faute, écrit-elle, le pavillon est mis aujourd'hui devant le dilemme suivant dans lequel le syndicat voudrait l'enfermer: ou bien embaucher des employés dont il n'a pas besoin, ou bien licencier ses employés actuels qui ont acquis plus d'un an de service et qui lui donnent satisfaction pour faire place aux grévistes". Elle

conclue en suggérant au Comité de tout laisser tomber et de conseiller aux syndiqués d'en faire autant. Sur ce, Mme Stanton devait commenter: "J'ai l'impression que Sr Bouchard a fait un second mariage et qu'elle oublie son ancien conjoint".

L'ATTITUDE DU CARDINAL

Les membres du Comité ont remis verbalement leur rapport au cardinal dimanche après-midi. En plus, Mme Stanton a rencontré avant-hier le prélat qui, espérant toujours contre toute espérance un déblocage possible, s'est montré réticent face à sa démission.

Quand nous lui avons demandé si l'abbé Gérard Dion, reconnu pour sa sympathie patronale, ne jouait pas sur le cardinal une influence indue, Mme Stanton a répondu: "Si je vous dis oui, vous allez le marquer; si je dis non, je vais mentir". A ce propos, Mme Stanton aurait souhaité que l'abbé Dion et le procureur de la partie patronale, Me René Letarte, "oublient le légalisme" pour mieux voir la dimension humaine et sociale du conflit sans oublier l'aide à des ouvriers, dont certains sont moins bien partagés sur le plan équilibre men-

tal. Elle avoue d'ailleurs avoir senti vers la fin un certain fléchissement chez Mre Letarte et Sr Bouchard mais, peut-être à cause de l'occupation de l'évêché, leurs positions se sont finalement durcies.

LES DEUX AUTRES

En fin d'après-midi, nous avons rejoint l'abbé Robitaille qui a dit souscrire entièrement aux propos de Mme Stanton et avoir lui aussi remis sa démission comme membre du comité. Retenu hors de la conférence de presse par des obligations d'enseignement, M. Robitaille estime que le cardinal aurait dû lui-même rendre public le rapport du comité.

Quant à Mgr Hamel, qui se considère plutôt comme un agent de liaison que comme un médiateur, il a préféré ne rien ajouter aux commentaires de Mme Stanton, expliquant qu'il voulait rester à la disposition du cardinal pour tout travail éventuel de contact possible avec les parties en cause. A tout événement, Mme Stanton manifestera symboliquement ce matin devant le pavillon Saint-Dominique à 11 heures et elle invite tous les citoyens intéressés à se joindre à elle.



Pompiste soulagé de sa "caisse"

Le pompiste de la station-service "Castel" du boulevard St-Jacques à Neufchâtel a été victime d'un vol à main armée, hier soir, aux environs de 10 hres. M. Denis Beaudoin s'est retrouvé seul devant deux individus, l'un armé d'une barre de fer, utilisée pour les crics de voiture et l'autre d'une clé anglaise. Les assaillants, non masqués, ont réclamé le contenu du tiroir-caisse, environ \$80. Les apaches ont pris la fuite en courant à travers les terrains vagues qui entourent la station-service.

(Photo Claude Parent)

Cournoyer laisse au cardinal le soin de régler le problème

par Jean-Luc Vachon

Le député de Maisonneuve et leader parlementaire de l'opposition à l'Assemblée nationale, monsieur Robert Burns a demandé au ministre Jean Cournoyer si son ministère avait l'intention d'intervenir dans des conflits qui durent depuis des mois et même depuis plus d'un an dans certains cas. En ce qui concerne la région de Québec, monsieur Burns faisait allusion aux grèves du Pavillon St-Dominique et chez Seven Up.

Monsieur Cournoyer a répondu que dans le cas du Foyer St-Dominique, il s'agissait d'une préoccupation majeure du cardinal et qu'étant donné qu'il avait pris sa place, il lui laissait le soin de régler lui-même le problème des Soeurs Dominicaines. Monsieur Cournoyer a ajouté qu'après plusieurs tentatives il avait été dans l'impossibilité de régler ce conflit.

SEVEN UP

Monsieur Cournoyer a aussi avoué que rien n'a-

vait été fait et que rien n'était envisagé par son ministère, pour le moment, pour mettre fin à la grève chez SEVEN UP.

LOI ANTI SCAB

A une question de monsieur Burns qui voulait savoir si le projet de loi Anti-Scab avait été soumis au conseil des ministres, monsieur Cournoyer a répondu dans la négative. Toutefois il a précisé qu'il avait l'intention de consulter le Conseil consultatif du travail et de la main-d'oeuvre à ce sujet.

ENCADREMENT ST-ANNE 560 Boul. Hamel QUEBEC succ. Centre d'achats St-Louis de France Route de l'Eglise et Chemin St-Louis	GRAND CHOIX DE PEINTURES A L'HUILE AVEC CADRES ASSORTIS GRANDES COLLECTIONS D'ARTISTES CANADIENS ET LOCAUX TELS QUE • ALBERT ROUSSEAU • M. LEBON • M. MAURO • LÉO AYOTTE • LE CLERC • PAUL GAUTHIER • ROBERT GENN • T. SIMPKINS  • M. BOUTET • GARON • HORICK • DESROSIERS • KOVACS • BERGERON • MARCHAND - et PLUSIEURS AUTRES	ENCADREMENT ST-ANNE 560 Boul. Hamel QUEBEC succ. Centre d'achats St-Louis de France Route de l'Eglise et Chemin St-Louis
---	--	---

Courbin acquitté est de nouveau arrêté

Un mandat d'arrestation a été signifié hier à Laurent Courbin, qui vient d'être acquitté du meurtre de John Albert Kelly. Ironie du sort, quelques heures à peine après avoir été acquitté de l'assassinat du couturier québécois, Laurent Courbin s'est présenté devant le juge Roch Lefrançois pour faire option dans le dossier 4242, de la Cour des sessions de la paix, qui comporte une accusation de vol et de recel de l'automobile de Kelly.

Cette cause avait été fixée pour procéder au prochain terme des assises, mais Me Richard Grenier, avocat de Courbin, désirait choisir un procès devant un juge seul et obtenir la liberté sous caution de son client.

Malheureusement, un mandat de détention a été émis en vertu de l'article 626 du Code criminel qui prévoit qu'un témoin important doit être gardé à vue pour une période de 90 jours ou, encore tant et aussi longtemps que son témoignage n'aura pas été entendu.

Or, il se trouve que Lau-

rent Courbin, étant citoyen français résidant aux États-Unis, âgé de 20 ans, célibataire, et n'ayant pas de domicile fixe, peut, une fois en liberté, omettre ou refuser de se présenter devant le tribunal sur une simple assignation comme témoin.

Or, il n'existe aucune loi susceptible d'autoriser l'extradition d'un témoin ou d'un accusé d'offenses mineures, de sorte que la Couronne n'avait d'autre alternative que celle de rédiger la formule 12 autorisant le ministère public à émettre un mandat de détention contre Courbin.

C'est le seul témoin qui pourrait éventuellement situer John Ray Collins et Marcel Pélouquin sur les lieux du meurtre de Kelly. En conséquence, la déposition de Courbin est considérée comme très importante dans l'ad-

ministration de la justice.

Il appartient maintenant au juge en chef associé Eugène Marquis, de la Cour du Banc de la Reine de juridiction criminelle, de sanctionner cette procédure de la Couronne ou de fixer les modalités de la remise en liberté de Courbin, suivant les termes de la requête de Me Richard Grenier.

Pour sa part, le substitut du procureur-général, Me John D'Arcy Asselin, ne s'objecte pas à un cautionnement dans le cas de Courbin, mais il insistera fermement sur les garanties de la présence de Courbin lors du procès d'John RAY Collins, qui doit avoir lieu le 7 janvier, ainsi qu'à celui de Marcel Pélouquin qui a été fixé au 4 février.

CONFERENCIER



M. J. Armand Trotter
Président de l'exécutif de la C.U.Q.

sera le conférencier au dîner du 21ème congrès régional de l'Association des Constructeurs de la région de Québec samedi prochain, 8 décembre au Motel Universel à Ste-Foy.

Les procès de Roy et Tremblay sont renvoyés aux prochaines assises

Yves Roy, de Charlesbourg, et Marc-André Tremblay, de Ville Montmorency, accusés du meurtre de Francine Tremblay, ont été renvoyés pour subir leurs procès au prochain terme des assises de Québec.

Tous deux avaient refusé de rendre témoignage lors de l'enquête du coroner.

Etant donné que la Cour a émis une ordonnance de non publication avant que ne débute l'enquête préliminaire,

il ne nous est pas possible de rapporter aucun des témoignages entendus à cette occasion.

On se souvient que le cadavre de la victime avait été découvert en août dernier, dans une fosse d'environ quatre pieds de profondeur, en bordure d'une route secondaire de Saint-Louis de Lotbinière.

L'enquête policière a révélé que Francine Tremblay était devenue un témoin gênant pour certains accusés de vol et on l'a tout simplement fait disparaître.

Quant à Michel Boisvert, de Trois-Rivières, un co-accusé dans cette affaire, il subira son enquête préliminaire le 12 décembre.

Cautionnement refusé à un camionneur

André Pouliot, un mécanicien de 19 ans, domicilié au 175 de la rue des Chênes, à Québec, devra attendre en prison jusqu'à la tenue de son enquête préliminaire, qui doit avoir lieu le 11 décembre.

Pouliot est accusé de cinq vols à main armée commis depuis quelque temps dans des établissements commerciaux de la région de Québec.

En tout, il a sept causes en suspens devant les tribunaux.

Pouliot avait déjà bénéficié de sa liberté moyennant la souscription d'un cautionnement de \$2,000 par personne solvable.

Lundi dernier, il a fait défaut de comparaître devant la Cour pour des enquêtes préliminaires, et le juge Louis Fortin avait ordonné l'émission d'un mandat d'amener dans son cas.

Hier, le juge Roch Lefrançois a refusé tout cautionnement à Pouliot, étant donné la gravité des offenses qui lui sont reprochées et le danger de récidive une fois en liberté.



La Société "Secours aux Handicapés enr." organisera à nouveau cette année un dépouillement d'arbre de Noël pour les handicapés, le 23 décembre. Pour financer cette soirée et les activités de cet organisme, des bas de Noël seront vendus à la population. Apparaissent sur la photo, MM. Yvon Germain, Claude Savard et Raymond Lacroix, directeurs de cet organisme, ainsi que Mlle Marie-Paule Lachance nommée l'an dernier reine des handicapés. (Photo Lionel Gallichan)

Mise en garde contre des fraudeurs dans le commerce des pneus et des motoneiges

par Claude PARENT

La Sûreté du Québec tient à mettre en garde la population en général et les commerçants de pneus ainsi que de motoneiges de la région de Québec, contre une nouvelle forme de fraude.

En effet, depuis quelques années, des spécialistes de la fraude offrent des pneus ou des motoneiges à des vendeurs, le tout à un prix très inférieur au prix normalement exigé des concessionnaires.

Une première hypothèse veut que ce matériel ait été volé et à ce moment, il s'agit de recel et les marchands sont aux prises avec de nom-

breuses procédures judiciaires. En deuxième lieu, la tactique est légèrement plus complexe. Le vendeur offre une marchandise donnée à un prix très bas, demande un se-

Consultez régulièrement Carrières et Professions

OUVRIER D'ENTRETIEN GENERAL SPECIALISE

ATTRIBUTIONS :

Sous l'autorité du principal et de l'adjoint-administratif, cet employé est appelé à effectuer des travaux pertinents à plusieurs métiers du bâtiment. Il s'adonne à des travaux d'entretien général tels que la réparation ou la réfection des bâtiments, d'installation sanitaire, d'installation mécanique simple et de toute autre tâche connexe.

QUALIFICATIONS REQUISES :

Posséder un certificat de qualification valide pour l'exercice d'un métier, plus une expérience pertinente de quelques années dans une variété de travaux propres à plusieurs autres métiers. Avoir une connaissance pratique, extensive des techniques propres à plusieurs métiers reliés au secteur de l'entretien général et d'un certain nombre d'outils mécaniques ou électriques.

SALAIRE : \$157.19 par semaine.

LIEU DE TRAVAIL : Ecole Polyvalente.

Toute personne intéressée à ce poste devra faire parvenir son offre de service ainsi que son curriculum vitae avant 16 heures le 12 décembre 1973 en mentionnant le numéro de concours 73-08 à :

Commission Scolaire Régionale Chauveau
s/d Service du Personnel
1, avenue Chauveau, Neufchâtel, Québec

Des revues non obscènes

Deux des cinq propriétaires de kiosques à journaux et magazines accusés d'avoir mis en vente des revues obscènes, ont été acquittés hier par le juge Paul-Émile Fortin, de la Cour des sessions de la paix de Québec.

Le magistrat a basé sa décision sur un jugement récent de la Cour suprême du Canada qui veut que la nudité en soi n'est pas obscène au sens du code criminel.

Il s'agissait de publications illustrant des modèles masculins.

Le juge Fortin a émis une ordonnance à l'effet que les revues saisies soient remises à leurs propriétaires.

Quant aux accusés trouvés coupables, la sentence sera prononcée d'ici quelques jours et les publications ont été confisquées.

HUILE A FOURNAISE

Livraison et service
24 heures par jour.
Location de chauffe-eau
Vente d'humidificateur.

HUILE A POELE

Tère qualité, service
rapide, prime, gratuite.
Vente de brûleurs,
fournaises-pots. Ajustement
de carburateurs.

Eug. Desroches Fils Ltée

569 ouest, St-Vallier — Tél. : 525-8141

à propos

livré à votre porte
tôt chaque matin

Prix à la semaine

(payable au porteur)

Dimanche au samedi (7 jours) : \$1.15
Lundi au samedi (6 jours) : \$0.90
Lundi au vendredi (5 jours) : \$0.75

Téléphonez :

529-0411

HEURES D'AFFAIRES

lundi au vendredi : 8 h. 30 à 18 h.
samedi et dimanche : 9 h. 00 à 12 h.

3 Place Jean-Talon,
G1K 7K9, Québec, Qué.

La raffinerie de Come-By-Chance peut fournir l'Est du Canada en pétrole

OTTAWA (PC) — Les exploitants de la raffinerie Shaheen, à Terre-Neuve, sont d'accord avec le ministre fédéral Donald Macdonald pour déclarer que cette

raffinerie pourrait être "l'as en réserve" durant la crise de l'énergie au Canada.

Mais les deux parties ne s'entendent pas sur le moment où devra se jouer cet as pour que l'Est du pays ne manque pas de chaleur cet hiver. On a pu s'en rendre compte hier, à l'occasion de conférence de presse tant de M. Macdonald que de M. Homer White, président de Newfoundland Refining Company.

M. Macdonald a déclaré aux journalistes, et plus tard aux Communes, que d'après ses conseillers l'on ne peut compter avant la fin de mars sur la raffinerie de Come-by-Chance, à Terre-Neuve, qui doit produire normalement 100,000 barils par jour.

Mais selon M. White et le promoteur newyorkais John Shaheen, de Shaheen Natural Resources, la compagnie mère de la raffinerie de Come-by-Chance, on devrait y

commencer la production d'ici une semaine à 10 jours.

La raffinerie est déjà de deux mois en retard sur son échéancier. D'autre part, même si M. Shaheen assure que ses contrats d'approvisionnement conclus avec l'Iran et le Koweït sont fermes, M. Macdonald est d'opinion que ces approvisionnements sont aussi sujets à interruption que n'importe quel autre.

Après la conférence du ministre, M. Shaheen a réitéré que la raffinerie commencera ses opérations définitivement d'ici dix jours. La production initiale y sera de 70,000 barils par jour, et vers la fin du mois elle atteindra 100,000 barils par jour.

"Je crois que le ministre était un peu mêlé, a dit M. Shaheen. Si ses conseillers ont vraiment voulu dire que nous ne commencerions qu'à la fin de mars, ils se trompent grandement".

La FTQ maintient son adhésion au CTC

MONTREAL (PC) — Malgré de nombreux griefs lancés à l'endroit du Congrès du Travail du Canada, les délégués au congrès de la FTQ ont décidé de ne pas quitter les rangs de cette centrale canadienne et de tenter plutôt de la réformer de l'intérieur.

Malgré certains délégués qui prétendaient que la FTQ était assez "grande" pour travailler seule, le congrès a décidé que le retrait du CTC était quasi impossible dans la pratique.

La constitution de la FTQ ne l'autorise pas, en effet, à désaffilier en bloc les locaux québécois des syndicats internationaux de la centrale canadienne. Il faudrait que cette désaffiliation se fasse individuellement par chaque syndicat.

La majorité des délégués ont toutefois donné mandat à l'exécutif de la FTQ d'aller récupérer du CTC la juridiction et les budgets nécessaires pour assumer seule, sur le territoire québécois, les fonctions d'éducation et d'organisation syndicale, ainsi que l'autorité sur le Conseil du travail.

En définitive, les délégués ont exprimé l'espoir que la FTQ prenne la place entière du CTC au Québec.

Ce débat, qui a viré en queue de poisson, a désamorcé grandement le thème principal du congrès, soit la création d'une "centrale québécoise forte". La FTQ demeure, en fait, une association volontaire de syndicats qui doit, pour le moment, se contenter d'un droit de représentation seulement, aussi longtemps que le CTC ne lui aura pas cédé ses pouvoirs.

Les préposés d'entrepôt de Steinberg en grève

MONTREAL (P.C.) — Quelque 1,800 préposés aux entrepôts et à la distribution des marchés d'alimentation Steinberg ont débrayé à minuit mercredi matin, tandis que 2,600 ouvriers des magasins Dominion de Montréal se préparaient à en faire autant à minuit et une minute, jeudi matin.

M. Richard Mercier, président du local 500 de l'Association internationale des employés de commerce, a révélé que quelque 1,500 des employés de Steinberg ont participé mercredi matin à une réunion durant laquelle ils ont ratifié le vote de grève pris dimanche dernier.

Steinberg, pour sa part, avait fait savoir que cette grève n'empêcherait pas ses magasins d'ouvrir leurs portes, mais qu'elle pourrait provoquer une carence en approvisionnement d'ici à la fin de semaine.

M. Mercier a affirmé par ailleurs que la grève des employés de Dominion, surtout des caissières, des pré

posés à l'emballage et des bouchers, provoquerait la fermeture des 93 magasins de la région.

Des lignes de piquetage ont été établies aux entrepôts de Steinberg qui auraient été fermés, selon la compagnie.

Chez Steinberg, seuls les entrepôts sont touchés par la grève, les magasins d'alimentation et les Miracle Mart ne sont pas impliqués dans la dispute et leurs portes demeurent ouvertes. La compagnie a demandé à ses fournisseurs de livrer leurs marchandises directement à ces établissements plutôt qu'aux entrepôts.

OXFAM submergée de dons

MONTREAL (P.C.) — Les bureaux d'OXFAM-Québec, situés à Montréal, ont été littéralement submergés d'appels et de visiteurs, mercredi, suite à la télédiffusion, mardi soir, d'un film sur la famine en Éthiopie, par la Société Radio-Canada.

Le documentaire démontre, images à l'appui, toute l'atrocité et l'agonie de quelque 500 à 600 enfants et adultes qui meurent quotidiennement de faim dans les camps de réfugiés d'Éthiopie.

OXFAM, qui lance une campagne d'aide à ces malheureux, a reçu des centaines de dons et d'appels de citoyens désireux d'offrir argent, vêtements, médicaments, etc.

Hier soir, OXFAM a tenu ses portes ouvertes jusqu'à onze heures du soir pour répondre à la demande et fera de même aujourd'hui.



Jato
C'EST
UNE MARQUE



LE MEILLEUR ACHAT
C'EST
LA MARQUE JATO



Le premier ministre Trudeau a inauguré, hier après-midi, en présence de 500 invités, les nouveaux locaux de la Société Radio-Canada, à Montréal. Il a dévoilé une plaque sur laquelle sont inscrits les noms des personnes du bureau d'administration de la Société, présidée par M. Laurent Picard.

Di Iorio aurait refusé de financer la campagne à Laporte

MONTREAL (P.C.) — Une réunion, tenue en novembre 1969 en vue d'aider à financer la candidature de Pierre Laporte au leadership du Parti libéral du Québec, s'est révélée négative lorsque Nicholas Di Iorio a affirmé que M. Robert Bourassa avait toutes les chances de remporter la victoire dans ce congrès à la chefferie.

C'est ce qu'a affirmé le tavernier de 49 ans Jean-Jacques Côté, mercredi, en témoignant devant la Com-

mission d'enquête sur le crime organisé au Québec, qui reprenait ses audiences publiques à Montréal.

Côté a affirmé que quatre personnes avaient participé à cette rencontre dans un restaurant montréalais, le 5 novembre 1969, soit René Gagnon, secrétaire-général adjoint du Parti libéral du Québec et président de la campagne au leadership de M. Laporte; Frank D'Asti, homme d'affaires de Mont-

réal purgeant présentement une peine de 20 ans de prison, aux États-Unis, pour trafic de narcotiques; Nicholas Di Iorio, connu aussi sous le nom de Nick Cola; et M. Côté lui-même. M. Laporte ne participait pas à la réunion.

Rappelons que, la semaine dernière, Di Iorio fut identifié comme un des chefs du crime organisé, à Montréal, par des témoins de la SQ, appelés à déposer devant la Commission.

Contrairement à l'Ontario

Le Québec a été absent du champ de l'immigration

QUEBEC (PC) — Le Québec, contrairement à l'Ontario, a été jusqu'ici absent du champ de l'immigration que la constitution décrit comme un champ de compétence partagée. En admettant ce fait, hier à l'Assemblée nationale, le ministre de l'Immigration Jean Bienvenue, a expliqué : "Même si nous avons depuis trois ans quelques agents en poste à l'étranger pour accompagner la sélection et le recrutement des candidats à l'immigration, cette présence est trop sévère pour être efficace et les pouvoirs de ces agents trop faibles pour permettre une immigration sélective et satisfaisante."

"Le moment semble donc venu pour repenser les politiques et les modalités d'information, de sélection et de recrutement des immigrants que le Québec souhaite accueillir", a-t-il dit.

Le ministre a cité trois raisons fondamentales de l'importance de l'immigration pour le Québec :

— Le problème de la dénatalité, qui afflige le Québec et les autres provinces;

— au point de vue économique, l'avantage du Québec à voir sa population augmenter,

— sur le plan culturel, une immigration sélective pourrait renforcer le groupe francophone et participer à sa survie.

"Engagée réellement depuis 1970, c'est-à-dire depuis trois années seulement, la politique québécoise d'immigration repose sur un principe fondamental : dans le respect des valeurs culturelles d'origine, il s'agit d'inciter par des moyens variés — et non pas de contraindre — les nouveaux arrivants à rejoindre le groupe majoritaire c'est-à-dire la communauté francophone et à s'y intégrer harmonieusement".

M. Bienvenue a attiré l'attention sur un fait, passé inaperçu jusqu'à présent : dès la fondation des COFI — Centres d'orientation et de formation des immigrants — le ministère avait statué que le personnel de la direction devait être de langue française et que c'était cette langue qui devait être utilisée par l'administration, les professeurs et les élèves.

Traçant un rapide bilan de l'action des COFI, il a déclaré :

"Des études statistiques et des mesures rigoureuses au double plan de la linguistique et de la docimologie viennent de révéler que 20 semaines d'apprentissage sont insuffisantes pour voir une connaissance du français courant, c'est-à-dire le comprendre quand il est parlé, le parler pour être compris, le lire et l'écrire convenablement."

"C'est pourquoi dès le 1er avril prochain, la durée de l'enseignement du français sera portée, à titre expérimental, de 20 à 30 semaines". Il a ajouté que son ministère songerait sérieusement à des procédures plus adéquates pour administrer ce programme, étant donné qu'il était de plus en plus évident que son cadre était inadéquat en vue de l'objectif prioritaire du Québec.

Après avoir noté que l'intégration linguistique des immigrants à la communauté francophone était profondément reliée au problème de la langue utilisée dans les services publics et parapublics, le ministre a déclaré :

"Au moment où se mettent en place des structures nouvelles dans le secteur de la santé et de la vie communautaire, à défaut de pouvoir servir chacun dans sa langue maternelle — ce qui n'est concevable dans aucun pays du monde — il conviendra de veiller à ce que le français reçoive un statut sans équivoque, réservant l'usage de l'anglais à ceux dont c'est la langue maternelle."

"Une telle politique est d'ailleurs cohérente avec l'exigence qui est faite à tous les professionnels d'avoir, à partir de 1976, une connaissance d'usage du français afin de pouvoir exercer leur profession".

le marché à gogo

210, AV. ST-SACREMENT, QUE.

FARINE "FIVE ROSES" 7 LB 99¢

GÂTEAUX "VAILLANCOURT" 48¢

FROMAGE "COTTAGE DELISLE" 16 OZ 46¢

SALADES AUX FRUITS "AUSTRAL" 2 FRUITS 28 OZ 48¢

POMMES DE TERRE N-B CANADANOI 50 LB 268

RAISIN ROUGE EMPEREUR POT 2 LB 58

PATATES FRITES "MCCAIN" CELLO 2 LB 48

NOURRITURES POUR CHIENS "GAINES RALLY" SAC 20 LB 359

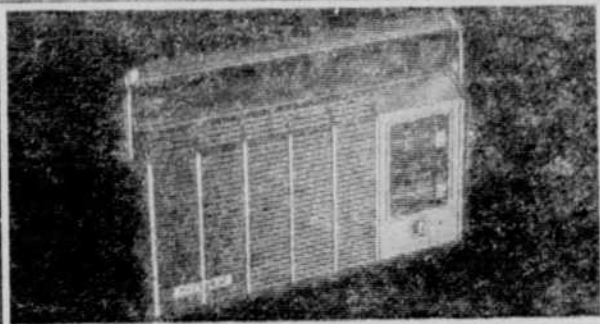
CIRE À PLANCHER "CLAIR" 46 OZ 1.59

POITRINE POULET 73

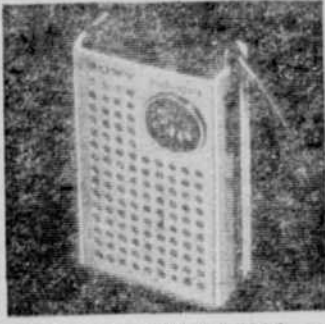
AVEC DOS BLANCHE ET FRAÎCHE CRETONS FRAIS 99 LB

DELICIEUX DE "ROY" LA LIVRE

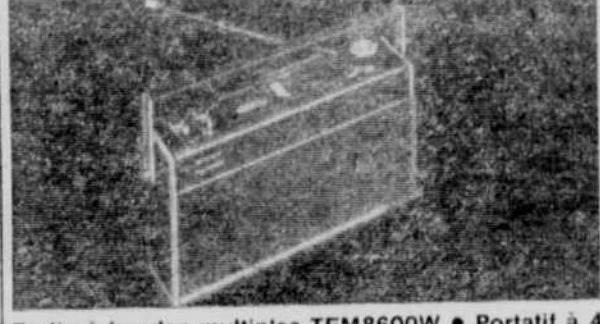
CESCO DONNE LE SON AUX FÊTES avec la qualité SONY



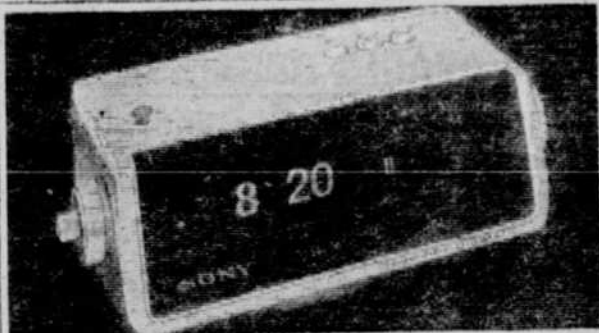
Radio portatif de table YR6400 • Radio AM compact
• Fonctionne sur 3 piles "D" incluses ou sur courant alternatif. Boîtier en similicuir avec ornement chromé
• \$44.95



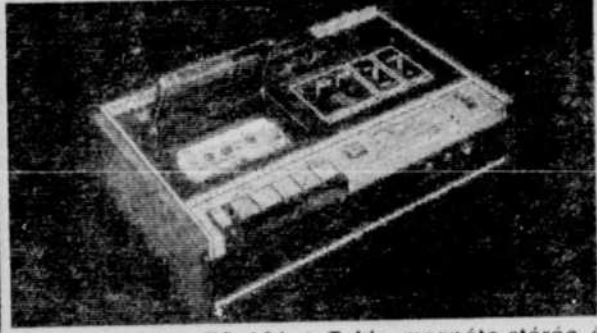
Radio portatif TR4100 • Mini-appareil AM à la portée de toutes les bourses livré avec batteries, étui et écouteur • \$14.95



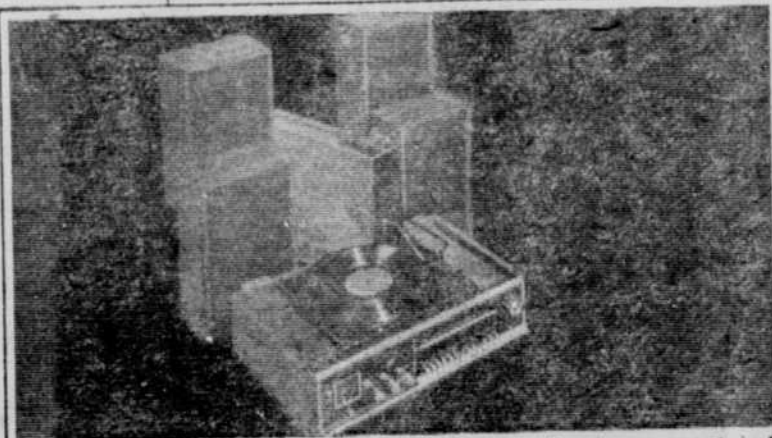
Radio à bandes multiples TFM8600W • Portatif à 4 bandes • Fonctionne sur pile • Réglage silencieux éliminant les bruits de fond et les interférences statiques • Bouton pour changement rapide des bandes • Cadran lumineux • Livré avec batteries et bandoulière • \$199.95



Radio réveil-matin 8RC 110 • Radio réveil AM digital avec réglage à boutons-poussoirs • Joli boîtier sur piédestal • Joue 60 minutes avant de s'arrêter automatiquement. Gros chiffres lumineux faciles à lire • Sonnerie d'alarme ou radio disponible en blanc, gris ou jaune • \$49.95



Stéréo cassette TC 121 • Table magnéto-stéréo à cassettes • Commande d'enregistrement manuel • Commande de volume à curseur pour chaque canal • 2 modulomètres • Prise de sortie pour écouteur stéréo • \$139.95



Ensemble stéréophonique SQP400 • Appareil très compact à 4 canaux stéréophoniques • Radio AM/FM • Stéréo • Table tournante BSR automatique/manuelle à 3 vitesses • \$499.95



TV couleur SONY Trinitron • Ecran de 15" ou 17" • Canaux Trinitron à 3 faisceaux électroniques • Contrôle automatique de la mise au point de l'image, de la couleur et des teintes par un seul bouton-poussoir • Circuits 100% transistorisés • 15" \$519.95 17" \$599.95

LES SPÉCIALISTES DE LA STÉRÉOPHONIE

CESCO

électronique ltée.

MONTRÉAL • QUÉBEC • OTTAWA • TORONTO

98, ST-VALLIER OUEST,
QUÉBEC
TÉL.: 524-4641

POMMES DE TERRE

A) du Québec no : 1

10 lbs	\$0.59
25 lbs	\$1.42
50 lbs	\$2.68
75 lbs	\$3.95

du Québec no : 2

25 lbs	\$1.30
50 lbs	\$2.20
75 lbs	\$3.10

B) du Nouveau-Brunswick no : 1

10 lbs	\$0.64
25 lbs	\$1.51
50 lbs	\$2.85
75 lbs	\$4.25

du Nouveau-Brunswick no : 2

25 lbs	\$1.39
50 lbs	\$2.39
75 lbs	\$3.40

SPECIAL

Petites patates
1 1/2 po. à 2 pouces
\$2.60 — 75 lbs

Livraison
Québec et banlieue

MARCHE LE FRANC ENR.

830, rang St-Joseph
Bernières P.Q.
832-8268

Pachet Prix
First Prize

1 Million Canada

0000000



Loterie Olympique Canada

Olympic Lottery Canada

Tirage: 15 avril 1974
Drawing: April 15, 1974

Au profit
des Jeux Olympiques de 1976
et du sport amateur

Composition de la
Loterie Olympique
du Canada

Président / President
Olympic Lottery
of Canada: L. Gagnon

En support
des Jeux Olympiques de 1976
et du sport amateur

Bourassa achète le premier billet

Par Jean-Luc VACHON

Claude Ferragne, athlète bien connu de la région de Québec a vendu aujourd'hui, au premier ministre Bourassa, le premier billet de la Loterie Olympique, lors d'une brève cérémonie qui s'est déroulée au bureau de M. Bourassa. Le premier ministre, après avoir remis son \$10.00 à un représentant de la Loterie Olympique Canadienne a demandé que l'on donne le billet à la Confédération des Sports du Québec.

jeunes athlètes locaux ont transporté la "Clé de la Loterie Olympique" à travers les rues de la ville. Ces jeunes qui se sont distingués lors de différentes compétitions sportives sont: Mona Gaumond, Michèle Sirois, Richard Chouinard et Pierre Côté. A l'issue de cette courte cérémonie, M. Bourassa s'est entretenu avec Ferragne au sujet de ses ambitions relativement aux Olympiques de '76.

Le premier tirage de la Loterie Olympique Canadienne aura lieu le 15 avril et

on prévoit deux tirages par année, dont un en avril et l'autre en novembre d'ici non imposable.

VOYAGES ORGANISÉS

MIAMI Endroit
MOTEL SUEZ
sur
le bord de la mer

5 JAN. AU 19 JAN. 74
de

Québec par AirCanada
Montréal 747

comprend
transport taxe
séjour avion transfert

PRIX \$369

INFORMATION

R. BRUNEAU 653-2861

T.V. Pana-Couleur de 20"

T.V.
PANASONIC

Quantité limitée

Prix spécial
\$479⁰⁰

service inclus



T.V. PANASONIC 12"
Noir et blanc

à partir de **\$99.⁵⁰**

Des prix défiant toute compétition,
du service, de la qualité, vous
en voulez? Venez donc
chez

DENIS T.V. SERVICE

Vente et service sur toutes les marques

Denis Corriveau, prop.

278 rue Racine, Loretteville

Bur.: 842-7345

Rés.: 842-3490

Division chez les créditistes

Depuis plusieurs mois les créditistes font la manchette des journaux et ce parti est toujours associé à des problèmes de toutes sortes. Il est évident que les créditistes provinciaux se dirigent vers une division qui deviendra officielle lors des assises des 8 et 9 décembre au CEGEP LIMOULOU. L'exécutif provincial invite les militants à participer au congrès alors que le chef, M. Dupuis menace ceux qui y participeront d'expulsion.

Dans une lettre circulaire qu'il a adressée à tous "les amis créditistes du Québec" M. Dupuis a écrit textuellement: "Ceux qui participeront activement à cette réunion seront passibles de sanctions pouvant aller jusqu'à l'expulsion du parti".

Hier après-midi au cours d'une courte conférence de presse, l'organisateur des assises de la fin de semaine, M. Gérard Perron, a affirmé qu'un militant qui avait été invité à participer à l'organisation du congrès a même été menacé de se faire casser les deux jambes".

Au lendemain du congrès où M. Dupuis a été élu CHEF M. Armand Bois avait déclaré que des membres de la pègre s'étaient infiltrés dans l'organisation à Dupuis pour le faire élire. Hier, M. Perron a confirmé un peu les paroles de M. Bois en disant qu'il avait la preuve qu'environ mille personnes, dont 500 dans la ville de Québec, avaient été invitées à s'inscrire illégalement pour l'organisation à M. Dupuis. On comprend même très mal chez les militants du clan Camson-Roy, les raisons qui ont motivé M. Bois à s'excuser auprès du chef lors de la dernière campagne électorale.

Parlant de la campagne électorale, M. Perron a souligné que si les créditistes ont presque subi le même sort que l'Union Nationale, c'était dû en partie à la mauvaise publicité et le programme ridicule du parti préparé par M. Dupuis et ses compagnons.

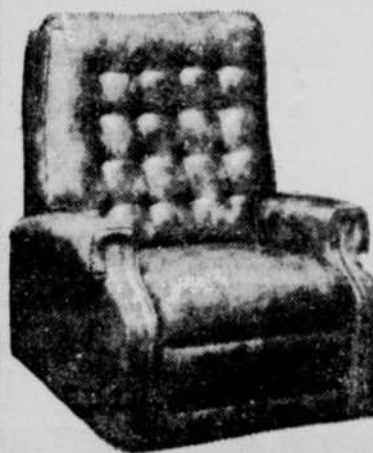
ERRATUM

Dans la parution d'hier
nous aurions dû voir

FAUTEUIL DE REPOS

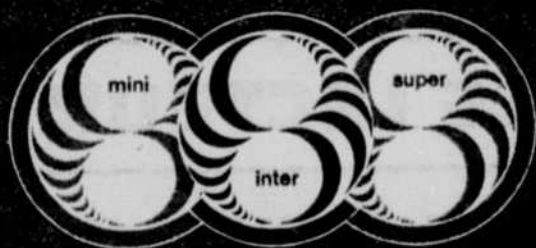
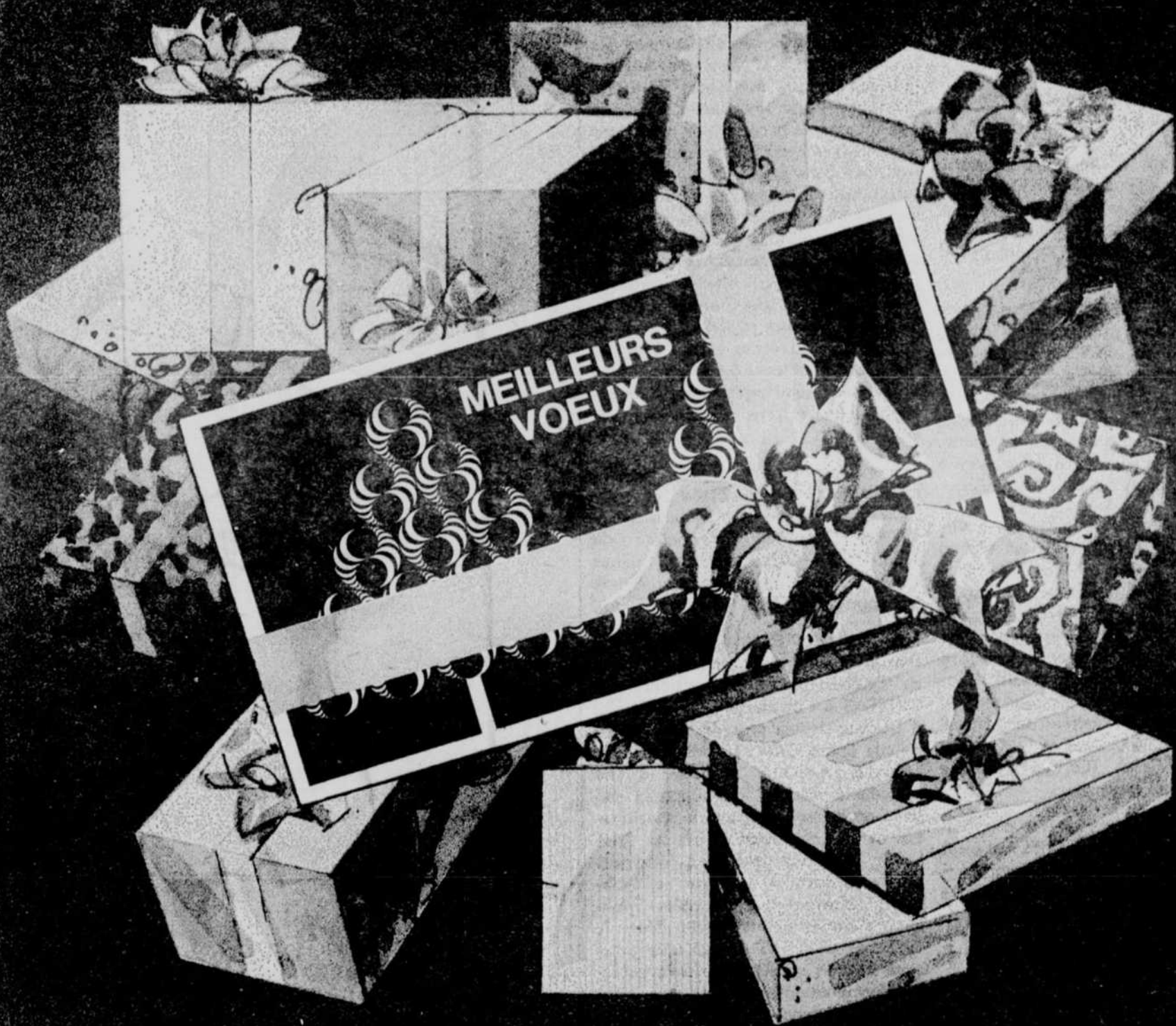
Nous vous invitons à venir voir notre vaste choix de fauteuils de repos, basculant, berçant-basculant. Plusieurs modèles et 10 couleurs au choix. PRIX D'ECONOMIE à compter de:

\$77⁹⁸



330 de la Couronne, Québec, Tél.: 529-3365

La SUPER Loto c'est tout un cadeau



**LOTO
PERFECTA**

***Tirage
spécial
des Fêtes***

Un jour ce sera ton tour

à propos est publié et imprimé à 3 Place
Jean-Talon Québec 2
Membre de l'ABC
Editeur : Julien Béliveau
Directeur de l'information : Pierre Loignon
Téléphone : 522-4771

à propos

La guerre du Canal 2

A compter de lundi prochain, le CRTC, Conseil Canadien de la Radio et Télévision Canadienne, entendra les requêtes pour l'exploitation de nouvelles stations francophones de télévision à Québec et Montréal.

Radio-Québec d'une part demande l'autorisation d'utiliser les canaux 15 à Québec et 17 à Montréal pour offrir des émissions à caractère éducatif. Même si monsieur L'Allier revendique pour le Québec le contrôle dans l'octroi des permis de stations de radio et de télévision, il doit encore passer par Ottawa.

L'audience qui débute lundi sera sans doute la plus longue et la plus importante du CRTC puisque l'on peut déjà envisager un débat du tonnerre au sujet des demandes pour l'exploitation d'une station populaire ou commerciale à Québec et Montréal, ce qui constituera le troisième réseau francophone du Québec.

Les requérants pour les deux villes sont la Corporation Civitas (Radio Mutuel) et Tele-Inter-Cité, une compagnie qui exploite des stations radio-phoniques à Drummondville, Sorel et Joliette et qui est dirigée par M. Franklin Delaney un ancien membre du CRTC. Il y a aussi la CTVQ, Coopérative de télévision de Québec qui veut obtenir l'autorisation de diffuser sur le canal 2 à Québec et à Montréal RADIO FUTURA (CKVL) demande également un permis.

Il y avait à Montréal une coopérative de télévision, la CTVM qui s'est retirée de la course à la dernière minute, ce qui nuira à la CTVQ. De toute façon, le CRTC devra se montrer prudent au niveau des coopératives, car dans plusieurs régions, on semble vouloir développer ce nouveau mode de communication. D'ailleurs, le président du mouvement Desjardins, monsieur Alfred Rouleau, a déjà déclaré qu'il n'appuyait pas financièrement ce genre de coopérative en matière de communication parce qu'il craignait qu'elle soit politisée. De plus, le CRTC vient d'accorder à la CTVO de l'Outaouais l'autorisation d'ouvrir une station. Il s'agit d'une expérience et le CRTC ne peut se permettre d'octroyer d'autres permis du genre sans en connaître les résultats.

La bataille se fera donc entre CIVITAS et TELE-INTER CITE. Chaque requérant fera un nombre considérable de promesses au niveau de la programmation et du développement des talents locaux. Ceux qui assistent régulièrement aux audiences du CRTC connaissent bien la chanson, mais une fois un permis accordé, les promesses s'envolent souvent. C'est devenu une tradition dans le monde de la radio-télédiffusion. Le CRTC et anciennement le BGR sont peut-être responsables de cet état de chose puisque la surveillance des ondes, en excluant l'aspect technique, n'existe presque pas. Donc, les 2 requérants qui possèdent une certaine expérience dans le domaine de la radio et qui sont les deux seuls d'ailleurs à avoir manifesté un intérêt pour l'exploitation d'un réseau, devront faire valoir leur point de vue.

Monsieur Delaney connaît bien le rouage du CRTC et possède des ressources financières supérieures à CIVITAS. Certains actionnaires de TELE-INTER CITE sont de Québec alors que ce n'est pas tout à fait le cas pour Civitas.

Si monsieur Delaney a l'avantage d'avoir plusieurs hommes d'affaires de Québec parmi ses actionnaires, CIVITAS a l'avantage d'avoir oeuvré à Québec depuis plus de 4 ans puisqu'elle opère CJRP. L'audience de la semaine prochaine permettra à une pléiade d'avocats, de supposés experts en communication, de spécialistes et de consultants, de se faire valoir, mais tout ça n'est qu'une partie de la bataille puisque le "lobbying" s'avère plus rentable. Monsieur Delaney connaît très bien le CRTC et CIVITAS de son côté a essuyé 3 refus consécutifs de l'organisme dernièrement, soit pour l'exploitation de stations de TV à Ottawa et Sherbrooke et d'un système de câblo-diffusion à Trois-Rivières. Le CRTC seul peut mettre fin à cette situation ou faire en sorte qu'elle devienne une tradition pour CIVITAS en matière de télévision. Quant à Tele-Inter Cité, c'est sa première expérience devant le CRTC en ce qui a trait à la télévision.

Jean-Luc VACHON

NDLR —

Les lettres qu'on nous fait parvenir pour publication doivent porter sur un sujet d'actualité, éviter les attaques disgracieuses à la personnalité et ne pas dépasser 350 mots, soit environ 35 lignes dactylographiées. Ces lettres doivent être signées et indiquer l'adresse de l'expéditeur. L'Editeur se réserve le droit de rejeter toute lettre qui ne répondrait pas à ces normes.

ELECTRONIQUEMENT !

ALBANIE MORIN
SHERIFF
OTTAWA VILLAGE



LE LECTEUR

Voyageur déçu

Ayant vu et entendu à la TV, jeudi le 25 octobre 1973, au canal 11 à Québec à l'émission "Le Joint" M. Jean-Guy St-Martin de l'Office franco-québécois pour la jeunesse parler de son organisme para-gouvernemental. Je me demande encore s'il faut de bons tuyaux politiques ou des bonnes connexions pour être accepté à un stage en France. Ayant posé ma candidature moi et ma femme au printemps dernier, j'ai reçu une lettre m'informant que nous étions refusés. Etant membre d'un comité de citoyens de la basse-ville de Québec, c'est à se demander s'il n'y a pas eu de la discrimination envers ce comité. Même si j'ai lu dans un journal qu'il y avait eu 30 secrétaires venant de différents coins de la province de Québec qui ont pu faire un stage en France et que 25 jeunes Québécois feront un stage à l'automne

et que 85 jeunes travailleurs de la région de Québec ont posé leur candidature et que 9 groupes de jeunes travailleurs québécois ont été en France à l'été. Mais combien de la ville de Québec ont été acceptés et j'ai bien dit de la ville et non de la région ou de la province de Québec. (...)

André Pelletier,
Ville de Québec

Le public est invité à assister au concert que donnera la chorale et le groupe instrumental de l'université Laval, dimanche le 9 décembre, à compter de 20h 30, à la Résille du Pavillon Pollack. L'entrée sera libre. Sous le thème "Noël et Renaissance", plus de 30 choristes et 10 instrumentistes interpréteront des pièces de folklore écossais, napolitain, normand, polonais, huron et breton.

À l'émission "Vedettes en direct" qui sera télévisée le mardi 18 décembre à 20h, à l'écran de Radio-Canada,

Pierre Chouinard présentera deux chanteurs populaires que le public apprécie pour leur entrain et leur joie de vivre: **Karo et Tex.**

Afin de marquer le début des activités du nouveau centre de **Loisirs de St-Roch**, une soirée récréative aura lieu le 15 décembre à 20h au local situé au 230 rue Dupont.

La campagne de la **Guignolée** sera lancée vendredi soir au **Cercle des Voyageurs de Québec**, lors d'une dégustation de vins et fromages.



Le Dr Charles-E. Gosselin, de Sherbrooke, a récemment été élu président de l'Ordre des Dentistes du Québec, organisme qui remplace le Collège des Chirurgiens Dentistes de la province de Québec.



L'animateur de l'émission quotidienne "Boubou", Jacques Boulanger ne recule devant rien, même pas devant un petit tigre pour faire du Gala des orphelins, une réussite complète. Des milliers de jeunes défavorisés recevront des cadeaux, cette année, grâce à l'initiative de cet animateur de Radio-Canada. L'émission "Gala des Orphelins" sera présentée à l'écran le dimanche 16 décembre, de 15 à 17 heures.



M. Ed. Prévost, vice-président de la corporation Civitas Ltée, qui formulera une demande d'exploitation d'un réseau de télévision au CRTC, le 10 décembre prochain a annoncé le nom des membres qui formeront le conseil d'administration de la Cie de Télédiffusion mutuelle Inc. Ce sont : MM. **Jean-Paul Ostiguy, Dr Gustave Ginguas, Guy Beaulne**, directeur général du Grand Théâtre, **Me Jacques Taschereau**, de Québec et l'honorable **Geo. Emile Lapalme**.

Le Service CP Rails Marchandises outre-mer s'appellera désormais CP Rail Commerce outre-mer. Selon le directeur général de cette division, M. G.H. Creighton, ce nouveau nom décrira mieux le rôle de cette division.

La Jeune Chambre de Lévis-Lauzon organise une table ronde sur le transport en commun sur la Rive-Sud. Cette

réunion aura lieu le 13 décembre à 20h, à la Mairie de Lévis.

La direction du Développement culturel régional du ministère des Affaires culturelles a retenu les services de **M. Bernard Ducharme**, qui sera responsable des projets culturels pour le festival international de la jeunesse francophone qui se tiendra à Québec en août 1974.

Il est à se demander pourquoi le voirie de la ville de Québec tient tellement à doter les entrées des stations de service de bandes en béton, laissant ainsi qu'un passage étroit pour laisser passer les voitures qui se dirigent vers les pompes à essence. L'automobiliste doit surveiller l'entrée avant de s'engager vers les pompes pour ne pas heurter la bande et par ce fait, il retarde la circulation. C'est le même problème pour sortir de la cour des stations de

service. Mais... que peut-on faire, maintenant que tout est fait? L'attaché de presse du conseil de ville de

Québec, **André Savard** rentre d'un chaud séjour en Floride. Le teint basané à point, il est en excellente forme.



La nouvelle silhouette du magasin Laliberté.

... que l'ouverture officielle de la brasserie-restaurant "La Malteck" propriété de Dick Marshall aura lieu le 12 décembre. Cette nouvelle brasserie située route Kennedy à Lévis a retenu les services du fameux chef cuisinier "Pancho".

... que le tournoi provincial de squash en classe "C" se tiendra les 7, 8 et 9 décembre au PEPS de l'université Laval.

... que **M. Paul Bouchard**, consul du Guatemala et professeur au département d'histoire de la Faculté des Lettres à Laval, a été élu président de la Société des Écrivains Canadiens, section de Québec.

... que 17 pieds de neige sont tombés en Italie pendant que nous, Québécois sommes sans neige. Les années se suivent mais ne se ressemblent pas.

... que pendant que les média d'information et que tout le monde parle de pénurie d'essence (ce qui n'est pas le cas pour l'instant), les prix du carburant montent en flèche. Serions-nous en train de nous faire passer un beau "sapin"? C'est la bonne saison pour ça!

... que CJRP présente de la bonne musique depuis quelque temps. Pour employer une expression qui était à la mode chez mutuel, c'est beaucoup moins "kétaine" qu'au-paravant et c'est heureux pour les auditeurs.

... que **Louis B. Parent** a été nommé au poste de directeur des congrès pour le Québec Hilton, qui ouvrira ses portes le 16 janvier 1974.

... que les joueurs de l'équipe de hockey du quotidien "à propos" porteront leur nouveau costume ce matin alors qu'ils affronteront l'équipe de la Sûreté municipale de Québec à l'aréna du parc Victoria à midi. Ils seront bien "cute" nos gars, dans leur costume blanc, jaune et bleu!

... que la vente des billets de la loterie olympique dépasse les meilleurs espoirs des promoteurs.

Une participation qui augmente sans cesse

Les offres de participation des groupes socio-culturels et sportifs québécois au Festival international de la jeunesse sont déjà si nombreuses que la Société d'accueil a jugé bon de proposer une politique cadre à ce sujet.

C'est ce qu'ont révélé les responsables de la Société d'accueil lors d'une conférence de presse au cours de laquelle ils ont précisé que 2.000 délégués de 25 pays d'Amérique, d'Europe, d'Afrique, d'Asie et d'Océanie participeront à cet événement d'envergure qui se tiendra à Québec, du 13 au 24 août prochains.

Le président de la Société d'accueil, M. Richard Drouin, s'est réjoui de l'intérêt témoigné par les jeunes québécois à l'endroit du Festival: "La

réussite du Festival, a-t-il dit, va de pair avec ce désir qu'a chacun d'eux de témoigner d'une facette ou d'une autre de notre réalité".

Très sommairement, le regroupement proposé par la Société d'accueil est le suivant:

— Les groupes d'animation composés de spécialistes des disciplines culturelles et sportives travailleront directement avec les participants étrangers.

— Les groupes d'hôtes seront étroitement associés aux grandes fêtes d'accueil et de départ.

— Les groupes d'information désireux de faire découvrir notre réalité aux participants, la leur présenteront dans des kiosques ou à l'occasion de rencontres.

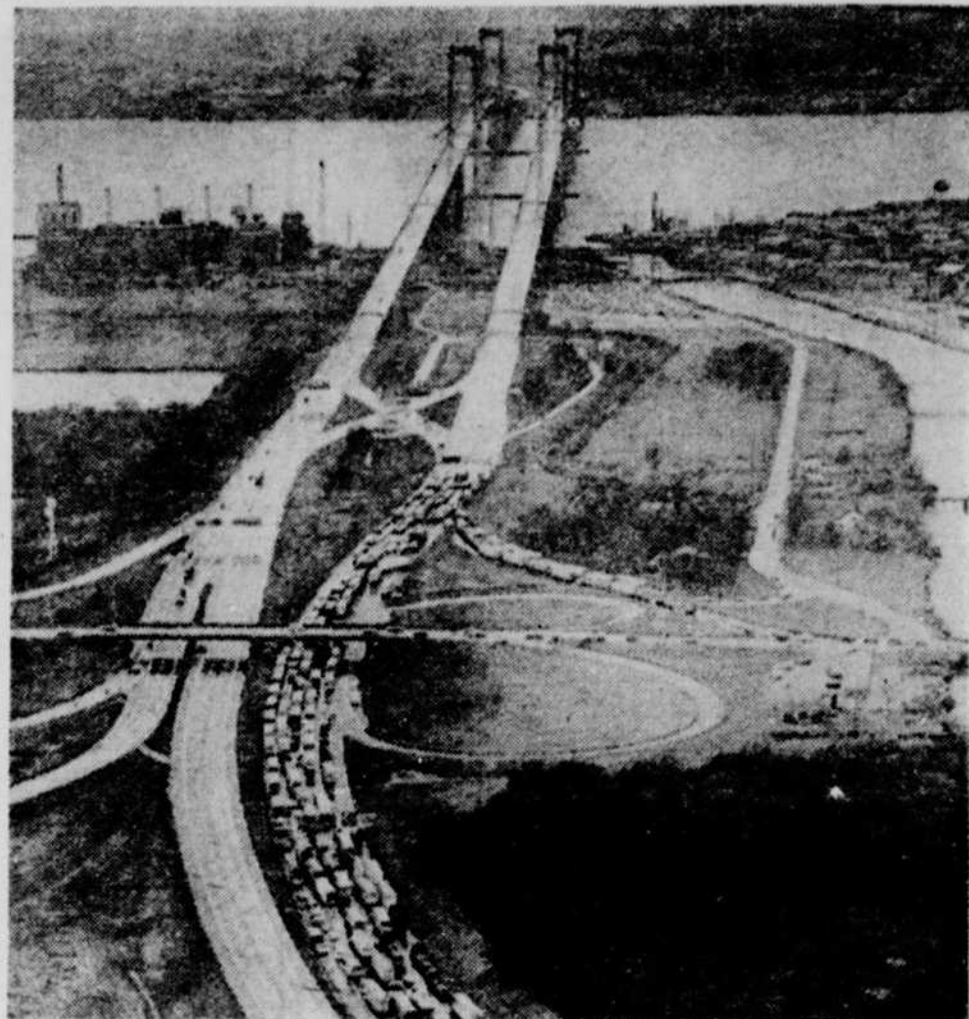
— Les groupes de contacts intéressés à échanger avec les délégués étrangers sur diverses questions, pourront le faire lors de rencontres formelles ou informelles.

Placement pour étudiants

Un véritable "Service de placement pour étudiants" devrait tout en permettant à l'étudiant d'obtenir un revenu d'appoint, s'assurer que son emploi temporaire se situe dans le prolongement de sa scolarité.

"C'est là le seul moyen de motiver réellement l'étudiant lui-même et d'assurer à l'employeur un minimum de rentabilité", affirme le Conseil du patronat du Québec dans un mémoire soumis au ministre responsable de ce service.

Suite à l'opération "2 pour 1" lancée en 1973 en vue de stimuler l'embauche des étudiants au sein de l'entreprise privée, le CPQ s'interroge sur la compétence du Service de placement étudiant qui, à son avis, s'est avant tout soucie de "placer" les vacanciers sans se préoccuper de l'intérêt qualitatif du stage.



Des camionneurs américains, protestant contre les limites de vitesse imposées sur les autoroutes et les récentes hausses de prix du pétrole, ont bloqué une des entrées du pont Delaware, près de Wilmington, hier. La circulation a été paralysée pendant plusieurs heures. (Téléphoto PA)

FLATTEUR



9163

SIZES 10 1/2-18 1/2

Marion Martin

Complétez le chic de cette robe avec un foulard de couleur contrastante. Remarque la ligne de taille basse amincissante.

Demandez le patron no. 9163. Demies grandeurs 10 1/2, 12 1/2, 14 1/2, 16 1/2, 18 1/2. La grandeur 14 1/2 (buste 37) prend 2 v. de matériel de 60 pouces de largeur.

Ecrivez lisiblement votre nom et votre adresse, ainsi que le numéro exact du patron et la grandeur, s'il y a lieu.

Adressez votre commande à:

Adressez votre commande à:

Le Département des Patrons,
à propos,
60, Progress Ave.,
SCARBOROUGH, Ont. M1T 4P7

Prix: 75¢ par patron

(Ajoutez 15¢ pour frais de Poste)

Seuls les mandats-poste et les chèques à l'ordre de TORONTO Star Syndicate seront acceptés. NE PAS ENVOYER DE MONNAIE NI DE TIMBRES-POSTE. Ces patrons ne sont pas échangeables. Ils sont habituellement livrés dans un délai de 15 à 20 jours. Les instructions sont en anglais seulement. Toute commande doit être envoyée pas plus tard que 2 mois après sa publication.

Ci-inclus \$ (les timbres ne sont pas acceptés)

Patron no: Tailles:

Patron no: Tailles:

Nom:

Adresse:

NOUVEAU MANTEAU



7427

Alice Brooks

Soyez confortable et sûre de vous en portant ce manteau fait de carreaux crochétés réunis ensemble.

Demandez le patron no. 7427. Grandeurs demoiselles 8-16 incl.

A l'université Laval

Le coût moyen par étudiant le plus élevé au Québec

(G.G.) — Le budget de fonctionnement de l'Université Laval, qui dépasse les \$68 millions, soit plus de \$1.3 million par semaine, représente un coût d'environ \$4,900 par étudiant régulier, et nous devons avouer que c'est le coût le plus élevé du Québec, a souligné hier le recteur de Laval, M. Larkin Kervin.

Précisant en outre que c'est aussi Laval qui affecte le plus gros pourcentage de son budget, déjà considérable, directement à l'enseignement, soit 49%, le recteur a ajouté que les autres secteurs, tels que la bibliothèque et les autres services académiques, recherche, services aux étudiants, sont moins bien servis.

DIFFICULTÉS

Selon le recteur, qui présentait le rapport annuel de l'université, la formule utilisée pour le financement des universités, la stabilisation des effectifs étudiants en 1972-73 et l'augmentation des coûts ont occasionnés au conseil de Laval des difficultés financières en 1972-73.

"Il manquait plusieurs millions pour que l'année se déroule de façon satisfaisante, et le budget proposé au début de l'année comportait toujours un déficit probable de \$1.8 million", a souligné M. Kervin.

Celui-ci a néanmoins précisé que le déficit accumulé a pu être réduit en fin d'année à \$1.3 million, grâce à une légère augmentation de la population étudiante, à des services mieux exploités et à une stricte économie.

Croquer!

Poudre adhésive
FASTEETH®
ultra-forte.

Plus sûre pour ceux qui portent un dentier.

C'est pas si bête!

OXFAM

C'est un organisme international qui s'occupe de développement dans les pays défavorisés; C'est un organisme privé sans but lucratif, dont le rôle est strictement humanitaire contrairement aux agences gouvernementales dont les visées sont politiques.

Au fond, OXFAM c'est une forme d'aide qui n'est pas si bête...

OXFAM

C'est vous qui aidez des millions d'hommes à s'en sortir sans rien devoir à personne.

OXFAM

C'est un coup de pouce que vous donnez pour mettre en marche des projets conçus par les gens du Tiers-Monde.

DONNER A OXFAM

C'est accepter de n'avoir qu'une face c'est accepter de réagir.

DONNER A OXFAM

C'est décidément pas si bête.

OXFAM

1117 1/2, Rue St-Jean
Québec G1R 1S3

* Des reçus seront émis pour fins d'impôt.

Campagne de souscription du 2 au 17 décembre



Des films plus ou moins connus

Par Pierre SEVIGNY

La Quinzaine nationale du cinéma québécois, qui débutera samedi soir dans notre région, offrira plus d'une dizaine de films plus ou moins connus de la population.

C'est d'ailleurs cette lacune que veut corriger le Conseil québécois pour la diffusion du cinéma en visitant les différentes régions de la province. Et selon M. Lucien Hamelin, directeur du Conseil québécois, la "quinzaine" a reçu un accueil encourageant depuis septembre compte tenu des moyens utilisés pour présenter les films.

Le Conseil québécois compte sur le travail bénévole d'associations pour organiser la "quinzaine" dans une région. C'est ainsi que la Coop de cinéma amateur de Québec, le Grand Théâtre et la station CKRL-FM ont mis leurs efforts pour présenter la "quinzaine" dans le Québec-métropolitain.

Des animateurs seront présents lors des projections et apporteront des éclaircissements au sujet des films présentés; des discussions seront également au programme dans le but de connaître l'opinion des spectateurs sur la qualité des films projetés.

La plupart des représentations sont gratuites sauf quelques-unes alors que le spectateur aura à déboursier la modique somme de 99 cents dans le but de défrayer les coûts de location de la salle.

Voici le programme détaillé de la "quinzaine":

- 8 décembre: au Centre culturel de Lévis, 36 rue Plante: "Québec, Duplessis et après" (1972) de Denys Arcand.
- 9 décembre: au Centre culturel de Lévis, 36 rue Plante: "On a raison de se révolter" (1973), création collective.
- 10 décembre: au Centre Mgr Bouffard, 295 Marie de l'Incarnation: "Richesse des autres" (1973) de Michel Gauthier et Maurice Bulbulian.
- 11 décembre: au Cégep de Limoilou, salle 801, 12e Rue: "La vie rêvée" (1972) de Mireille Dansereau.
- 12 décembre: au Cégep Lévis-Lauzon, 70 Philippe Boucher, Lauzon: "On a raison de se révolter" (1973) 2ème partie, création collective.
- Les 13, 14 et 15 décembre, les films seront projetés à la salle Octave-Crémazie du Grand Théâtre;
- 13 décembre: thème: les problèmes indiens "Chissibi, la mort d'un fleuve" de Boyce Richardson "Katak et Kutuk se racontent" de Richard Lavoie.
- 14 décembre: thème: le feu "Tu brûles... tu brûles" de Jean-Guy Noël "La Corvée" de Roger Murray.
- 15 décembre: thème: les problèmes sociaux "On a raison de se révolter", création collective.

Toutes les représentations débutent à 20h.



Le Club Canadien des Scandinaves procédait mardi, à son Festival de Lumière à Quenn's Park, Toronto. Ce festival indique le début de la saison de Noël. Les petits étaient aussi de la fête. (Téléphoto PC)

Le Regroupement des étudiants pré-gradués

Un premier pas vers le regroupement de l'ensemble des étudiants de l'UL.

par Guy GIROUX

Un premier pas vers le regroupement de l'ensemble des étudiants de l'université Laval vient d'être franchi, avec la création d'une nouvelle organisation étudiante sur le campus: le Regroupement des étudiants pré-gradués.

Cette organisation, selon des modalités différents, tient en quelque sorte à prendre la succession de l'Association générale des étudiants de Laval (AGEL) dissoute en 1969.

Les porte-parole de la nouvelle organisation étudiante, dont le Conseil de l'univer-

sité accepta le principe de la création, il y a quelque temps, ont précisé hier lors d'une conférence de presse, qu'ils sont décidés à vaincre l'apathie collective chronique qui ronge et détruit lentement la masse étudiante depuis la chute de l'AGEL.

OBJECTIF

Le Regroupement des étudiants pré-gradués (REP), dont l'objectif général consiste à restructurer et à améliorer la participation étudiante sur le campus est en somme une "emanation" du Collège électoral des pré-gradués, chargés d'élire des étudiants, appelés à siéger au sein de différents organismes de l'université: comités, conseils et commissions.

Sous sa nouvelle appellation, le collège électoral, qui s'est donné un conseil exécutif, doit comprendre un étudiant de chacune des 12 facultés de l'université Laval. Les étudiants seront appelés, dans une certaine mesure, à jouer un rôle d'animation au sein de leur milieu respectif. "Reconstruire, réorienter, renouveler une participation étudiante, réveiller l'intérêt depuis trop longtemps endormi est un défi d'envergure pour cette poignée d'individus noyés dans une mer trop calme où l'indifférence générale tend à venir le grand principe de base", a affirmé hier le secrétaire de l'organisation, M. Pierre Babineau.

BUDGET

Pour l'année courante, le REP dispose d'une subvention de \$5,000, qui lui a été consentie par le service Vie étudiante de l'université. Un local a d'ailleurs été mis à sa disposition sur le campus, il est situé au Pavillon Pollock.

Conscients qu'ils ont un travail énorme de sensibilisation à entreprendre auprès de la masse étudiante de Laval, les promoteurs du REP ont l'intention d'organiser une campagne d'information pour faire connaître la nouvelle organisation.

Soulignons que seule la faculté des Sciences sociales n'est pas "représentée" jusqu'ici au sein du REP. Mais on a bon espoir d'obtenir l'adhésion générale, lors des prochaines élections prévues pour février ou mars 1974.

HOROSCOPE

JEUDI LE 6 DECEMBRE 1973



21 mars au 20 avril (Bélier) — Tenez compte des exigences de votre santé. Vous devenez l'apôtre d'une bonne cause et faites preuve d'un grand dévouement.



21 avril au 21 mai (Taureau) — Vous parviendrez à faire valoir votre opinion, après des conversations multiples et animées. Influences planétaires mixtes.



22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Il y a place pour de nouvelles idées et des initiatives teintées d'originalité. Allez de l'avant avec confiance.



22 juin au 23 juillet (Cancer) — Réjouissez-vous avec ceux qui sont heureux, mais n'oubliez pas de sympathiser avec ceux qui sont dans le malheur.



24 juillet au 23 août (Lion) — Vos efforts seront couronnés de succès. Efforcez-vous d'être clair et bref, si vous voulez éviter les malentendus.



24 août au 23 septembre (Vierge) — Évitez d'être brusque ou maladroit. Vous êtes sur la voie d'un succès personnel. Bonne journée dans l'ensemble et le détail.



24 septembre au 23 octobre (Balance) — Distribuez votre travail de façon à éviter les courbatures et le surmenage. L'opposition vous donne du fil à retordre.



24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Maintenez la qualité de votre travail, tout en élargissant le champ de vos intérêts. On fait appel à votre sens social.



23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Il y a pas de meilleur temps qu'aujourd'hui pour faire ce que vous avez à faire aujourd'hui... demain il sera trop tard.



22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Ne prenez pas de mauvaise part les bons conseils que l'on vous donne. On vous ménage une bonne surprise.



21 janvier au 19 février (Verseau) — Il faudra mieux prendre les contrariétés avec un grain de sel aujourd'hui. Votre attitude sera un exemple puissant.



20 février au 20 mars (Poissons) — Le mouvement de la planète Neptune est propice aux créations artistiques. Libérez-vous des obligations superflues.

Demain soir à l'Institut Canadien

Le groupe québécois "Way-out" termine une formidable tournée

Par Pierre SEVIGNY

Le groupe québécois, Way-out, clôturera une tournée formidable vendredi soir par la présentation d'un spectacle à l'Institut canadien, 42 rue St-Stanislas, Québec.

Les amateurs de musique progressive seront servis à souhait lors de ce spectacle par l'exploration de nouvelles formes musicales à l'aide d'une instrumentation plus diversifiée. Le groupe Way-out,

composé de 4 musiciens, n'interprète que des compositions originales depuis trois ans et demi. Deux spectacles seront offerts à la population vendredi soir, à 19h30 et 22h30 à l'Institut Canadien.

TAPIS — TAPIS — TAPIS — TAPIS — TAPIS — TAPIS — TAPIS

ATTENTION CONSOMMATEURS

DUPONT 501
incluant sous
tapis et pose
\$6.95

TAPIS IMPRIME
de cuisine
\$5.95

TAPIS DE
CONTRAT
\$3.95

OZITE
caoutchouté
\$2.69

SHAG
caoutchouté
100% nylon
\$6.95

VINYLE
coussiné
\$2.95

Plusieurs
balances de
rouleau
PRIX COUTANT



TAPIS BEAULIEU ENR.

220, rue St-Vallier Ouest — 524-2288

Facilité de paiement — Financement sur les lieux

TAPIS — TAPIS — TAPIS — TAPIS — TAPIS — TAPIS — TAPIS

Couronne de Noël au fromage de Hollande

Pratique, décorative et délicate : voilà ce que nous pouvons dire de la couronne de Noël et du Jour de l'An fabriquée à l'aide d'une boule de fromage Edam importé de Hollande.

L'enveloppe de cire rouge du Edam importé, entourée de persil frais bien vert,

ajoutera un cachet particulier à votre table.

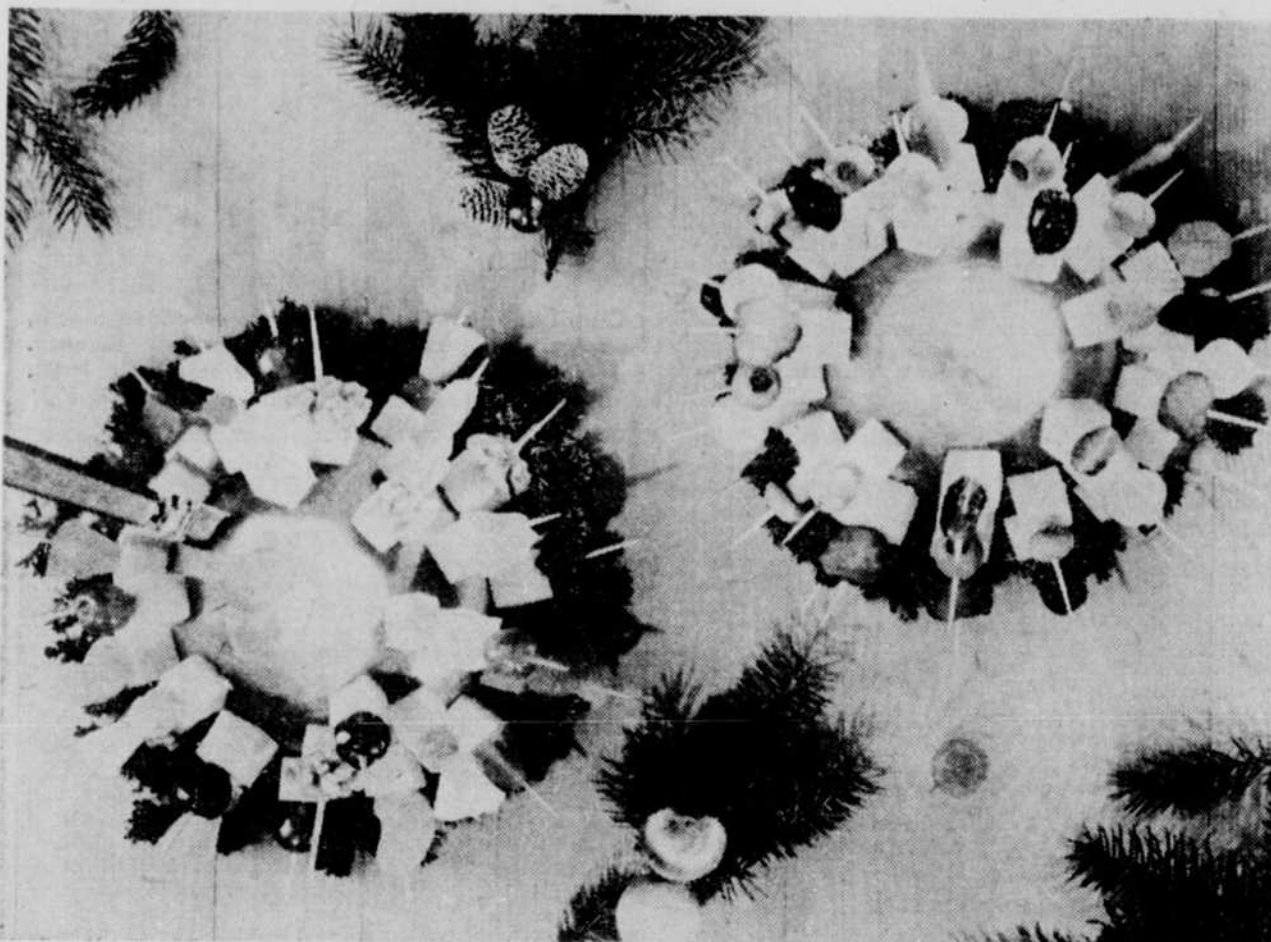
Coupez une tranche d'environ trois pouces de diamètre du dessus de la boule de Edam et placez une cuillère à fromage à l'intérieur pour que vos invités puissent se servir.

Pour varier, tranchez en cubes du Edam ou du Gouda

et plantez-y des cure-dents après avoir ajouté des cerises glacées ou maraschino. Celles-ci peuvent être remplacées par des tranches d'ananas recouvertes de gingembre en cristaux, de pacanes ou de noix, de quartiers de mandarines ou, encore d'olives.

Placez ensuite la boule de Edam sur un plateau et entourez-la de persil. Vous pouvez préparer cette couronne à l'avance et la placer au réfrigérateur en la recouvrant de papier étanche.

Servez à la température de la pièce.



La couronne de Noël et du Jour de l'An, fabriquée à l'aide d'une boule de fromage importé de Hollande.

LE FANTÔME



par Lee Falk et Ray Moore



PHILOMENE

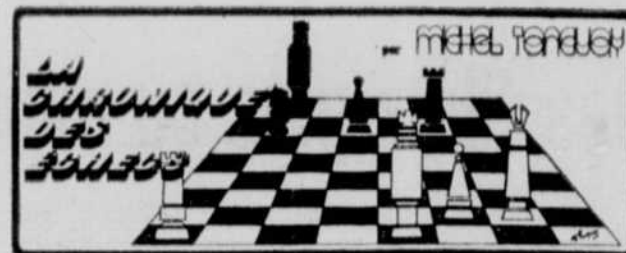


par Ernie Bushmiller

LA FAMILLE TETEBECHÉ



par Chic Young



Partie des maîtres

Plusieurs des participants de Pétropolis ont profité de leur présence au Brésil pour s'inscrire au tournoi international de Sao Paulo. Voici une partie de ce tournoi que les connaisseurs de la variante Scheveningue (de la Sicilienne) rejoueront avec plaisir et profit :

Blancs : Hugg
Noirs : Ostojic

1 e4, c5; 2 Cf3, e6; 3 d4, c:d4; 4 C:d4, Cf6; 5 Cc3, d6; 6 Fe3, a6; 7 Fd3, b5; 8 a3, Fb7; 9 0-0, Cbd7; 10 f4, Tc8; 11 Df3, g6; 12 Cd2, Fe7; 13 g4, h5; 14 h3, h:g4; 15 h:g4, g5; 16 Cg3, Th4; 17 f:g5, Cc5; 18 Df4, T:g4; 19 Df2, Ch5; 20 Fe2, T:g3+; 21 Rh2, Cg4+; 22 F:g4, T:g4; 23 Fb6, Tc7; 24 D:f7+, Dd7; 25 D:h5, T:g5; 26 Dh7, Dc8; 27 Tf7, T:c3; 28 b:c3, F:c4; 29 D:c4, Th5+; 30 Rg1, Dg8+; 31 Dg2, Tg5; 32 Tf2, Dg6; 33 a4, Dc4; 34 a:b5, a:b5; 35 Ta7+, Rc6; 36 Fd4, e5; 37 Ta6+, Rd5; 38 Fb6, T:g2+; 39 T:g2, Dc1+; 40 Rh2, Fg5; 41 Ff2, Dd2; 42 Fg3, Dd1; 43 Tf2, Fc3; 44 Tf6, D:c2+; 45 Rh3, Fc5; 46 Ff3, Dc2; 47 Abandonne.

On peut consulter l'intéressant commentaire de cette partie par Camil Séneca, au club de l'Union Commerciale, où la plupart des chroniques d'échecs sont à la disposition des membres et de leurs amis.

PHN

MOTS CROISÉS

PROBLEME No 2626

HORIZONTALEMENT

- Oiseau de proie du genre faucon. — Ancien bouclier.
- Outil du tonnelier. — Jumelles. — Route rurale.
- Troupe régulière d'un Etat. — Port de la Rome antique.
- Chiffres romains. — Petit morceau de pain frit qu'on met dans une purée.
- Villes. — Pacha de Janina. — Saint normand.
- Le jour avant. — Nommé. — Berceau.
- Ministre du culte.
- Réitération. — Qui occupe la première place.
- Epoux. — Dieu des vents.
- Petite maison.
- Article. — Perçoit par l'un des sens. — Versus.
- Comm. de Belgique. — Saint. — Outil de la modiste. — Règle double.

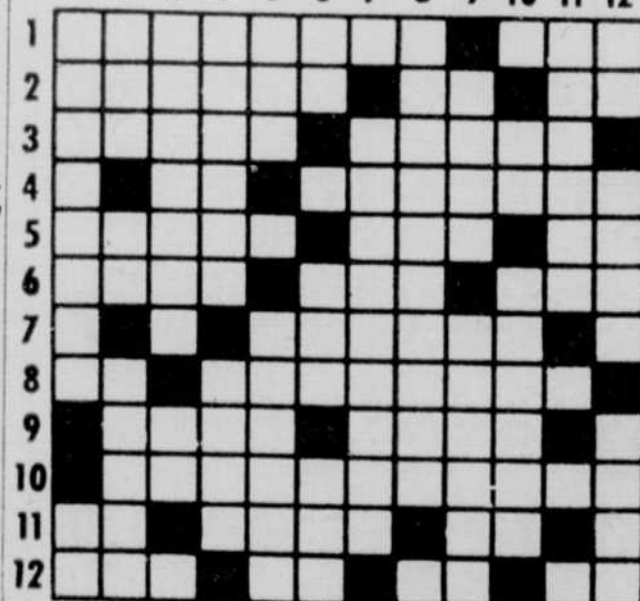
- De la naissance à la mort. — Action de prendre (pl).
- Inf. — Période. — Possèdent.
- De vive voix.
- Détermination.
- Sorte de boîte qui sert à mettre. — Au-dessus du commun.
- Dans maître. — Toques rondes et plates.
- Personne de race blanche née dans les Colonies.
- Ville de Chaldée. — Point cardinal. — Pauvre homme.

Procurez-vous à notre Librairie la Clé des Mots Croisés, 3 à 13 lettres. Définitions exactes. Prix : \$2.00 — et la Nouvelle Clé des Mots Croisés (2 et 3 lettres). Prix : \$0.60.

Solution du problème No 2625

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
V	A	C	U	I	T	E	R	A	P	E	
V	A	C	U	I	L	E					
P	A	T									
U	N	I	T	E							
A	C	M	E								
M	E	T	O								
T	A	L	I	C	O	R	N	E			
G	E	T									
F	R	E	R	O	T						
E	R	E	B	O	T						
T	A	N	R	P							
E	L	E	V	E							

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12



Les clubs Richelieu sont très populaires en Europe

Par DONAT VALOIS

LIEGE, BELGIQUE (PC) — Le Richelieu International, qui a son siège social dans la capitale canadienne, effectue actuellement une véritable percée en Europe et en Afrique.

Il est, semble-t-il, le club de services canadien qui, depuis quelques années, jouit de la meilleure cote d'amour sur ces deux continents.

Depuis 1970, 10 sections ont été fondées en France et une, au Zaïre, la première en Afrique. Mais, au cours des prochaines semaines ou des prochains mois au plus tard, des clubs Richelieu seront créés en Belgique, en Angleterre, en Suisse et même en Allemagne comme d'ailleurs d'autres sur le territoire français. Des sections seront aussi établies en Tunisie d'abord, puis au Sénégal, Togo, Gabon, Cameroun, Niger et en Côte-d'Ivoire.

Dans tous ces pays les contacts ont été faits et dans bien des cas, les préparatifs à la fondation des nouvelles sections sont presque complétés. Souvent, on n'attend que le passage du délégué général du Richelieu International, M. P.E. Bélanger, un homme d'affaires de Montréal qui, avec un ex-président du mouvement, Me Gontrand Rouleau, un avocat de Baie-Comeau, parcourt depuis près de deux mois l'Europe et l'Afrique.

MM. Bélanger et Rouleau étaient en Belgique, en octobre dernier, où devaient être créés les deux premiers clubs Richelieu belges, à Bruxelles et à Liège. Ils sont aussi allés amorcer les préparatifs en vue de la fondation d'une section à Bruges, petite ville flamande.

ACCT

Leur passage à Liège a coïncidé avec la tenue de la troisième conférence générale de l'Agence de coopération culturelle et technique qui groupe 25 pays entièrement ou partiellement de langue française.

Ils ont eu plusieurs rencontres avec des délégués de ces pays et, d'une pierre deux coups, ils ont demandé à la conférence générale d'accepter le Richelieu International parmi les membres du Conseil consultatif de l'Acct, ce qui fut fait "parce que nos objectifs, a dit M. Bélanger, collent à ceux de l'agence".

Le Richelieu qui a pris naissance dans les milieux francophones d'Ottawa, il y a 29 ans, s'est d'abord développé au Canada français et chez les Franco-américains de la Nouvelle-Angleterre et de la Louisiane. Aujourd'hui, même si le non-francophone n'est pas écarté du mouvement, il reste que les dirigeants du mouvement cherchent à le développer surtout dans les pays de la communauté francophone mondiale ou dans ceux qui abritent des noyaux de francophiles.

M. Bélanger et Rouleau misent beaucoup sur les sections qui existeront en Belgique. Selon eux, les Richelieu de Bruxelles et de Liège devraient propager rapidement l'esprit du mouvement dans le pays.

Les hommes qui s'occupent de la fondation des clubs sont souvent des personnalités du pays ou du

Canada qui y sont en poste. A Bruxelles, par exemple, M. Jean Deschamps, délégué général du Québec en Belgique, "sera l'un des membres fondateurs", a dit M. Bélanger.

FRANCE

Le premier club Richelieu français a été créé à Cannes, en février 1970, et sa fondation a été suivie rapidement par celle des sections de Rennes, Paris, Toulouse, Caen, Marseilles, Le Mans, Nice, Aix-en-Provence et St-Raphaël. D'autres clubs seront bientôt établis à Toulon, Montpellier, Lyon et Grenoble. "On aime beaucoup les Canadiens en France", note M. Bélanger, expliquant que la profusion des Richelieu dans ce pays ne va pas sans l'adhésion de personnalités.

A Paris, par exemple, M. Jean Vinant, président-directeur général de la Chambre de Commerce France-Canada, a été parmi les membres fondateurs de la section. M. Jean-Louis Gagnon, ambassadeur du Canada auprès de l'UNESCO, en est devenu un membre actif, il y a un an, comme l'est aussi M. Michel Lancrenon, président de l'American Express.

Les Richelieu de France comptent aussi des repré-

sentants de la noblesse française: comtes, ducs, etc.

Sur le continent américain, le Richelieu International continue de s'étendre, note M. Bélanger. Une section sera prochainement établie à New York tandis qu'une autre le sera, en fin de novembre, à Vancouver, la première en Colombie-Britannique. Des clubs Richelieu existeront alors dans huit des 10 provinces canadiennes et des approches ont été faites au Manitoba et à Terre-Neuve où le mouvement n'existe pas encore. A la mi-octobre, il existait 206 clubs dans le monde ainsi répartis: 175 au Canada, regroupant environ 6,000 membres; 20 aux États-Unis 500 membres, 10 en France 300 membres et un au Zaïre 35 membres.



Lisa Biollo est née dans des conditions peu communes l'an dernier, plus précisément à bord de l'auto familiale à une température sous zéro, près d'une station de service. Don McBeth (à gauche) avait à ce moment-là aidé le couple Biollo. Mardi dernier, M. et Mme Biollo ont invité M. McBeth à célébrer avec eux, le premier anniversaire de naissance de la petite Lisa, qui n'a pas attendu bien longtemps avant de se mettre les pieds dans le gâteau. (PC téléphoto)

La nièce de Pie XII veut rencontrer Paul VI

ROME (AFP) — La comtesse Elena Rossignani, 58 ans, nièce de Pie XII, a demandé audience à Paul VI, a déclaré à l'AFP l'avocat roumain de la comtesse. Cette requête est en relation avec la plainte récemment déposée par la comtesse contre l'écrivain américain Robert Ktaz et le producteur Carlo Ponti, auteurs d'un livre et

d'un film sur l'exécution de 135 otages romains par les nazis, le 24 mars 1944. L'un et l'autre mettent en cause Pie XII, accusé d'avoir refusé d'aider à sauver les victimes.

A l'époque, Mgr Jean-Baptiste Montini le Pape Paul VI était substitut de la secrétaire d'Etat. Il constitue aujourd'hui le meilleur té-

moin de l'action de Pie XII, réponse à la demande d'audience pontificale demandée il y a quelques jours.

La presse du Vatican et la revue jésuite Cavilta catolica ont déjà protesté contre le caractère fantaisiste et tendancieux du livre et du film qui a pour acteurs Richard Burton et Marcello Mastroianni.

Mme Rossignani est fille du comte Luigi Rossignani et d'Elisabetta Pacelli, sœur du Pape Pie XII.

Mardi, Mme Rossignani n'avait pas encore reçu de

Cette année les Lavigne recoivent les Bolwin!

Mme Lavigne

n'a pas ménagé ses efforts afin de régaler ses invités au réveillon. Elle a tout prévu, tout préparé avec soin, depuis les hors-d'oeuvre jusqu'au dessert. Rien ne manque et pour que ses convives soient en mesure d'apprécier plus encore ses talents de cordon-bleu, Mme Lavigne a décidé de servir du vin, car elle sait que le vin rehaussera le goût de toutes les bonnes choses qu'elle a cuisinées.



Voici quelques suggestions pour vous guider:

HORS-D'OEUVRE: En général, sauf avec des hors-d'oeuvre à la vinaigrette, un vin blanc sec ou demi-sec.

PLAT PRINCIPAL: Dinde ou poulet rôti: Vin rouge sec, léger pas trop fruité ni corsé. Tourtière ou pâté à la viande ou ragoût de pattes de porc: Le même qu'avec la dinde ou le poulet rôti, ou un vin sec plus corsé ou encore un vin blanc ni trop sec ni trop sucré.

Jambon froid: Vin blanc pas trop sec ou un vin rouge fruité et léger.

Rôti de boeuf: Vin rouge sec assez étoffé et ayant du corps.

DESSERTS: Vin doux et liquoreux (sucré).

Enfin il est très possible de servir le même vin du commencement à la fin du repas.

S'il s'agit d'un vin rosé sec ou d'un vin mousseux de type champagne brut (très sec).

Nos gérants de magasin peuvent guider votre choix.



SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

Super-aubaines
Mélange

Croûte à Tarte Brodie

 Paquet
18 oz

32¢
Super-aubaines
Betteraves marinées

Canadiana — Tranchées

 Pot
24 oz

28¢
Super-aubaines
Gâteau étage

Congelé — Sara Lee

 Paquet
14 1/2 oz

68¢
Super-aubaines
Riz Dainty

A cuisson rapide

 Bte
24 oz

78¢

DOMINION

Epargnez sur vos repas de Noël!

**FRAIS CUIT CHAQUE JOUR...
Le Fournil**
PAIN - GATEAU

 Sauce aux pommes,
Délicieux!
Chacun

35¢
BRIOCES

 Aux Framboises ou
Citron!
Pqt de 8

49¢
TARTELETTES

 Au Beurre —
Les Favorites!
Pqt de 6

55¢

 DISPONIBLES DANS LES
MAGASINS AVEC "LE FOURNIL"

Fruits et légumes frais!
ORANGES SUNKIST

 De la Californie —
Nouvelle récolte —
Sucrées — Grosseur 88

99¢
10 pour

POMMES DE TERRE

 Du Nouveau-Brunswick
Canada No 1

68¢
Sac 10 lb

CONCOMBRES

 De la Floride — Canada No 1
Délicieux — Verts

12¢
CANNEBERGES FRAICHES

 Importées
Faciles à préparer

39¢
Bte 1 lb

CELERI PASCAL

 De la Californie — Canada No 1
Grosses 24

33¢
BANANES MURES

Importées — Les Favorites!

10¢
TANGERINES

 De la Floride — Sucrées
Juteuses — Grosseur 210

39¢
douz.

POISSON EN PATE

Highliner — Boîte 3 oz

19¢
MARINADES MELANGEES

Sucrées — Habitant

52¢
Pot 24 oz

BETTERAVES MARINEES

Habitant — Pot 24 oz

35¢
EAU DE SOURCE

Saratoga — Bout. 28 oz

24¢
LAIT EVAPORE

Richmello — Boîte 16 oz

21¢
CROUSTILLES

 Maple Leaf — (Prix marqué 69¢)
Sac 9 oz

67¢
BATONNETS

Maple Leaf — Sac 5 1/2 oz

38¢
MELANGE à SOUPE

 Nouilles et Poulet —
Stuart House — Pqt de 2

25¢
PAPIER D'ALUMINIUM

Stuart House — Roule. 12" x 50'

74¢
MARGARINE MOLLE

Picnic-Bol — 1 lb

59¢
MARGARINE MOLLE

 SUPER-AUBAINE
Blanchet — Cont. 1 lb

51¢
POIRES ET PECHEES

 Richmello — De Fantaisie
Garnies ou Dés

56¢
Bte 28 oz

JUS DE POMMES

F.B.I. — Bouteille 48 oz

65¢
OLIVES QUEEN

 Gattuso — Ordinaires
SUPER-AUBAINE

64¢
Pot 15 oz

HUILE VEGETALE

Pam — A vaporiser

\$1.09
Bte 9 oz

JUS D'ORANGE F.B.I.

 De concentré — Bout. 32 oz
Bout. 64 oz SUPER AUBAINE 79¢

44¢
DINNER AU FROMAGE

 et Macaroni —
Catelli — Bte 7 1/4 oz

18¢
ALIMENT POUR CHIENS

 Burger au Fromage
Ken-L-Ration

\$1.99
Bte 72 oz

ALIMENT POUR CHATS

 Pamper — Foie — Thon —
Rognons

22¢
Bte 6 oz

ALIMENT POUR CHIENS

 Prime Soft
Moist assorti

19¢
Bte 6 oz

BEURRE DE CARAMEL

Grenache — Contenant 14 oz

31¢
FROMAGE TRANCHE

Richmello — Ordinaire

1.65
Pqt 32 oz

COCKTAIL DE FRUITS

Dominion de Choix

37¢
Bte 14 oz

JUS DE TOMATES

Dominion — De Fantaisie

39¢
Bte 48 oz

KETCHUP AUX TOMATES

 Dominion — (15 oz 34¢)
Bout. 11 oz

25¢
APPRET A SALADES

 Richmello — (16 oz 45¢)
Pot 32 oz

77¢
FARINE DOMINION

Tout usage — Sac 5 lb

67¢
PAPIER DE TOILETTE

 Royale — Couleurs assorties
Pot 2 Roule.

43¢

C'EST TOUJOURS... À CAUSE DES VIANDES!

ROSBIF DE PALETTE

Tendon Dorsal enlevé!

99¢
lb

ROSBIF COTES CROISEES

Prêt pour le Four!

\$1.19
lb

ROSBIF DE COTES

Nature de Choix!

\$1.69
lb

BIFTECK DE PALETTE

Coupe du Centre!

\$1.09
lb

BIFTECK DE RONDE

Tranche complète déossée

\$1.69
lb

BIFTECK DE SURLONGE

Epais et juteux

\$1.79
lb

PALERON HACHE

A chaque heure!

\$1.19
lb

BOEUF HACHE

Frais à chaque heure!

\$1.07
lb

POULETS A ROTIR

 Congelés — Catégorie "A"
2-4 lb

59¢
lb

CUISSES DE POULET

Congelées — Boîte de 2 lb

\$1.89
POITRINES DE POULET

Congelées — Boîte de 2 lb

\$1.99
BACON SANS COUENNE

Maple Leaf — Paquet 1 lb

\$1.25
BACON SANS COUENNE

Marque Jubilee — Pqt 1 lb

99¢
JAMBON A DINER

 Petit Goret —
Prêt-à-manger

\$1.99
lb

EPAULE DE PORC

 Fumée — Picnic —
Petit Goret

95¢
LONGES DE PORC

 Frais — Bout des côtes
Env. 4 lb

89¢
PORC FRAIS HACHE

Idéal pour tourtières

\$1.19
SUIF DE BOEUF

En morceaux — Paquet 1 lb

59¢
SAUCISSES DE PORC

Bilpage — En vrac

95¢
lb

TETE FROMAGEE

Bilpage — Contenant 10 oz

77¢
SAUCISSES DE PORC

 La Belle Fermière
ou Bilpage — 15 oz

\$1.17
lb

TOURTIERE

 La Belle Fermière
ou Bilpage — 15 oz

\$1.09
ch.

SAUCISSES FUMÉES

Maple Leaf ou Swift — Pqt 1 lb

95¢
SALADE DE CHOU

Hygrade — Contenant 24 oz

69¢
JAMBON CUIT

Maple Leaf — Tranché — Pqt 6 oz

95¢
PIZZA COORSH

Ensemble de 2 — Dos à Dos

99¢
2 pour

ROULES AUX OEUFS

Bilpage — Boîte de 6

72¢

COMMANDEZ TOUT DE SUITE

 votre dinde
de Noël
Obtenez un bon
de commande
dès maintenant
au comptoir des viandes.

 La dinde Deluxe
Golden Bird
de première qualité!

FAITES DES PROVISIONS
FEVES GERMEES

 A Chop Suey — Montréal
Bte 28 oz

32¢
SAUCE SOYA

 A Chop Suey — Montréal
Bout. 5 oz

24¢
MELANGES A GATEAUX

 Monarch — Assortis
"Pouch Pack"

26¢
9 1/2 oz

CORNICHONS DILL

 Entiers — Bick's —
(Sans ail)

59¢
Pot 32 oz

PETITS CORNICHONS

Bick's — Pot 24 oz

65¢
THON ALBACORE

 Highliner — Chair Solide
Bte 7 oz

83¢
FAITES DES PROVISIONS
GELEE EN POUDRE

 Jell-O — Assortie
SUPER-AUBAINE

13¢
Pqt 3 oz

MELASSE

 Grandma — De Fantaisie
Contenant 40 oz

46¢
SAUMON COHOE

Clover Leaf — Boîte 1/2

83¢
PETITES CREVETTES

 Marque Salad — Bte 4 1/4 oz
Nettoyées

\$1.09
CAFE INSTANTANE

 Maxim — Séché à froid
Pot 4 oz

\$1.34
JUS DE CITRON

Realemon — Bouteille 25 oz

69¢
FAITES DES PROVISIONS
TARTE AU CITRON

 Richmello —
SUPER AUBAINE

49¢
tarte 24 oz

GATEAU AUX FRUITS

Domino — Morceau 4 lb

\$2.99
AMPOULES ELECTRIQUES

 Dominion — 25-40-50-100 W
Pqt de 2

38¢
AMPOULES ELECTRIQUES

 Blanches — Dominion —
40-60-100 W

42¢
Pqt de 2

CLOSE-UP

 Dentifrice — Rég. ou Menthe
Format 100 ML

69¢
FACELLE ROYALE

 Bte de 333
Tissus Faciaux
(pour hommes 67 - 37¢)

cents, et un supplément de
cents, le 28 fév. aux action
res inscrits le 31 déc.

Hier à Wall Street

Nouvelle chute de l'indice des industrielles

NEW YORK (AFP-PA) — Nouvelle chute des cours mercredi à Wall Street, où, cette fois, l'indice des industrielles a chuté nettement en-dessous du niveau des 800 points, après en avoir perdu une quinzaine au cours de la séance, sur un marché à peu près aussi actif que la veille.

La crise pétrolière et ses conséquences néfastes pour l'économie américaine en 1974 dominent toujours les transactions et inquiètent les investisseurs. Le fait que le seuil des 800 points — considéré comme "psychologique" — ait été franchi sans trop de résistance par le marché semble indiquer, selon certains analystes, que ce dernier va continuer à régresser si aucune nouvelle favorable ne vient interrompre la baisse.

Parmi les compartiments les plus touchés figurent à nouveau les automobiles, où General Motors perd 1 5-8 et Ford, 1 7-8, de même que les pneumatiques, qui comme Firestone et Goodyear, perdent souvent plus d'un point.

Fortes baisses également aux aéronautiques, où General Dynamics recule de près de deux dollars, aux télévi-

sions, où Zenith et Motorola en perdent environ 2 chacun et aux chemins de fer, où Burlington et Chesapeake regressive de plus d'un dollar. Syntex chute de 8 5-8 aux pharmaceutiques et Dupont perd 3 points aux chimiques, également faibles, de même que les électroniques et compagnies aériennes.

Les pétroles ont continué à s'effriter, de même que

Activité fébrile à la Bourse canadienne des obligations

TORONTO (PC) — Les prix ont baissé mercredi à la Bourse canadienne des obligations et l'activité y a été grande.

Le court terme recule d'environ trois huitième de point et les valeurs des sociétés perdent entre trois huitièmes de point et un demi-point.

Les prêts au jour le jour étaient disponibles à 6 1-2 p.c. et il n'y a pas eu de transactions dans le secteur

des bons du trésor de trois et six mois.

VILLE VANIER
AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, greffier, que le conseil de la ville de Vanier a adopté le 25 septembre 1973, le règlement numéro 616 pour emprunter une somme de quatorze mille sept cents dollars (\$14,700.00) pour le prolongement de l'égout de surface de l'avenue Pruneau.

Avis Public est aussi donné que ledit règlement est actuellement déposé au bureau du soussigné où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance.

AVIS EST AUSSI DONNE QUE LEDIT REGLEMENT :

- 1- est réputé avoir été approuvé par les électeurs propriétaires d'immeubles imposables, le 3 octobre 1973.
- 2- a été approuvé par le ministre des Affaires municipales du Québec, par un arrêté en date du 27 novembre 1973.
- 3- a été approuvé par la Commission municipale du Québec, par un arrêté en date du 27 novembre 1973.

et que ledit règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Donné à Vanier, ce 5 décembre 1973.

Le Greffier,
ROGER GAUVIN, o.m.a.

TOWN OF VANIER
PUBLIC NOTICE

PUBLIC NOTICE is hereby given by the undersigned, Town Clerk, that the Council of Town of Vanier adopted last September 25th 1973, by-law no 616 to borrow a sum of fourteen thousand seven hundred dollars (\$14,700.00) to cover cost of extension of sewerage works on Pruneau Avenue.

Public Notice is also given that the said by-law has actually been deposited at the office of the undersigned where cognizance thereof may be taken.

Notice is also given that the said by-law is to be approved by the electors of taxable properties on October 5th 1973.

2- has been approved by the Minister of Municipal Affairs by an order in council dated November 27th 1973.

3- has been approved by the Quebec Municipal Commission by an order in Council dated November 27th 1973.

and that the said by-law will come into force on the date of its publication.

Given at Vanier this 5th day of December 1973.

ROGER GAUVIN, o.m.a.,
Town Clerk

VILLE VANIER
AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné :

- 1- QUE le conseil de la ville de Vanier a adopté, le 3 décembre 1973, le règlement numéro 626 pour emprunter une somme de \$24,100.00 pour la construction d'une remise attenante au Centre des Loisirs.
- 2- Que les intéressés pourront prendre plus amplement connaissance de ce règlement au bureau du soussigné.
- 3- Que le conseil a fixé au jeudi le 13 décembre 1973, à sept heures du soir, à l'endroit ordinaire des réunions du conseil, l'assemblée publique à laquelle les électeurs propriétaires d'immeubles imposables sont convoqués, et que là et alors ledit règlement sera soumis aux dires des électeurs et pris par eux en considération conformément à la loi.

Donné à Vanier, ce 5 décembre 1973.

Le Greffier,
ROGER GAUVIN, o.m.a.

TOWN OF VANIER
PUBLIC NOTICE

PUBLIC NOTICE is hereby given that:

- 1- The Council of Town of Vanier adopted, on December 3rd 1973, by-law no 626 to borrow the sum of thirty-four thousand one hundred dollars (\$34,100.00) to cover cost of the construction of an adjoining shed to the Playground Center.
- 2- That cognizance thereof may be taken at the office of the undersigned.
- 3- That the Council has set Thursday, December 13th 1973, at seven o'clock in the evening, where regular Council meeting take place as the date for a public meeting of electors owners of taxable property and that at this meeting the above mentioned by-law will be submitted to them for their approval, in conformity with the law.

Given at Vanier, this 5th day of December 1973.

ROGER GAUVIN, o.m.a.,
Town Clerk

VILLE VANIER
AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, greffier, que le conseil de la ville de Vanier a adopté le 25 septembre 1973, le règlement numéro 615 pour emprunter une somme de vingt-neuf mille huit cents dollars (\$29,800.00) pour l'exécution des travaux de détournement de la rue Beaucage et le recouvrement en asphalte de terre-pleine de chaque côté de l'avenue Proulx.

Avis public est aussi donné que ledit règlement est actuellement déposé au bureau du soussigné où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance.

AVIS EST AUSSI DONNE QUE LEDIT REGLEMENT :

- 1- est réputé avoir été approuvé par les électeurs propriétaires d'immeubles imposables, le 3 octobre 1973.
- 2- a été approuvé par le ministre des Affaires municipales du Québec, par un arrêté en date du 27 novembre 1973.
- 3- a été approuvé par la Commission municipale du Québec, par un arrêté en date du 27 novembre 1973.

et que le dit règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Donné à Vanier, ce 5 décembre 1973.

Le greffier,
ROGER GAUVIN, o.m.a.

TOWN OF VANIER
PUBLIC NOTICE

PUBLIC NOTICE is hereby given by the undersigned, Town Clerk that the Council of Town of Vanier adopted last September 25th 1973, By-law no 615, to borrow a sum of twenty-nine thousand eight hundred dollars (\$29,800.00) to cover cost of change of direction of Beaucage Street and asphaltting of dividing strip on both sides of Proulx Avenue.

Public Notice is also given that the said by-law has actually been deposited at the office of the undersigned where cognizance thereof may be taken.

Notice is also given that the said by-law is to be approved by the electors owners of taxable properties on October 12th 1973.

2- has been approved by the Minister of Municipal Affairs by an order in council dated November 26th 1973.

3- has been approved by the Quebec Municipal Commission by an order in Council dated November 26th 1973.

and that the said by-law will come into force on the date of its publication.

Given at Vanier, this 5th day of December 1973.

ROGER GAUVIN, o.m.a.,
Town Clerk

VILLE VANIER
AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES MAJEURES, CITOYENS CANADIENS, PROPRIETAIRES D'IMMEUBLES IMPOSABLES SITUÉS DANS LES ZONES C-C1 ET R-C4.

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, Roger Gauvin, greffier de la ville de Vanier, comté de Québec;

QUE le conseil de cette corporation a adopté le 31ème jour de décembre 1973, le règlement numéro 627, pourvoyant à l'abrogation du règlement numéro 618 relatif au zonage dans la municipalité.

QUE conformément aux dispositions de l'article 426, par. 1, de la Loi des Cités et Villes du Québec, (1964, S.R.Q. chap. 1973) une assemblée publique des électeurs propriétaires sera tenue le 13ème jour de décembre à sept heures et quinze minutes du soir, à l'endroit ordinaire des réunions du conseil.

QUE vous êtes, par les présentes, convoqués à cette assemblée.

Donné à Vanier, ce 5 décembre 1973.

Le Greffier,
ROGER GAUVIN, o.m.a.

TOWN OF VANIER
PUBLIC NOTICE

TO ALL PERSONS OF MAJOR AGE, CANADIAN CITIZENS, OWNERS OF TAXABLE PROPERTY SITUATED IN ZONES C-C1 AND R-C4.

PUBLIC NOTICE is hereby given by the undersigned, Roger Gauvin, clerk for the Town of Vanier, Quebec County;

THAT the council of this corporation adopted last December 31st 1973, by-law no 627, concerning annulment of by-law no 618, related to zoning in the municipality.

THAT in conformity with provisions of Article 426, par. 1 of the Cities and Towns Act of Quebec (1964 S.R.Q., ch. 1973) a public meeting of electors owners of property will be held on the 13th day of December 1973 at seven o'clock and fifteen minutes (7:15 p.m.), at the regular Council meeting Chambers.

THAT you are hereby called upon to attend this meeting.

Given at Vanier, this 5th day of December 1973.

ROGER GAUVIN, o.m.a.,
Town Clerk

VILLE VANIER
AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, greffier, que le conseil de la ville de Vanier a adopté le 2 octobre 1973, le règlement numéro 617 pour emprunter une somme de quatre-vingt-dix mille sept cents dollars (\$90,700.00), pour la relocalisation d'une section de l'égout "Est" d'égout et abroger le règlement no 608.

Avis Public est aussi donné que ledit règlement est actuellement déposé au bureau du soussigné où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance.

AVIS EST AUSSI DONNE QUE LEDIT REGLEMENT :

- 1- est réputé avoir été approuvé par les électeurs propriétaires d'immeubles imposables, le 12 octobre 1973.
- 2- a été approuvé par le ministre des Affaires municipales du Québec, par un arrêté en date du 25 novembre 1973.
- 3- a été approuvé par la Commission municipale du Québec, par un arrêté en date du 26 novembre 1973.

et que ledit règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Donné à Vanier, ce 5 décembre 1973.

Le Greffier,
ROGER GAUVIN, o.m.a.

TOWN OF VANIER
PUBLIC NOTICE

PUBLIC NOTICE is hereby given by the undersigned, Town Clerk that the Council of Town of Vanier adopted last October 2nd 1973, by-law no 617, to borrow a sum of ninety thousand seven hundred dollars (\$90,700.00), to relocalise a section of sewerage pipe in Eastern part of the municipality and abrogate by-law no 608.

Public Notice is also given that the said by-law has actually been deposited at the office of the undersigned where cognizance thereof may be taken.

Notice is also given that the said by-law is to be approved by the electors owners of taxable properties on October 12th 1973.

2- has been approved by the Minister of Municipal Affairs by an order in council dated November 26th 1973.

3- has been approved by the Quebec Municipal Commission by an order in Council dated November 26th 1973.

and that the said by-law will come into force on the date of its publication.

Given at Vanier, this 5th day of December 1973.

ROGER GAUVIN, o.m.a.,
Town Clerk

Roulez votre manche pour sauver une vie...
DONNEZ DE VOTRE SANG

CITE DE GIFFARD

Avis public est, par la présente, donné par Jacques Simoneau, o.m.a., greffier de la cité de Giffard, que le conseil de la dite cité a adopté, le 3 décembre 1973, le règlement numéro 674 abrogeant les règlements numéros 352, 460, 464, 468, 470 et 658 relatifs à la Commission des loisirs et des parcs de la cité.

Ce règlement est actuellement déposé au bureau du greffier, en l'hôtel de ville, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures de bureau, c'est-à-dire de 9 heures à 17 heures.

Le règlement numéro 674 entrera en vigueur suivant la loi.

Fait et donné en la cité de Giffard, ce 4e jour de décembre 1973.

Le Greffier,
(Jacques Simoncau, o.m.a.)

Société d'énergie de la Baie James

APPEL D'OFFRES
3CD614-032

DATE DE FERMETURE :
pour 15h.30
HEURE DE MONTREAL
le jeudi 20 décembre 1973

Treize (13) chaque bâtiment d'acier préfabriqué
Pour projet LG-2

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant :

Direction de l'Approvisionnement
SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE DE LA BAIE JAMES
800 E. boul. De Maisonneuve
19e étage
Montréal, Qué. H2L 4L8
Canada

Un dépôt de soumission au montant de CENT MILLE DOLLARS (100,000) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à la Société d'énergie de la Baie James et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant d'au moins DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec, et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société d'énergie de la Baie James sont admises à soumissionner.

La Société d'énergie de la Baie James se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le Directeur de l'Approvisionnement
A. ROUSSEAU, ING.

Sorentim Ltee
COURTIERS

360 est, boul. Charest, Québec

SORENTIM LTEE ?
C'est la réponse...
A propos... pourquoi ne pas signaler 529-4921

☆ Vente et échange
☆ Prêts
☆ Location
☆ Evaluation
☆ Lotissement
☆ Gestion immobilière
☆ Etude de rentabilité
☆ Aménagement
☆ Gestion de construction

PETITES ANNONCES

Coût des petites annonces

Nombre de mots	1 jour	3 jours cons.	6 jours cons.
20 ou moins	.75	\$2.00	\$3.50
21 à 25	.90	\$2.40	\$4.20
26 à 30	\$1.05	\$2.80	\$4.90
31 à 35	\$1.20	\$3.20	\$5.60
36 à 40	\$1.35	\$3.60	\$6.30

Les trois premiers mots d'une annonce PEUVENT ÊTRE COMPOSÉS EN CAPITALES

Annonces à la ligne agée: 18c la ligne, (minimum 10 lignes)
Frais de service pour les numéros de casier... \$1.00
Les réponses reçues pour les casiers sont envoyées à l'annonceur les mardis et jeudis de chaque semaine.
Les annonces classées sont acceptées jusqu'à 4 h. P.M. la veille de la publication, et jusqu'à 4 h. P.M. le vendredi pour publication le lundi.

En cas d'erreur dans une annonce, notre responsabilité se limite au montant payé pour telle annonce, pour la première publication seulement. Nous ne pouvons accepter la responsabilité pour une erreur non signalée dès la première insertion.
Facture non payée dans les 7 jours après la date de facturation, frais additionnels.

à propos Tél.: 522-4771

105 Argent à prêter

ARGENT À PRÊTER en première hypothèque, résidentiel ou commercial sur immeubles dans la Cité de Québec et banlieue. Bailleur, Carrier & Latorce, notaires, 38, Desjardins, Québec. Tél.: 522-3813. 38031 16-11 (25 fs) 105

PARTICULIER, je serais intéressé à prêter en terre et 2ième hypothèque par tranches de \$2,000 à \$20,000 aux taux bancaires. Achèterais les hypothèques et les balances de vente sur propriété. Je peux vous donner une réponse le même jour. Appeler en tout temps: 626-4198. 38254 24-11 (24 fs) 105

130 Immeubles

Avons besoin urgent de commerces, résidences privées, hôtels, motels et brasseries. Acheteurs sérieux: GUY MARCOTTE — Société immobilière Québec Métropolitain courtier. Tél. rés.: 687-2099 — Bureau: 529-0047. 38334 8-12 (24 fs) 130

Vous devez vendre votre propriété, commerce ou terrain. Consultez-nous: 5 personnes entièrement à votre service. Immeubles Canadiens Enr., "Courtiers". — Tél.: 529-6178. 37799 25-10 (j.v.s. au 15-12) 130

135 Bureaux à louer

ESPACE DE BUREAUX À LOUER. Au 640, St-Jean. Tél.: 692-1291. 38293 30-11 (48 fs) 135

Convient pour médecins comptables, assurances, hommes d'affaires ou autres, chauffage, éclairage, stationnement, tapis, au 126, des Chénies Ouest. Tél.: 683-9330 — 623-5125. 38145 16-11 (24 fs) 135

203 Agences matrimoniales

SERVICE PRO-CONTACT ENR. Pour jeunes garçons et filles seulement, vous invite à partager dans l'amitié votre joie de vivre. Tél.: 525-6598 entre 7h. et 8h. du soir. 38342 4-12 (6 fs) 203

226 Extermination (vermine)

MAHEU & MAHEU INC. EXTERMINATION insectes, parasites, rongeurs nuisibles. Sanitation. Vente d'insecticides, vaporisateurs. 319, du Pont, Québec. 525-4755. Succursale: 505, Place Bégin, Rimouski. Tél.: 723-6630. 38188 20-11 (24fs.) 226

MATHIEU Extermination Enr., Spécialiste extermination, insectes, coquerelles, punaises, rats, souris. — 1451, 3ième Avenue, Québec. — Tél.: 522-1661. 37931 8-11 (j.v.s. au 31-12) 226

247 Réparation, Entretien

REPARATIONS DE MAISON. Votre maison a-t-elle besoin de réparation? Couvertures, clapboard, aluminium, dalles, etc... Estimation gratuite. Tél.: 842-0553. 38207 23-11 (24fs.) 247

247 Réparation, Entretien

QUEBEC SERVICE DE LAVEUSES INC. SERVICE & PIÈCES. Laveuses, sècheuses, poêles et réfrigérateurs, toutes marques. 213, 3ème Avenue, Québec. — Tél.: 529-8479. 37628 13-10 (mar.j.s. au 6-12) 247

250 Réceptions - restaurants

AUBERGE Nouvelle Orléans, cuisine française et canadienne, bar-salon et discothèque. Boul. Laurier, coin Lavergne. Tél.: 651-2440. 38090 17-11 (24 fs) 250

256 Services divers

Pour MERES célibataires, service social professionnel, consultation, placement, orientation médicale et sociale. Prendre rendez-vous avec le directeur au Service Social aux parents non mariés, 43, d'Auteuil, Québec, C.P. 129, Haute-Ville — Tél.: 524-5181. 38030 20-11 256 (mar.j.s. au 15-12)

305 Chalets à vendre

AMATEURS DE MOTOS-NEIGE — Skis de fond, raquettes; Chalet Neuf à vendre, 4 saisons, 5 milles de St-Raymond, pistes privées de 25 milles situées à 40 milles de Québec. Idéal pour chasse et pêche, vrai beau site, rivière, endroit rêvé, aussi peu que \$15, par semaine, prix à discuter. Pour visiter, appelez Portneuf — Tél.: 286-3096. 38349 4-12 (6 fs) 305

335 Logements à louer (St-Sauveur)

St-Sauveur, 3 pièces, eau chaude, annexe pour chauffage, 596, Boisseau, coin Aqueduc. \$55.00 par mois, douche, gyproc, entièrement rénové. Tél.: 525-8787, 525-8942. Madame Godbout. 38324 30-11 (24fs.) 335

341 Logements à louer

QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE — 1½, 2½, 3½, 4½ pièces meublées, au 640, St-Jean. — Tél.: 529-5038. 38292 30-11 (48 fs.) 341

350 Maisons à louer

MAISON À LOUER. Duplex à louer — rue de la Paix, Ancienne-Lorette, flambant neuf. 5½ pièces, 3 chambres, salle à dîner, cuisine et salle de bain, libre immédiatement. Tél.: 849-3185. 38150 19-11 (24 fs) 350

360 Maison à vendre

ST-MALO — Près centre industriel, maison de 6 logements; 3-4-6 pièces, chauffée. Très bon état, accompagné \$5,000. Tél.: 523-5352. 37933 18-11 (24 fs) 360

423 Avis divers

PLANS DE MAISONS — Travail de professionnel, prix raisonnable. Tél.: 832-2479. 38223 22-11 (j.v.s.) au 2-2) 423

432 Clavigraphes

A.B. Machines Inc. CONSEILLER en machines de bureau ordinaire. 485, boul. Langevin. — Tél.: 525-4692. 38104 21-11 (24fs.) 432

E. LACROIX INC., 530, Côte d'Abraham, Québec. Tél.: 522-1539 — Clavigraphes Olympia. Vente, service, location machine à additionner. Ameublement de bureau. 38033 16-11 (25 fs) 432

UNDERWOOD

CLEMENT & CLEMENT, 555, boulevard Charest est, Québec. Tél.: 529-9244. Location, vente et réparation des machines à écrire et additionner. 38032 21-11 (24 fs) 432

LIRETTE DACTYLO SERVICE, location, vente, service toutes marques machines à écrire, caisses enregistreuse, calculateurs électroniques, surplus gouvernement, 124 boulevard L'Ornière, Neufchâtel. Tél.: 842-4425 ou 842-9257. 37720 18-10 (j.v.s. au 8-12) 432

435 Divers à vendre

À vendre: poêle à 2 ponts, poêle à bois de cuisine et aussi mobilier de salle à dîner au complet. — Tél.: 596-2637. 1-38372 5-12 (6 fs) 435

438 Divers à louer

SALLE À MANGER À LOUER. Située au Centre de skis Baie St-Paul. Informations. 626-0163 - 849-3843. 38373 5-12 (6 fs) 438

450 Machines à coudre

AUBAINE — Machine à coudre avec meuble et chaise de couture de marque Brothers, entièrement automatique, état neuf. Prix \$200. — Tél.: 523-6900. 38385 6-12 (3 fs) 450

456 Matériaux de construction

MATÉRIAUX neufs et usagés de toutes sortes, plomberie, etc. Prix d'abaime. Modern Plywood Ltee. 74 BOUL. PIE-XI, Ville Belair — Tél.: 842-1911. 38034 14-11 (24 fs) 456

459 Meubles à vendre

Ménage neuf 1974. Style canadien, complet, à vendre \$2095. Tél.: 667-4343. 37987 14-11 (24 fs) 459

VENTE DE RENOVATION CROTEAU LTEE 175 EST ST-JOSEPH

LE ROI DU MEUBLE À QUEBEC 525-8155, 525-9426, 529-4223. Face église Jacques-Cartier. Meubles emballés, neufs, poêles 220, \$129.77 ou réfrigérateurs cu-bins. Lessiveuses \$139.77. Mobiliers de chambre \$99.77, etc... Divans \$67.97, divan-lits \$157 ou chesterfield, 2 merceux. Mobilier de cuisine \$37.77, etc... etc. Entreposage, livraison gratuite. Aucun comptant - 90 jours sans intérêt 36 mois. Spécialité: Achat, vente, échange. Stationnement. 38289 28-11 (24 fs) 459

Henri Turcotte Ltée Vente de Meubles et d'appareils Ménagers

Profitez de la vente 36ième anniversaire pour vous procurer tous les meubles et appareils ménagers dont vous avez besoin à prix d'économies maximums. Bon choix de mobiliers de chambres, de cuisine et de dinette, mobiliers de vivre et de divans-lits, fauteuils de repos, cuisinières électriques, réfrigérateurs, congélateurs, lessiveuses et sècheuses automatiques, lessiveuses-essoreuses, sècheuses compactes pour secteur 110 volts, lave-vaisselle, radios - stéréos, téléviseurs en noir et blanc ou en couleur. Aux clients qui achèteront pour \$100.00 et plus de marchandises, le Président Henri Turcotte offre un cadeau surprise très apprécié dans les grandes occasions. Facilités de paiement, prix d'économies les plus concurrentiels de la région de Québec. Visitez Henri Turcotte Ltée, 330 de la Couronne, Québec, tél.: 529-3365. 38237 24-11 (15fs.) 459

459 Meubles à vendre

Une visite n'engage à rien, menages 3 pièces, meubles tous styles, pas d'administration. 626-1108. 626-7150. 38290 29-11 (24 fs) 459

Ménage neuf 1974

Style colonial complet à vendre \$1695. Tél.: 661-7959. 38375 6-12 (24 fs) 459

MENAGE NEUF 1974 ESPAGNOL

Ces meubles sont neufs et garantis. Comprenant: un poêle McClary-Easy, 30 pouces, automatique, 1974. Un réfrigérateur McClary-Easy, 2 portes, 1974. Un set de salon Espagnol, 4 places, Airloom capitonné, 2 merceux, table de centre 54 pouces, noyer, une table de coin, une lampe de table en ye-lours Espagnol. Un set de chambre 72 pouces, 2 miroirs ajustables, Espagnol, 3 merceux, 2 lampes de bureau "Terre des Hommes", un sommier et un matelas. Un set de cuisine 5 merceux Espagnol, en bois de noyer, un pot à fleurs. Le tout laissé à \$1595. Aucun comptant. Entreposage et livraison gratuits. Pour informations, Québec. Tél.: 667-5100. 38376 6-12 (24 fs) 459

Membre de la chaîne d'ameublement PRESTIGE

glenieux Ltee

15 RUE ST-LOUIS LEVIS

TEL: 837-8821

60 ans d'expérience pour mieux vous servir

AMEUBLEMENT

DE LA QUALITE DU CHOIX DES PRIX

Facilités de paiement

DECORATION

APPAREILS ELECTRIQUES

38208 26-11 (L.J.S. au 19-1) 459

Jeunes couples

MOBILIERS COMPLETS

- Qualité • Prix
- Service

Livraison immédiate
Foyer du Meuble
529-9648
144 St-Vallier, ouest
Spécialiste en ameublement

38337 3-12 (24 fs.) 459

465 Musique

PROCURE GENERALE DE MUSIQUE Ltée. Musique imprimée de tous genres. 730 D'AIGUILLON, QUEBEC. — Tél.: 522-4761. 38154 19-11 (24 fs) 465

469 Pianos à vendre

Beau petit Mozart, 39 po. de hauteur, état de neuf, Louis Carrier, Pintendre, cté Lévis. — Tél.: 837-0816. 38211 26-11 (24 fs) 469

477 Tapis-tuiles-prélarts

Montmay tapis — Vente, pose, nettoyage de tapis, salle de démonstration ouverte sur appointment, le soir; ouvrage fait par un expert. — Tél.: 626-0913. 37982 14-11 (24 fs) 477

ATTENTION — Tapis commercial \$3.95, long poil \$4.95, coupons 50% d'escompte. Outil \$2.39. Imprimé \$5.95. Estimation gratuite à domicile. Tél.: 524-2288. 38008 13-11 (24 fs) 477

705 accessoires et pièces

LAFRANCE Electrique, spécialiste: alternateurs, démarreurs, générateurs, batteries, autos toutes marques. 501, des Obéts. — Tél.: 522-8633. 38091 22-11 (24fs.) 705

MAINGUY Auto Parts, assortiment pièces usagées, vente d'autos usagées. Dépositaire de Moto-ski. 2353, Notre-Dame, Ancienne-Lorette. — Tél.: 872-1483. 37940 9-11 (j.v.s. au 3-1) 705

710 Autos à louer

REMPARTS. L'autre compagnie de location d'autos. Prix à partir de \$12, par jour, spéciaux, longs voyages. La compagnie pas comme les autres, 20 ans et plus. — 188, St-Jean, Québec. 529-6362. 38027 21-11 (24 fs) 710

711 Autos à vendre

Godbout Autos Inc. FIAT. Vente et service, neufs et usagés. Rond-Point, Lévis, 72 boul. Kennedy. — Tél.: 837-9371. 37801 25-10 711 (mar.j.s. au 18-12)

RINFRET AUTO Vendeur Volkswagen

1972 Volkswagen super \$1,750. 1971 Volkswagen super \$1,550. 1970 Volkswagen \$1,250. 1970 Toyota \$1,050. 1969 Ford Galaxie "500" hard top, 2 portes, \$1,150. 1971 Renault "12" \$1,250. 1971 Datsun \$1,350. 1969 Volkswagen 100% garantie, 3,000 milles \$1,250. — 50 rue Delisle, Rond-Point, Lévis. Tél.: 833-2133. 38235 25-11 (24fs.) 711

VENTE MAZDA SERVICE

G. O. Gosselin INC. Pionniers du moteur rotatif au Québec. 185 ave St-Sacrament, 2e 681-0525. 38261 28-11 (24 fs) 711

à loisir

38261 28-11 (24 fs) 711

LISEZ

UN SUPPLEMENT DE 32 PAGES

GRATUIT

le dimanche dans "à propos"

Horaire TV

Choix d'émissions

Cinéma

Reportages

Spectacles

Gastronomie

711 Autos à vendre

Chevrolet Station Wagon 1969 Townsman, prix à discuter. — Tél.: 832-4205; aussi Chevrolet Station Wagon; 1971, Townsman, prix à discuter. Tél.: 832-4205. 38345 4-12 (6 fs) 711

— Pièces —
— Honda —
— Triumph —
Harley Davidson

SOUFFLEUSES
À NEIGE
BOLENS

AUCLAIR
AUTO & SPORT INC.

200 boul. Hamel O.,
Ville Vanier
681-8022

38377 6-12 (j.v.s. au 26-12) 711

780 Motos-neige

AUCLAIR & LANDRY INC. Concessionnaire Arctic Cat et véhicules tout-terrain Terra-Jet. Autos-neige usagées de toutes marques, spécial pré-saison. Tél.: 825-2755. 38334 3-12 (24 fs.) 780

785 Service d'autos

A. Drolet AUTO ELECTRIQUE ENR. — SPECIALITE: STARTEUR - REGULATEUR - ALTERNATEUR ET JUNE-UP — VENTE DE BATTERIES — 2414, NOTRE-DAME, ANCIENNE-LORETTE. — TEL.: 572-2643. 38333 1-12 (j.v.s. au 25-1) 785

UTILISEZ
DES TIMBRES
DE NOEL

"Police d'assurance" contre toute pénurie

OTTAWA (P.C.) — Les partis d'opposition ont semblé peu enclins, hier, aux Communes, à donner carte blanche au gouvernement pour qu'il munisse le pays d'une "police d'assurance" contre toute pénurie de produit pétrolier.

Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Donald MacDonald, présentait en deuxième lecture le projet de loi C-238, prévoyant la création d'un office de répartition des approvisionnements d'énergie aurait le pouvoir d'imposer le rationnement si la situation l'imposait.

Sans s'opposer radicalement à l'esprit de la loi, les porte-parole des partis d'opposition ont tenu à formuler de sérieuses réserves avant d'accorder leur appui à une telle mesure législative.

Ainsi, le porte-parole du Parti conservateur, M. Gerald Baldwin, a demandé au ministre, avant de lui accorder ces "pouvoirs exorbitants", qu'il mette la population vraiment au courant de la situation pétrolière au pays.

"Nous sommes peu disposés à donner notre accord pour l'adoption de ce bill en deuxième lecture parce qu'il repose, du moins pour l'instant, sur une déclaration in-

complète du ministre concernant le problème pétrolier", a-t-il dit. La mesure s'imposait depuis déjà longtemps, et ce n'est qu'à cause de l'imprévoyance du gouvernement si le problème de l'énergie connaît une telle intensité à l'heure actuelle.

M. T.C. Douglas, qui prenait la parole pour le Nouveau parti démocratique, a en outre déclaré qu'il ne pourrait pas appuyer le gouvernement tant qu'il ne formulait pas une politique nationale de l'énergie, qui établirait des critères en vue de la répartition de l'énergie et qui assurerait que les Canadiens n'auraient pas à supporter des augmentations de prix indues.



Le caporal Terry Tunbull de Kingston, Ontario, profite d'un moment de loisir pour visiter les pyramides à dos de chameau, non loin du Caire. La crise de l'énergie n'a pas encore affecté, semble-t-il, ce véhicule à deux bosses.

"En d'autres mots, pas de crise"

— Un conservateur

OTTAWA (P.C.) — Les Conservateurs ont tenté, par leurs questions mercredi, de démontrer que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Donald MacDonald, ne savait pas compter lorsqu'il s'agissait de pénurie de pétrole.

Lorsque le ministre de l'Énergie a parlé d'une pénurie possible de 200,000 barils par jour dans l'Est du Canada, a-t-il tenu compte de l'Ouest canadien et de la production quotidienne de 100,000 barils par jour à la raffinerie de Come-By-Chance, à Terre-Neuve? a demandé en substance le leader de l'opposition conservatrice, M. Robert Stanfield, à M. MacDonald.

"En d'autres mots, pas de

crise", commentait alors le conservateur Thomas Bell.

Si, en effet, les livraisons de l'Ouest canadien se poursuivent sans difficulté et si, effectivement, la raffinerie terre-neuvienne entrait en production bientôt, le danger de pénurie serait grandement diminué, a concédé M. MacDonald.

Cependant, là n'est pas le problème majeur. Il s'agit

toujours des transports, particulièrement les transports par la voie maritime du St-Laurent qui seront interrompus par les glaces.

Le problème demeure celui du transport du pétrole de Sarnia à Montréal ou, encore, de Come-By-Chance à Montréal, lorsque le fleuve sera devenu impraticable.

D'autre part, l'entrée en production de la raffinerie

terre-neuvienne, annoncée pour le mois prochain par son propriétaire, pourrait être retardée, peut-être même jusqu'au printemps, d'une part à cause des difficultés normales d'entrée en production initiale de telles unités industrielles, ensuite parce qu'un des corps de métiers impliqués dans la construction de la raffinerie est présentement

en grève, a fait remarquer M. MacDonald. Les conservateurs ont d'autre part soulevé la possibilité de la construction d'un port pour super-pétroliers à St-Jean, Terre-Neuve et d'un oléoduc reliant "la plus grosse raffinerie du Canada", Come-By-Chance, à la métropole. M. MacDonald a répondu que ces possibilités seraient à l'étude.

En bref

Habitation

La construction domiciliaire dans les villes a baissé au cours des derniers mois, mais ce recul n'empêchera pas 1973 d'être une année record pour la mise en chantier d'habitations, estime la Société centrale d'hypothèques et de logement, dans un communiqué qu'elle a livré aux mass media mercredi. La société prévoit qu'à la fin de décembre, le nombre d'habitations mises en chantier au cours de toute l'année sera de 260,000, un niveau sans précédent.

Dentistes

Un projet de loi vise à autoriser les dentistes à pratiquer leur profession dans n'importe quelle province à travers le Canada. L'auteur du projet est le sénateur Orville H. Phillips, conservateur de l'Île-du-Prince-Édouard. Il a préparé le bill en collaboration avec les gouvernements provinciaux et le Collège royal des dentistes. Le projet doit être soumis aux Communes sous peu.

Infirmes

Quand, dans le Programme d'Initiatives locales, il n'y aura plus de fonds pour les soins qui sont dispensés à domicile aux personnes âgées et aux infirmes, le régime canadien d'assistance pourra alors être utilisé et il s'ensuit que les soins à domicile pour ces personnes pourront se continuer, a déclaré mercredi, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Marc Lalonde. Il faudra toutefois, a-t-il ajouté, que les provinces considèrent ces soins comme nécessaires.

Trudeau va réchauffer Caouette

OTTAWA (P.C.) — Le premier ministre du Canada sera très heureux de réchauffer les mains du leader créditiste, M. Réal Caouette, lundi prochain, a-t-on appris aux Communes, mercredi.

M. Caouette s'était en effet plaint au ministre de l'Énergie que, pour donner l'exemple dans la conservation de l'énergie, le gouvernement avait baissé la température dans les édifices du Parlement, de sorte que le leader créditiste a maintenant les mains constamment gelées.

"Si le leader créditiste veut me donner ses mains lundi prochain, a déclaré M. Pierre-Elliott Trudeau, je les lui réchaufferai". Le premier ministre faisait, bien entendu, allusion au vote de censure qu'introduira ce jour-là l'opposition conservatrice, demandant ainsi indirectement son appui au Parti créditiste.

C'est le Nouveau Parti Démocratique, toutefois, qui détient la balance du pouvoir et on ne sait toujours pas avec certitude quelle sera sa décision lundi prochain.

MOT CACHÉ

No 887 — 14 lettres cachées une carrière

Solution du No 886 — imaginer

LA PROCEDURE

— Tous les mots insérés au-dessus du cadre doivent être trouvés dans la grille.

— Pour plus de facilité, trouver d'abord les mots les plus longs.

Dès qu'ils vous repérez un mot, encerclez les lettres qui le composent et raturez-le dans la liste au-dessus de la grille.

— Seuls des mots formant un centre d'intérêt sur le mot à chercher entre dans la grille.

— Dès que vous aurez inséré tous les mots, il ne restera que les lettres formant le "mot-caché".

— Ce mot caché sera trouvé en rassemblant les lettres non encerclees (HORIZONTALEMENT SEULEMENT).

— Tous les autres mots peuvent se trouver dans les trois dispositions, soit horizontale, verticale ou diagonale, et une même lettre peut servir à plus d'un mot.

"Tous droits réservés par le Centre des Mots-Croisés Inc.". Reproduction interdite par l'auteur.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
1	S	T	I	S	S	E	R	A	N	D	D	O	C	T	E	U	R	R	N	A
2	D	I	P	L	O	M	A	T	E	I	N	T	U	R	I	E	R	E	O	R
3	I	N	M	E	C	R	P	H	I	L	O	S	O	P	H	R	E	P	I	E
4	R	S	A	M	I	C	U	L	T	I	V	A	T	E	U	R	D	R	S	I
5	E	T	N	O	O	F	A	E	A	O	L	R	P	C	R	E	A	E	S	T
6	C	I	N	N	L	C	L	T	I	I	L	T	A	H	B	A	C	S	E	E
7	T	T	E	O	O	U	D	E	E	L	T	I	G	E	A	L	T	E	F	M
8	E	U	Q	R	G	I	M	U	U	C	E	I	E	U	N	I	E	N	O	A
9	U	T	U	G	U	S	R	E	E	R	H	R	E	R	I	S	U	T	R	T
10	R	E	I	A	E	I	E	R	T	N	I	E	P	R	S	A	R	A	P	I
11	E	U	N	R	G	N	I	I	S	U	S	S	T	I	T	T	O	N	R	E
12	I	R	U	D	A	I	N	A	I	M	T	T	T	E	E	E	L	T	O	R
13	N	M	U	I	V	E	A	U	U	I	O	A	N	E	I	U	O	I	M	E
14	N	O	I	E	E	R	U	T	G	S	R	U	R	R	S	R	G	O	O	R
15	O	D	S	N	L	E	O	C	N	M	I	R	R	U	E	M	I	L	T	E
16	D	I	S	O	E	L	D	A	I	A	E	A	B	E	E	T	S	P	I	I
17	R	S	I	C	R	U	I	A	L	T	N	T	O	T	T	N	T	M	O	R
18	O	T	E	A	E	U	R	A	R	E	B	E	N	I	S	T	E	E	N	R
19	C	E	R	M	T	O	L	E	T	A	M	U	N	D	V	E	N	T	E	A
20	M	A	R	I	N	E	P	I	C	I	E	R	E	E	R	T	N	A	H	C

NÉCROLOGIE

BECHARD (Jean-Pierre) — A Montréal, le 4 décembre 1973, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Jean-Pierre Béchard, époux de feu Dame Françoise Plamondon et en secondes noces de Dame Jeannine Boivin. Il demeurait au 1475, Place Arvida, Duvernay, Montréal.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants : M. et Mme Claude Béchard, Denis, Guy et Simon Béchard, M. et Mme Serge Boulet, M. Gaston Boulet, M. et Mme Robert Baril (Christiane), M. et Mme François Gamache (Martine Boulet); sa mère : Mme Remy Béchard; sa sœur : Mme Alfred Pampalon (Albertine); son frère : M. Joseph Béchard de St-Tite de Laviolette; son beau-frère : M. Marcel Plamondon du Québec.

Les funérailles auront lieu vendredi le 7 décembre à 9 heures 30.

Départ du salon funéraire Roy, 3340 boulevard de la Concorde, Duvernay, à 9 heures 15, pour l'église des Ecarts et de là au cimetière Belmont de Québec. 6-12 (2 fs)

BEDARD (Yvonne Jobin) — A l'hôpital St-François-d'Assise, le 3 décembre 1973, à l'âge de 80 ans, est décédée Dame Yvonne Jobin, épouse de feu M. Raymond Bedard. Elle demeurait au 7868, Tré-Carré est, Charlesbourg.

Elle laisse dans le deuil ses sœurs : Mlle Hélène Jobin, Sr Emilienne Jobin, s.c.m.; son frère : M. Odor Jobin (Clotilde Morin); ses belles-sœurs et beaux-frères : Mme Vve Ernest Jobin (Gabrielle Roy), M. Rosaire Bédard, Mme Vve Napoléon Labrecque (Thérèse Bédard), M. et Mme Gaston Bédard (Béatrice Goulet), ainsi que plusieurs neveux, nièces et arrière-neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu jeudi, 6 décembre, à 10 h.

Départ du foyer funéraire J. Bouchard & Fils Ltée, 115, 80ème Rue est, Charlesbourg, à 9 heures 50, pour l'église de St-Charles-Borromée et de là au cimetière de Charlesbourg.

Le salon sera fermé entre 5 heures et 7 heures. 5-12 (1 fs)

CHENARD (Adélard) — A Courville, le 4 décembre 1973, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Adélard Chenard, époux de Dame Marie-Louise Dionne. Il demeurait au 20 rue Duplessis, Courville.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles : M. et Mme Lucien Villeneuve (Françoise), M. et Mme Roland Gauthier (Louise), M. Jean-Pierre Chenard, M. et Mme Daniel Chenard (Gabrielle Dionne); ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs : M. et Mme Léonard Chenard, M. et Mme André-Albert Chenard, M. et Mme Jean-Baptiste Chenard, M. et Mme Gérard Chenard, Mme Stanislas Chenard, Mlle Imelda Chenard, Mlle Irène Chenard, M. et Mme Antoine Chenard, M. et Mme Joseph Plourde (Marthe), M. et Mme Joseph Jean, M. et Mme Philippe Dionne, Mme Thomas Dionne, M. et Mme Charles Dionne, M. et Mme Arthur Dionne, M. Georges Levesque, M. Edmond Levesque, Mme Charles Chenard, ainsi que plusieurs petits-enfants.

Les funérailles auront lieu vendredi, 7 décembre, à 2 h.

Départ de la résidence funéraire F.-X. Bouchard Inc., 2290 avenue Royale, à 1 heure 50, pour l'église de Courville et de là au cimetière paroissial. 5-12 (2 fs)

COUTURE (Thomas) — Au sanatorium Bégin, Lac Etchemin, le 4 décembre 1973, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Thomas Couture, époux de feu Dame Marie-Reine Couture et en secondes noces de Dame Lucienne-L. Gagnon. Il demeurait Chemin Vanier, St-Jean-Christophe.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles : M. et Mme Paul-Emile Couture (Lucille Croteau), M. et Mme Philippe Couture (Noëlla Planette), M. et Mme Jean-Charles Couture (Noëlla Cadoret), M. et Mme Alphonse Couture (Yvonne Cadoret), M. et Mme Maurice Demers (Rose-Alma), M. et Mme Philippe Allen (Léonide), M. et Mme Irène Cadoret (Léontine), M. et Mme Rosaire Cadoret (Pierrette), M. et Mme Ernest Couture (Charlotte Gagné), M. et Mme Rosaire Couture (Louise Côté), M. et Mme André Couture (Suzanne), ainsi que ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs.

Les funérailles auront lieu samedi le 8 décembre, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Claude Marcoux Ltée, 96, de la Fabrique, St-Romuald, à 9 heures 45, pour l'église de St-Jean-Christophe et de là au cimetière paroissial. 6-12 (2 fs)

DUSSAULT (Laure) — A Québec, le 4 décembre 1973, à l'âge de 79 ans, est décédée Dame Laure Robitaille, épouse de M. Joseph Dussault. Elle demeurait au Pavillon St-Dominique.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants : M. et Mme Étienne Dussault (Micheline Chamberland), M. et Mme Bruno Dussault (Juno Laurie), M. et Mme Louis Dussault (Marlyse Bauer), M. et Mme Jean Dussault (Armelle Langlois), Mlle Laure Dussault, M. et Mme Jean Rioux (Colette), M. et Mme Adolphe Roy (Lucie), M. et Mme Bernard Latrille (Céline); ses sœurs : Mme François P. Radin et Mme Léon Desrosiers, ainsi que plusieurs petits-enfants.

Les funérailles auront lieu vendredi matin le 7 décembre, à 10 heures 30.

Départ du salon funéraire de la Coopérative du Plateau, 260 rue des Franciscains, à 10 heures 15, pour l'église du St-Sacrement et de là au cimetière Belmont.

Le salon sera fermé entre 5 heures et 7 heures p.m. 6-12 (1 fs)

CASTONGUAY (Joseph-Fortunat) — A Sherbrooke, le 4 décembre 1973, à l'âge de 73 ans et 9 mois, est décédé M. Joseph-Fortunat Castonguay, époux de Dame Marie-Jeanne Demers. Il demeurait au foyer St-Joseph.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses sœurs et ses frères : M. et Mme Frédéric Castonguay de Bromptonville, Mme Gustave Felteau (Alma) de Sherbrooke, M. et Mme Wilfrid Lecours (Albina) de Bromptonville, Mlle Hermine Castonguay de Cartierville, M. et Mme Alphonse Castonguay de New York; un demi-frère : M. et Mme Yolande Castonguay de Sherbrooke; un beau-frère : M. et Mme Georges-Henri Demers de Lynn, Mass., ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu vendredi le 7 décembre, à 2 heures 30, en la chapelle du foyer St-Joseph, 611 nord, boulevard Queen et de là au cimetière de Bromptonville. 5-12 (2 fs)

GAMACHE (Charles) — A Québec, le 5 décembre 1973, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Charles Gamache, époux de Dame Ernestine Charron. Il demeurait au 2030 rue Richer, Ste-Foy et autrefois de St-Clément.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles : Sr Marie Gamache, s.c.q. de La Malbaie, M. et Mme David Leblond (Alice), M. et Mme Ernest Pettigrew (Lucienne), Mlle Marie-Ange Gamache, Sr Rose-Anne Gamache, s.c.q., M. et Mme Jacques Forques (Thérèse), Mlle Suzanne Gamache; ses petits-enfants : Jacques, Jacqueline et Suzanne Pettigrew, Marguerite Leblond et Linda Forques; ses frères et ses sœurs : M. Apollinaire Gamache de Manchester, New Hampshire, M. Camille Gamache, Mme Omer Côté (Wilhelmine), Mme Hector Rioux (Yvonne).

Les funérailles auront lieu samedi le 8 décembre, à 10 heures 30.

Départ de la résidence funéraire Cloutier Limitée, 975, Marguerite-Bourgeois, Québec, à 10 heures 15, pour l'église de St-Thomas-d'Aquin et de là au cimetière Belmont.

Le salon sera fermé entre 5 heures et 7 heures. 6-12 (2 fs)

GUAY (Antoinette) — A Québec, le 5 décembre 1973, est décédée Dame Antoinette Vallerand, épouse de M. Amédée Guay. Elle demeurait au 322, 131ème Rue.

Les funérailles auront lieu samedi le 8 décembre, à 2 heures.

Départ du foyer funéraire J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 1 heure 45, pour l'église de St-Fidèle et de là au cimetière Mont-Marie de Lévis. 6-12 (3 fs)

LEMIEUX (Thérèse) — A Québec, le 2 décembre 1973, à l'âge de 47 ans, est décédée accidentellement Dame Thérèse Robinson, épouse de M. Jean-Marie Lemieux. Elle demeurait au 2298, Maufils et autrefois à Bienville.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses filles : Mlle Elaine et Doris Lemieux; son père : M. Joseph Robinson; son beau-père et sa belle-mère : M. et Mme Max Lemieux; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs : M. Joseph Robinson Junior, M. et Mme Alfred Robinson (Albertine Maranda), M. et Mme Emile Robinson (Cécile Leclerc), M. et Mme Henri Robinson (Lucille Fortin), M. et Mme Armand Robinson (Jeannette Auger), M. et Mme Robert Vézina (Suzanne), Mme Gaston Daneau (Georgette), M. et Mme Jacques Robinson (Raymonde Breton), Mlle Jeanne Lemieux, M. et Mme Philippe Lemieux.

Les funérailles auront lieu jeudi, 6 décembre, à 2 h. 30.

Départ des salons funéraires Gauthier Ltée, 239, St-Joseph, Lauzon, à 2 heures 15, pour l'église St-Antoine de Bienville et de là au cimetière de St-David. 5-12 (2 fs)

LESSARD (Léon-N.) — A Lévis, le 4 décembre 1973, à l'âge de 79 ans, est décédé M. le chanoine Léon-N. Lessard. Il demeurait au collège de Lévis. Il était le fils de feu M. Napoléon Lessard et de feu Dame Euphémie Grondin, de St-Joseph de Beauce.



M. le chanoine Lessard est né à St-Joseph de Beauce le 24 mars 1894. Il fut élevé au collège de Lévis (1906 à 1914), professeur au même collège (1915 à 1966), année de sa retraite. Il fut également supérieur à l'école apostolique Notre-Dame de Lévis de 1947 à 1953.

Il laisse dans le deuil sa sœur : Sr Ste-Euphémie S.C.Q. (Blanche); ses frères et belles-sœurs : M. et Mme Louis-Philippe Lessard (Alice Tanguay) de Ste-Justine, Dorchester, M. et Mme Philibert Lessard (Eva Jacques) de Bromptonville, Mme Genorcia Jacques, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines.

Les funérailles auront lieu vendredi le 7 décembre, à 10 heures 30.

Départ des salons Gilbert & Turgeon Ltée, 58 avenue Bégin, à 9 heures, pour la translation des restes en la chapelle du collège de Lévis où le service sera chanté, suivi de l'inhumation au cimetière des prêtres du collège de Lévis. 5-12 (2 fs)

LIRETTE (Julie-Anne) — A l'hôpital de St-Raymond, le 4 décembre 1973, à l'âge de 61 ans, est décédée Mlle Julie-Anne Lirette, ex-institutrice. Elle demeurait au 133 rue St-Joseph, St-Raymond. Elle était la fille de feu M. Barthélémy Lirette et de feu Dame Ernestine Daunais.

Elle laisse dans le deuil ses frères : M. et Mme Roméo Lirette (Justine Arsenault), M. et Mme Oscar Lirette (Blondine Guillet), M. Lucien Lirette, M. Gaston Lirette; ses sœurs : Mme Jeannette Martel, Mlle Adrienne Lirette, Mlle Simone Lirette, Mme Antoinette Readman, ainsi que plusieurs cousins, cousines, neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu vendredi le 7 décembre, à 2 heures 30.

Départ du foyer funéraire Roland-G. Contin, 101 rue St-Joseph, St-Raymond, à 2 heures 15, pour l'église de St-Raymond et de là au cimetière paroissial. 5-12 (2 fs)

MARCOTTE (Donat) — A Québec, le 4 décembre 1973, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Donat Marcotte, époux de Dame Emilia Marcotte. Il demeurait au 270 rue St-François, Portneuf Station.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants : Guilda (Mme Jean-Guy Savard), Gérard, Lise (Mme Camille Belleau); ses frères et sœurs : Corinne (Mme Emile Richard), Emile (Mme Simone Morissette), Elaine (Mme Philémon Savard), Yvonne (Mme Elias Leclerc), Arthur (Mme Marie-Paule Mottard), Ulric (Mme Alvin Jobin), Joseph (Mme Elianne Hervey), Emilien, Raymond Jobin.

Les funérailles auront lieu samedi, 8 décembre, à 3 h.

Départ des salons funéraires L. Leclerc & Fils Ltée, 680 rue St-Charles, Portneuf Station, à 2 heures 45, pour l'église de Portneuf Station et de là au cimetière paroissial. 5-12 (2 fs)

PLAMONDON (Maurice) — A Courville, le 5 décembre 1973, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Maurice Plamondon, ex-président de Jos. Plamondon Inc. (Chaussures), époux de Dame Marcelle Langlois. Il demeurait au 861 rue Rochette, Ste-Foy.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles : M. et Mme Jean Labrecque (Louise), M. et Mme Roger Beaulieu (Lisette), M. et Mme Pierre Plamondon (Donna Lush), M. et Mme Jean-Pierre Hirschy (Murielle), M. et Mme Clément Plamondon (Odette Desharnais), Carole et Guy Plamondon; ses petits-enfants : Louis, François et Julie Labrecque, Bernard et Christian Beaulieu, Vichy Plamondon; ses frères, ses sœurs, ses beaux-frères et ses belles-sœurs : M. et Mme Charles-E. Plamondon (Gemma Beaudet), M. et Mme Paul-H. Contin (Thérèse Plamondon), M. et Mme Jules Renaud (Gabrielle Langlois), Mme Marguerite Lacasse, M. et Mme Lucien Morneau (Jeannette Langlois), M. et Mme Paul-A. Langlois, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu samedi le 8 décembre, à 10 heures 30.

Départ de la résidence funéraire Cloutier Limitée, 975, Marguerite-Bourgeois, Québec, à 10 heures 15, pour l'église du St-Sacrement et de là au cimetière Belmont. 6-12 (2 fs)

RENAUD (Alexandre) — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 4 décembre 1973, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Alexandre Renaud, époux de feu Dame Lucina Bossé. Il demeurait au 253 boulevard Bastien.

Il était le père de Willie (Thérèse Dionne), Lina (Mme Paul Thériault), Diane (Mme André Lessard), Aimé (Louise Parent); le frère de M. Pierre Renaud.

Les funérailles auront lieu vendredi, 7 décembre, à 11 h.

Départ de la résidence funéraire Falardeau Inc., 30 rue St-Joseph, Loretteville, à 10 heures 45, pour l'église de Loretteville et de là au cimetière paroissial. 5-12 (2 fs)

TURGEON (Irène Thibeault) — A Québec, le 3 décembre 1973, à l'âge de 54 ans, est décédée Dame Irène Thibeault, épouse de M. Roland Turgeon. Elle demeurait au 452 rue St-Germain.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants et belles-filles : Mlle Jocelyne Turgeon, M. et Mme Jean-Claude Turgeon (Nicole Harbourn), M. Roger Turgeon; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs : M. et Mme Rosario Thibeault, M. et Mme Paul-Emile Labranche (Diana), M. et Mme Félix Voiselle (Fabiola), M. et Mme Dominique Thibeault (Antoinette), Mme Louis-Marie Thibeault, M. et Mme Donat Thibeault, M. et Mme François Proulx (Jeanne-d'Arc), M. et Mme Gérard Cauchon (Jacqueline), M. et Mme Napoléon Thérien, Mme Anthyme Bernier, M. et Mme Aristide Daigle, M. et Mme Camil Gagné, Mme Rosaire Dumas, Mlle Germaine Turgeon, M. Edmond Turgeon, M. et Mme Marcel Verret, M. et Mme Fernand Lamontagne, M. et Mme Jean-Noël Siconnelly.

Les funérailles auront lieu vendredi, 7 décembre, à 10 h.

Départ du funérarium 535, des Oblats, à 9 heures 45, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles. 4-12 (2 fs)

SERVICE ANNIVERSAIRE

LALIBERTÉ (Noëlle) Ville Vanier. — Samedi le 8 décembre, à 2 heures, en l'église de Notre-Dame-de-la-Recouvrance, sera chanté le service anniversaire de Dame Noëlla Bergeron, épouse de Dr Benoît Laliberté.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 38343 6-12 (1 fs) S.A.

Mer du Nord
Son débit
augmente

LONDRES (Reuter) — La Mer du Nord pourra fournir quatre à cinq millions de barils par jour — presque un tiers de la demande européenne — dans les années 1980 si le rythme actuel de découverte de nouveaux gisements se maintient, a déclaré, mardi, M. J. Birks, directeur de la British Petroleum Trading Limited, au cours d'une conférence organisée à Londres par le quotidien Financial Times.



CARE

Un dollar donné à CARE devient la nourriture de l'affamé, le toit du sans abri, de l'eau pour l'assouffir. Envoyez vos dons à...

CARE Canada, 1000, 43 rue Sparks, Ottawa K1P 5A6

Pelchat : en route pour 180 gains

Avec encore 6 programmes au calendrier régulier du Club de courses Jacques-Cartier, Yvon Pelchat tente de franchir les étapes qui lui permettront de fracasser la marque de 190 victoires sur une même piste en une seule session. Avec 175 vic-

toires à son crédit et plus de 15 trucs du chapeau, Pelchat sera parmi les conducteurs les plus occupés, conduisant dans au moins 6 épreuves ce soir. Une lueur d'espoir et d'optimisme est palpable si l'on jette un coup d'oeil rapide au pro-

gramme de ce soir. Il guidera Earl's Counsel dans la 1ère partie du pari-double, Don Frise dans la 3e course, Sunrise Goose dans la 1ère quinella à la 4e, Locust Time, le favori dans l'épreuve principale, voltigeur Dost dans la 7ème et enfin Irish Grove dans l'exacta. Tous ces chevaux ont l'excellentes chances de triompher. Sans être d'un optimisme débordant, il y a d'excellentes raisons de croire que le record de Jim Allen peut être réédité.

Yvan Boily, champion de novembre avec .560. Sans faire de bruit, Yvan

Boily qui campagne à Québec depuis quelques années, a remporté le championnat de novembre avec l'excellente moyenne de .560, l'une des plus fortes moyennes jamais enregistrée sur le tracé de Québec en '73. Né d'une famille qui a toujours été associée au monde des courses sous harnais, Yvan a remporté 7 victoires, a terminé 5 fois 2e et 3 fois 3e en 20 départs. Ses talents ont donc été officiellement reconnus et il demeure un conducteur à surveiller de près à ce temps-ci de l'année.

NOS FAVORIS

Programme pour JEUDI, 6 DECEMBRE 1973

Course No 1—SUPER BELL s'est amélioré constamment tout au cours de la saison 1973 et il vient de prouver qu'il était au sommet de sa condition en gagnant sa dernière course. YOO HOO MCGOO cherchera à tirer les meilleurs profits de sa position.

Course No 2—Les inscrits de cette course à réclamer de \$800, n'ont pas été des plus brillants durant le présent meeting. A la suite de leurs dernières performances, nous prévoyons une lutte des plus serrée entre MIAMI MIKE et ADIOS BYRD.

Course No 3—DON FRISE a retrouvé le chemin de la victoire jeudi dernier en paradant dans le cercle des vainqueurs. Il devrait répéter facilement aujourd'hui en battant BUCK BAYAMA, un poulain de 3 ans, qui a bien fait sur le tracé local.

Course No 4—BOUM BOUM ROD prendra le départ de la première position et c'est pour cette raison que nous lui faisons confiance pour gagner cette 4ème course de la soirée. MYTHOLOGIST a déçu à ses derniers départ et peut se venger. Prenez 1-6-4 pour la quinella.

Course No 5—LOCUST TIME n'a pas eu trop de chance dernièrement devant se contenter d'une deuxième place plusieurs fois. Toutefois, cette protégée de Yvon Pelchat devrait retourner dans le cercle des vainqueurs ce soir en battant SLOPES MAYTIME qui vient de gagner.

Course No 6—INTRIGANTE C a toujours figuré avantageusement dans les courses à réclamer de \$1,250.00 et c'est dans cette catégorie qu'elle est inscrite. La plus forte opposition viendra de DRUMMOND JEWELL, une poulche de 3 ans. Prenez 7-3-8 pour la quinella.

Course No 7—VOLTIGEUR DOST a rencontré une forte opposition depuis son retour de Blue Bonnets mais cette classe devrait lui permettre de retrouver le chemin de la victoire. EX GO PER a tiré la 1ère position et c'est un atout qu'il faut prendre en considération.

Course No 7—VICTORY DALE a toujours excellé sur les lents et nous lui donnons notre vote pour gagner cette course à réclamer de \$800. HELLO BYE BYE a été battu à son dernier départ mais il pourrait prendre sa revanche. Prenez 2-3-8 pour la quinella.

Course No 9—MARK BILL est venu de très loin à son dernier départ pour se glisser dans la photo. Il devrait répéter ce soir s'il peut profiter d'un demi-mille rapide et battre REY WIN SPARKIE, un ambleur qui a déçu dernièrement. Prenez 8-6-5 pour la quinella.

Course No 10—Nous avons été impressionné par la dernière performance de ROBERT TEST et nous lui faisons confiance pour gagner cette dernière course. MISS FRONTENAC a retrouvé sa bonne condition et peut triompher du No 3. Prenez 3-1, 1-3 pour le pari exacta.

MEILLEUR CHOIX LOCUST TIME (5ème course)
NEGLIGE : DUKE RAPIDE (8ème course)

INSCRITS À QUÉBEC

JEUDI

COURSE NO 1

Trot — Bourse \$750

1—Yoo Hoo Magoo (Grenier) 9-2

2—Party Blue Chips (Lepage) 10-1

3—Earl's Counsel (Pelchat) 7-2

4—The Workingman (Belanger) 5-1

5—Fiacco Julie (P. Nadeau) 6-1

6—Lightning Jim (J. Guenette) 3-1

7—Super Bell (Desrosiers) 3-2

8—Nonan Hanover (Lachance) 4-1

Elig.: Corky Dean, Lucky Friday

COURSE NO 2

Amble — Bourse \$500

1—Adios Byrd (Beaudoin) 5-2

2—Vois Adios (J. Aubin) 5-1

3—My Right (P. Nadeau) 7-2

4—Miami Mike (B. Marcotte) 3-1

5—King's Buddy (V. Lachance) 10-1

6—Newport Buzzard (A. Jean) 6-1

7—Debbert Ace (Perreault) 8-1

8—Soterial Pero (J. Guenette) 4-1

Elig.: Valley Flash, Canadian Lobell

COURSE NO 3

Amble — Bourse \$500

1—Gaby Night Test (C. Boily) 7-2

2—Buck Bayama (H. Lepage) 3-1

3—Duke's Counsel (P. Grenier) 10-1

4—Don Frise (Y. Pelchat) 3-2

5—Pason Jennine (A. Jean) 8-1

6—Tim Sam (P. Lachance) 6-1

COURSE NO 4

Amble — Bourse \$500

1—Boum Boum Rod (P. Noel) 5-2

2—Grimard (V. Lafosse) 6-1

3—Gabalay (pas nommé) 7-2

4—Sunrise Goose (Y. Pelchat) 3-1

5—Denise Lapinière (Mallard) 8-1

6—Mythologist (Y. Roger) 4-1

7—Darn O Scout (Marcotte) 10-1

8—Adios Bill (M. Birou) 5-1

Elig.: Lou Adlo, Miss Kingston

COURSE NO 5

Amble — Bourse \$1,100

1—Slopes Maytime (Grenier) 3-1

2—Mr. Blackguard (Bryère) 5-1

3—Dahn Holly (C. Dupont) 6-1

4—Earlylake Pride (pas nom) 7-2

5—Locust Time (Y. Pelchat) 3-2

COURSE NO 6

Amble — Bourse \$550

1—Frisco Goldia (G. Malo) 6-1

2—Arti Call (G. Boily) 5-1

3—Drummond Jewell (Veilleux) 5-2

4—Patsy Easign (Beauchemin) 8-1

5—Tami (V. Rhéaume) 7-2

6—Skipper Lou (O. Hébert) 10-1

7—Intrigante C (A. Jean) 3-1

8—Doe Lou (V. Lachance) 4-1

Elig.: Billy B. Good, Fehs Dundee

COURSE NO 7

Amble — Bourse \$750

1—Ex Go Per (Duquette) 6-1

2—Voltigeur Dost (Pelchat) 5-2

3—Don Drummond (Dupont) 5-1

4—Belvedere Mir (Denault) 3-1

5—Blue Walnut (A. Jean) 7-2

6—Mr. Flintstone (M. Birou) 4-1

7—J. D. Carolyn (A. Quinn) 8-1

8—Huntley Lad (J. Fortin) 10-1

Elig.: Guy Lobell, Sneaky Pine

COURSE NO 8

Amble — Bourse \$500

1—Lovely Lorna (J. Lefebvre) 7-2

2—Victory Dale (A. Jean) 4-1

3—Annie Topfield (R. Dufour) 3-1

4—Hello Bye Bye (J. Fortin) 3-1

5—Hal J. Drummond (Hébert) 10-1

6—Duke Rapide (Lachance) 8-1

7—Honorabile (C. Denault) 6-1

8—Nuclear Lad (Courchesne) 5-1

Elig.: Great Lady, L'Escargot

COURSE NO 9

Amble — Bourse \$700

1—Green River Ruthie (J. C. Guenette) 8-1

2—Leslies Count (P. Nadeau) 5-1

3—Brewers Gem (Fontaine) 6-1

4—Two Mountains Stud (Y. Boily) 4-1

5—Meadow Byrd (Desrosiers) 7-2

6—Rey Win Sparkle (pas nom) 9-2

7—Gamu (P. Lachance) 10-1

8—Mark Bill (J. Bryère) 3-1

COURSE NO 10

Amble — Bourse \$700

1—Miss Frontenac (Quessy) 5-2

2—Allan Song (R. Dufour) 4-1

3—Robert Test (L. Duquette) 7-2

4—Charming Pero (Perreault) 5-1

5—Copper Column (M. Birou) 6-1

6—Irish Grove (Y. Pelchat) 3-1

7—In Touch (M. Poulin) 8-1

8—Proof (R. Drapeau) 10-1

Elig.: Jack Drummond, Dons Phil

Loto-Perfecta

numéros

arrivée

	ADIOS LAFLAME	
	AD PAINTER	
	CECILE MIR	
	DIANE MIR	
	EXPRESS J.	
	GRANBY DREAM	
	GUIDO	
	KARO HERBERT	
	LADY MANOR	
	LAUREIN B. SAM.	
	MARMOUSSET	
	SCOTCH JEFF	
	TYRO	

VOTRE
CHOIX

RESULTATS



Betsy Clifford, la skieuse canadienne, s'est classée quatrième dans les épreuves de descente du 19e Critérium de la Première Neige. (Téléphoto PA)

1280



UN HOMME ET UNE FEMME
UN HOMME ET UNE FEMME
UN HOMME ET UNE FEMME
UN HOMME ET UNE FEMME
UN HOMME ET UNE FEMME
UN HOMME ET UNE FEMME
UN HOMME ET UNE FEMME

ON OUvre
UN
DOSSIER
SUR ???

UNE EMISSION A NE PAS MANQUER !

9h. a.m. à 11h. a.m. du lundi au vendredi

Echange complété hier

Davis aux Expos; Marshall aux Dodgers

HOUSTON (P.A.) — Mike Marshall, l'as de la relève des Expos de Montréal, a été échangé hier aux Dodgers de Los Angeles en retour du vétéran voltigeur Willie Davis.

L'échange était le 8e conclu à l'assemblée hivernale du baseball majeur et de beaucoup le plus important. Marshall, qui s'est classé

2e dans la course au trophée Cy Young, derrière Tom Seaver, des Mets, a participé à un nombre-record de 92 matches en 1973, présentant une fiche de 14-11, plus 31 victoires préservées, avec une moyenne de 2.66 points mérités.

Davis, champ-centre des Dodgers depuis 1961, a affiché une moyenne de .285, y

compris 16 circuits et 77 points produits, en 1973. Davis a rejoint les rangs des Dodgers en 1960 et a évolué régulièrement au champ-centre depuis 1961. Il a connu sa meilleure saison en 1969 avec une moyenne de .311.

Critique

Marshall, qui aura 31 ans en janvier, aurait été sujet à échange depuis qu'il a publiquement critiqué le club et ses coéquipiers Ron Hunt et Bob Bailey cet hiver. Il a été choisi le joueur de l'année chez les Expos au cours des deux dernières saisons.

Il avait été un lanceur ordinaire pendant plusieurs saisons dans les mineures, dans la LA et avec Houston avant de devenir une étoile avec les Expos.

Il avait participé à 66 matches à Montréal en 1971 et à 65 en 1972. Il avait d'abord été embauché comme arrêt-court par Détroit.

Davis, 33 ans, s'est déjà signalé, de façon plutôt involontaire, en commettant trois erreurs dans la même manche dans un match de la Série mondiale en 1966.

Il avait égalé un record des séries en volant trois buts dans un même match l'année précédente. Il a pas-

sé 14 ans avec les Dodgers, étant un des plus rapides voltigeurs de la LNH avec un total de 335 buts volés. Sa moyenne à vie est .279.

Agee-Richert

Plus tard, les Dodgers devaient confirmer qu'ils avaient obtenu Tommy Agee du St-Louis, sans doute pour remplacer Davis, en retour du lanceur Pete Richert.

Agee a affiché une piètre moyenne de .222 en 109 matches avec Houston et St-Louis l'an dernier, avec 11 circuits et 22 points produits, tandis que Richert présentait un bilan de 3-3, plus sept victoires préservées, avec une moyenne de 3.18 points mérités en 39 matches avec les Dodgers.

Fanning

Jim Fanning, directeur-gérant des Expos, a déclaré qu'il était venu à Houston "afin de trouver le meilleur champ-centre possible et je crois avoir réussi".

"Nous avons cédé le meilleur lanceur de relève au baseball, mais nous avons obtenu le meilleur champ-centre en retour".

Fanning a révélé qu'il avait dû obtenir la permission de Davis parce que celui-ci est un vétéran de 10 ans qui doit consentir à

échange selon un nouveau règlement. Fanning. Par ailleurs, Fanning a nié que l'attitude de Marshall avait eu à faire quelque chose dans le marché.

"Ses commentaires n'ont rien à faire là-dedans".

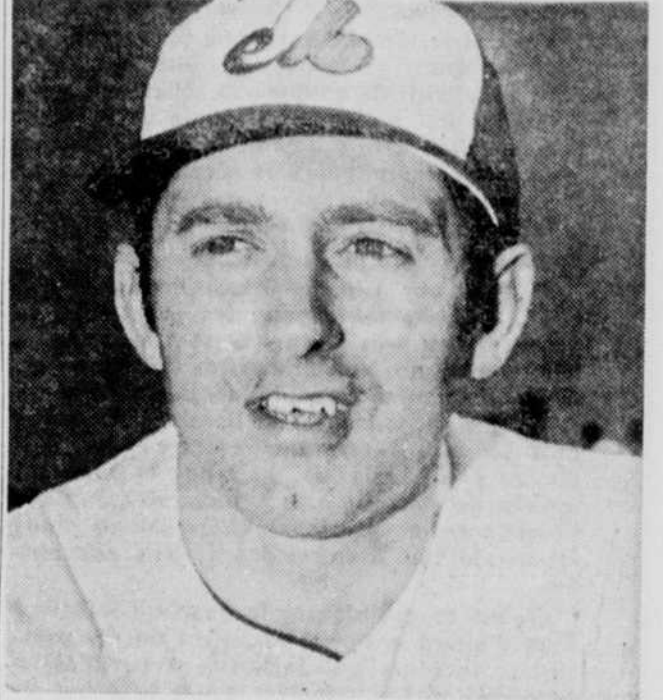
"Il est un superbe lanceur

"Il est tout simplement très enthousiaste", a dit de relève et nous ne l'aurions jamais échangé sans obtenir le meilleur joueur possible en retour".

Fanning a l'intention de poursuivre les négociations, sans doute pour trouver un successeur à Marshall.



Willie Davis



Mike Marshall

Combat Royal lundi prochain

J'ai besoin d'argent

— Paul Vachon

"En 1973, nous avons été très bien traités par les amateurs de lutte de Québec qui n'ont jamais cessé de manifester leur support. Ainsi, pour terminer l'année sur un bon pied, j'ai décidé de leur offrir un combat royal avec 21 lutteurs dans l'arène. Ce sera en quelque sorte mon cadeau de Noël pour les amateurs de la région", a souligné Dick Marshall lequel offrira \$5,000.00 au vainqueur du combat royal.

Pour ceux qui ne seraient pas au courant, pour un combat royal, tous les lutteurs à la carte de la soirée (sauf les nains bien sûr) montent entre les câbles lorsque vient le temps de la grande finale. Le combat consiste à jeter un adversaire en bas de l'arène en le passant par-dessus les câbles. Le dernier à demeurer sur le ring, est le vainqueur. Incidemment, c'est Yvon Robert Jr qui arbitrera cette grande finale.

Quelques minutes avant l'entrée en scène des participants à la course du \$5,000.00, un combat par équipe opposant quatre nains sera présenté. Tom Pouce fera équipe avec Farmer Boy Jerome alors que Sky Low Low de son côté, luttera avec Little Brutus. Les quatre nains ne participeront pas au combat royal mais ne manqueront sûrement pas de soutenir leurs favoris.

Paul a faim

"Lors du dernier combat royal à Québec, en décembre dernier, mon frère Paul s'était fait battre à la toute dernière minute par Jacky Whicz, lequel avait obtenu l'aide du géant Jean Ferré. Cette fois, à moi de venger l'honneur de la famille et d'aller chercher les \$5,000. D'ailleurs, j'ai besoin d'argent pour mes cadeaux de

Noël et c'est "Grand Prix" qui va me le fournir lors de ce combat royal" de souligner "the Butcher".

Avant de monter entre les câbles pour le fameux combat royal, Paul en viendra aux prises avec Tarzan Taylor dans un combat d'une chute à finir.

Bien sûr, pour ce combat royal, différents clans seront formés et chacun tentera d'aider du mieux possible soit un partenaire ou encore un ami. Cette façon de lutter en combat royal n'est d'ailleurs pas nouvelle.

Il ne sera donc pas étonnant de voir War Eagle et Edouard Ethier donner un p'tit coup de main à Edouard Carpentier... Chuck O'Connor et Tarzan Taylor pencheront du côté de Gilles Poisson... Gino Brito et Dino Bravo s'aideront mutuellement etc...

Cette soirée de lutte "Grand Prix" sera présentée lundi prochain, le 10 décembre au Colisée de Québec. La soirée débutera à 20h30.



Paul "Butcher" Vachon

CROIX D'OR GROS GIN DE Melchers



167-A	10oz	2.35
167-B	25oz	5.60
167-C	40oz	8.65

DISTILLÉ ET EMBOUTEILLÉ AU QUÉBEC, PAR LES
DISTILLERIES MELCHERS LTÉE, BERTHIERVILLE

Réussite du baseball mineur

Le congrès du baseball majeur est presque fini et avec les récents événements qui se sont passés dans la Ligue Eastern, à savoir l'affaire des Pirates de Sherbrooke, il est à se demander jusqu'à quel point on peut assurer la survie du baseball mineur. Ce n'est pas facile d'être une ville de ligue mineure et les dirigeants des Carnavals en savent quelque chose. Quoique Québec cependant représente un problème particulier, c'est une ville trop grande et en même temps trop petite.

Par contre, des villes comme Sherbrooke et Trois-Rivières, sont des parfaits exemples dans un circuit de calibre AA. Elles ont juste la population qu'il faut. Jusqu'à quel point le baseball pourra-t-il tenir le coup? Quand les organisations majeures seront à court de talents, que l'équipe n'ira pas trop bien, les amateurs vont-ils continuer à encourager leur équipe?

Y a-t-il une ville de ligue mineure "typique"? Pas du tout, mais les problèmes se posent à peu près partout et sont les mêmes. Une étude faite aux États-Unis l'a démontré. On a pris comme exemple la ville de Charleston qui a été associée au baseball AAA depuis 13 ans. Durant toutes ces années, il y eût de l'enthousiasme, puis par la suite un intérêt décroissant avec une baisse dans l'assistance et plusieurs changements dans les affiliations à cause des déficits accumulés.

Qu'est-ce qui affecte le baseball mineur? Tout d'abord la température est un des principaux facteurs qui influencent sur l'assistance. Si quelques heures avant le début de la rencontre, il pleut et le temps est incertain, il est certain que l'assistance aura baissé même si on peut présenter le match. Les Carnavals en savent quelque chose sur

cette situation. Les amateurs ne veulent pas prendre le risque d'acheter un billet et de voir la joute remise. Ils doivent alors s'occuper de faire changer ce billet et c'est toute une complication. De plus, si le lendemain d'une joute en soirée, il y a des cours, on note une diminution dans l'assistance.

D'autre part, les jours de la semaine comptent pour beaucoup dans l'influence des assistances. Ainsi, les mercredi, vendredi et samedi sont les meilleures journées que les mardi et jeudi ne valent pratiquement rien.

L'étude démontre aussi que les programmes doubles devraient être évités dans la mesure du possible. Les dirigeants de la Ligue Eastern l'ont compris bien avant puisque dans le calendrier on en prévoit seulement un ou deux par équipe.

La promotion

Dans tous les sports, la promotion est la clé du succès et à plus forte raison dans les circuits mineurs. Il faudrait quelque chose comme une quinzaine de grosses promotions qui pourraient attirer 3,000 personnes cha-

cune et alors la saison serait un véritable succès aux guichets. Les Carnavals en ont fait quelques-unes par les années passées, mais, comme le démontre cette étude, il en faut au moins une quinzaine.

Aussi, on recommande de mettre l'accent sur la vente de billets de saison, ce que les Carnavals veulent faire cet hiver. Une autre recommandation, c'est un réseau de radio-diffusion des matches de l'équipe.

Tout cela devrait faire une excellente saison aux guichets pour un club de calibre mineur.

En raccourci...

● La Ligue de Hockey Junior A du Québec tiendra sa partie des étoiles le vendredi 14 décembre à l'aréna Marcel-Bédard de Beauport. On profitera de cette occasion pour honorer quatre personnalités qui se sont dévouées pour la cause du hockey mineur. Il s'agit de Roland Mercier, Roger Plouffe, Jean-Paul Bolduc et Jacques Durand...

● Le Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports, vient d'octroyer une somme de \$27,230 au nouveau groupe de recherche et de développement sur le hockey, de l'université Laval, dirigé par Gaston Marcotte...

● Le centre de ski du Mont Ste-Anne est ouvert officiellement depuis quelques jours mais la pluie qui a assombri la région dernièrement n'a pas trop aidé. Dans quelques pistes, il y a des plaques de terre. Espérons que la température se refroidira assez pour permettre aux skieurs de jouir pleinement de leur sport favori...

● Le club de ski de fond "Nex-Au-Vent" organise une soirée récréative au Château du Lac Beauport, samedi prochain, à 8h. Membres et futurs membres sont invités...



Parents!

Devenir camelot, c'est la chance pour le jeune garçon de compléter sa formation. Le livreur de journaux développe le sens des responsabilités, apprend la valeur de l'argent, tout en s'initiant au contact avec le public.

Envoyez votre fils à l'école de la vie. "à propos" est prêt à lui donner sa chance.

Pour information

529-0411

à propos

Weiskopf a tenu parole

Tom Weiskopf est un homme de parole. En effet, en recevant le trophée Peter Jackson après sa victoire à l'omnium canadien 1973, il avait déclaré qu'il reviendrait défendre son titre.

Et voilà que c'est maintenant officiel, car il devient le premier golfeur à confirmer à l'Association royale de golf du Canada qu'il répondra à l'appel du Club de golf Mississauga du 22 au 28 juillet prochain.

Cette annonce est fort opportune, alors que le comi-

té de vente des billets du Club Mississauga est en pleine effervescence à l'occasion de sa campagne de Noël de vente de billets pour notre championnat national l'an prochain.

"La confirmation de Weiskopf signifie qu'à l'omnium 1974, nous aurons parmi nous le meneur au classement officiel des boursiers de 1973, auréole de toute la gloire qu'il a si bien méritée, ce qui constituera évidemment une attraction d'im-

portance", a révélé M. Bruce Forbes, directeur-délégué de l'ARGC.

"Weiskopf a toujours été considéré comme un grand

golfeur, a ajouté M. Forbes, mais jamais encore ne nous avait-il donné une telle démonstration de ses talents comme cette saison".

INSCRITS À BLUE BONNETS

JEUDI

COURSE NO 1

Trot — Bourse \$1,500

- | | |
|-------------------------------|-----|
| 3-1 The Bold One (H. Ouellet) | 3-1 |
| 9-Navy Admiral (A. Boucher) | 7-2 |
| 6-Cosmos Hanover (Dubois) | 4-1 |
| 8-Big Bang (I. Aubin) | 9-2 |
| 2-Veronica (M. Picard) | 5-1 |
| 4-Conroy Duchess (Seaman) | 6-1 |
| 3-Perfection Mir (Bédard) | 7-1 |
| 1-Little Ciroo (Cléroux) | 8-1 |
| 7-T. Egyptian (Hanna) | 8-1 |

COURSE NO 2

Amble — Bourse \$2,000

- | | |
|------------------------------|-----|
| 4-Pec (Surprenant) | 5-2 |
| 1-Jocelyn Bunter (Gingras) | 3-1 |
| 2-Vapo Pick (A. Hanna) | 7-2 |
| 5-Chief Bob (M. Giguère) | 4-1 |
| 7-Count Three (Y. Gauthier) | 9-2 |
| 3-Achiever (J. Hébert) | 5-1 |
| 9-Battle Sharp (S. Grisé) | 6-1 |
| 6-Razze Abbe (J. Charron) | 7-1 |
| 8-Boone Senator (S. Boucher) | 9-1 |

COURSE NO 3

Amble — Bourse \$1,700

- | | |
|----------------------------------|------|
| 2-Henry T. Counsel (Hébert) | 3-1 |
| 1-Fleeth Richelieu (Picard) | 4-1 |
| 4-Dark Point (M. Dostie) | 9-2 |
| 6-Justa Tom | 5-1 |
| 3-Jefferson Prowler (Y. Pelchat) | 6-1 |
| 5-Trail Boss (A. Hanna) | 7-1 |
| 7-Frosty Caper (A. Boucher) | 8-1 |
| 9-Archie Adios (Robichaud) | 9- |
| 8-Yvonne Coloniale (R. Seaman) | 14-1 |

COURSE NO 4

Amble — Bourse \$1,600

- | | |
|-----------------------------------|------|
| 8-Buttonwood Prince (L. Turcotte) | 5-2 |
| 5-Dean Bayel (N. Jones) | 3-1 |
| 1-Rexwin Millie (G. Chamberland) | 7-2 |
| 6-Shadow Raker (J. Hébert) | 4-1 |
| 9-Judge Cash (R. Chabot) | 7-1 |
| 7-Orchard Kitty (S. Grisé) | 8-1 |
| 3-Summer Flame (Lachance) | 8-1 |
| 4-Francis W. Bourgon | 10-1 |
| 2-Pattys Hoobs | 10-1 |

COURSE NO 5

Amble — Bourse \$1,600

- | | |
|------------------------------|-----|
| 1-Demon's Parade (Pleau) | 5-2 |
| 6-Break O' Glory (Giguère) | 3-1 |
| 5-Big Dick (Lacharité) | 4-1 |
| 3-Band of Gold (Lacharité) | 9-2 |
| 4-Directus Irish (Turcotte) | 5-1 |
| 6-A B Coloniale (A. Lalonde) | 6-1 |

- | | |
|---------------------------|-----|
| 5-A B Coloniale (Lalonde) | 6-1 |
| 7-Sharp Burr (Brousseau) | 7-1 |
| 2-Honey Flicka (Picard) | 9-1 |

COURSE NO 6

Amble — Bourse \$1,800

- | | |
|-----------------------------|------|
| 1-False Command (Gendron) | 5-2 |
| 2-Windbreaker | 3-1 |
| 3-Peter Irish (J. Gauthier) | 4-1 |
| 7-Tomie (B. Côté) | 9-2 |
| 4-Tricky Mir (Lacharité) | 5-1 |
| 9-Tammy Treasure (Filion) | 6-1 |
| 6-Mr. True (A. Bédard) | 8-1 |
| 8-Thom Bo Ayr (Pelletier) | 8-1 |
| 5-Hy Lucky (T. Miller) | 10-1 |

COURSE NO 7

Amble — Bourse \$2,100

- | | |
|-----------------------------|-----|
| 4-Miramichi Al (Y. Gamache) | 5-2 |
| 6-The Hood (G. Gendron) | 3-1 |
| 2-Betsies Dream (Lachance) | 4-1 |
| 1-Stage Presence (Hanna) | 5-1 |
| 3-Sigurd (Y. Gauthier) | 6-1 |
| 5-Jet Mar Mie (N. Bardier) | 7- |
| 8-Lucifer Mir (R. Samson) | 7-1 |
| 7-Easy Forward (Y. Poirier) | 9- |

COURSE NO 8

Trot — Bourse \$1,000

- | | |
|--------------------------------|-----|
| 7-Town Taxi (Macdonald) | 5-2 |
| 1-Rose Lobell (G. Gendron) | 3-1 |
| 4-College Cheer (A. Bédard) | 4-1 |
| 3-Prince Dnalet | 9-2 |
| 6-Frug (J. Charron) | 5-1 |
| 2-Party Frost (M. Ricard) | 7-1 |
| 8-Mr. Bomb (A. Hanna) | 7-1 |
| 5-Charles Pride (G. Robichaud) | 8-1 |
| 9-Wee Pal (J. Gauthier) | 8-1 |

COURSE NO 9

Amble — Bourse \$2,500

- | | |
|----------------------------|-----|
| 4-Baker Lobell (J. Hébert) | 3-1 |
| 6-Bachelor Gay (Gendron) | 4-1 |
| 7-Wingy Mir (A. Hanna) | 9-2 |
| 5-Mario G. L. (Lachance) | 5-1 |
| 2-Perkandi (Y. Gamache) | 6-1 |
| 3-Thats My David (Deglise) | 7-1 |
| 1-Tiger Paws (Giguère) | 8-1 |

COURSE NO 10

Amble — Bourse \$2,000

- | | |
|----------------------------------|-----|
| 3-Lord Salaberry (Hébert) | 5-2 |
| 9-Clam O'Mouette (J. Gauthier) | 3-1 |
| 4-Top Deck Lobell (P. Robillard) | 4-1 |
| 5-Lively Stepper (M. Picard) | 9-2 |
| 2-Swinging Line | 5-1 |
| 1-Herman Minbar (A. Hanna) | 6-1 |
| 8-Amortizers Tim (J. Foley) | 7-1 |
| 7-Gusty Knight (Charron) | 8-1 |
| 6-Hippo Time (B. Côté) | 8-1 |

Où ira Dick Williams la saison prochaine?

HOUSTON (P.A.) — Le propriétaire des A's d'Oakland, Charles Finley, a ren-

contré en vain le président de la LA, Joe Cronin, et le président des Yankees de

New York Gabe Paul pendant deux heures hier au sujet du gérant Dick Williams.

Selon Finley, "le cas est clos", après n'avoir pu trouver une solution au sujet de la compensation exigée par les A's des Yankees, compensation qui libérerait Williams des deux dernières années de son contrat avec les A's afin de devenir gérant du New York.

Williams avait résigné son poste avec les A's après la Série mondiale et lorsque

les Yankees, qui avaient perdu leur gérant au Detroit, ont demandé la permission à Finley de parler à Williams, le proprio des A's a refusé.

"Un contrat est un contrat, a assuré Finley, et il n'est pas question que mon gérant dirige les Yankees sans ma permission".

Prêt à céder Williams en retour d'une "compensation convenable", Finley a révélé que les Yankees avaient nettement refusé de négocier

"au sujet de quatre joueurs en particulier".

"Les bons gérants sont difficiles à dénicher et j'en sais quelque sorte, croyez-moi, a ajouté Finley. J'ai félicité les Yankees au sujet de leur désir d'obtenir Williams, mais celui-ci est toujours mon gérant".

a été beaucoup plus explicite.

"En qualité de proprio des A's, je peux vous éclairer à ce sujet. Nous espérons que ce ne soit pas nécessaire, mais les A's songeraient certes à aller en Cour si nécessaire".

Kuhn

Pour sa part, Kuhn a déclaré qu'il ne s'occupera pas de l'affaire Oakland-Yankees parce que, selon lui, le président Cronin y trouvera une solution d'ici un mois.

Par ailleurs, Kuhn s'est abstenu de tout commentaire au sujet du transfert proposé des Padres de San Diego à Washington.

Kuhn a déjà dit à ce sujet qu'il s'opposerait à ce transfert, mais n'a pas voulu confirmer cette déclaration antérieure hier.

Enfin, Kuhn a révélé qu'il n'avait pas l'intention de rencontrer Finley de nouveau au sujet de l'amende de \$5,000 résultant du traitement de Mike Andrews dans la Série mondiale.



Un adepte du karaté.

Tournoi régional de karaté

Le "Tournoi régional de karate Molson" aura lieu au Centre de loisirs de Loretteville, samedi le 8 décembre 1973 de 12h.00 a.m. à 12h.00 p.m.,

Ce sera la deuxième fois qu'un tournoi de ce genre se déroulera à Loretteville. Les éliminatoires auront lieu dans l'après-midi et les finales se poursuivront en soirée jusqu'à la remise des trophées vers 10h.00 p.m.

Des invités d'honneur, tels les champions canadiens de

Québec et Montréal ainsi que les présidents de l'Association canadienne et de la Fédération québécoise de karate y seront présents.

Plusieurs se posent des questions sur le karate, à savoir, ce qu'est et ce qu'apporte ce sport? Eh bien, constatez par vous-même et vous serez émerveillés par les jeunes talents québécois.

Les élèves des différentes écoles de karate de la région de Québec participeront également à cette compétition.

Les "O-THON" au PEPS

Pour la troisième année consécutive, les clubs d'élites de l'université Laval présenteront la journée des "O-THON" le jeudi 13 décembre prochain. Cette manifestation qui regroupe un nombre imposant d'athlètes, de personnalités et de sportifs en général, a pour but d'amasser des fonds servant au fonctionnement des clubs d'élites et au développement du sport amateur.

Quelque 300 athlètes des clubs d'athlétisme, de gymnastique, d'haltérophilie, de natation, de plongeon et de tir à l'arc de l'université Laval formeront le noyau principal des participants mais il va sans dire que plusieurs autres personnes y prendront également part.

La formule des "O-THON" consiste pour le participant à réaliser une certaine performance qui est commanditée par le public. Cette forme de financement représente une partie importante des budgets du sport amateur au Canada et aux États-Unis. En ce qui concerne les clubs d'élites de l'université Laval,

il représente la totalité des frais de voyage et de compétition des athlètes. Plusieurs parmi ces derniers font partie du groupe d'espoirs pour les Jeux olympiques de 1976 à Montréal.

Pour de plus amples informations concernant cette activité, les intéressés peuvent communiquer avec Bladimir Mestre à 656-2807.

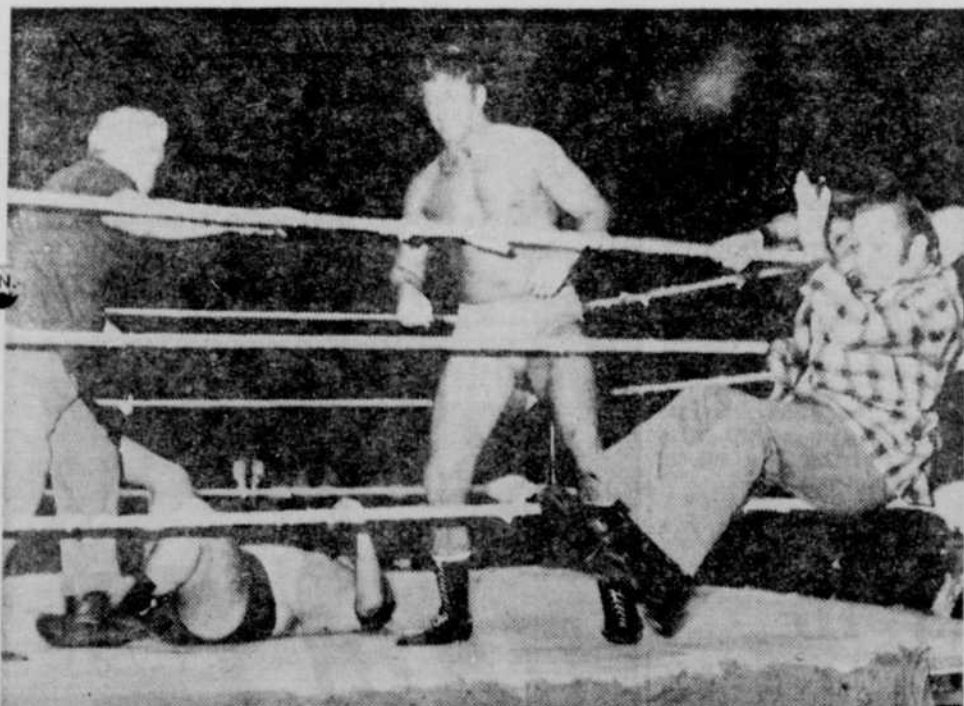
Lebel n'a pas encore décidé...

Le président Robert Lebel n'a encore pris aucune décision en ce qui concerne les incidents qu'il qualifie de disgracieux, survenus au Colisée dimanche soir lors de la visite des Saguenéens de Chicoutimi.

Lebel a indiqué qu'il n'avait pas en mains tous les détails pouvant lui permettre de rendre un verdict. Il semble d'ailleurs qu'aucune dé-

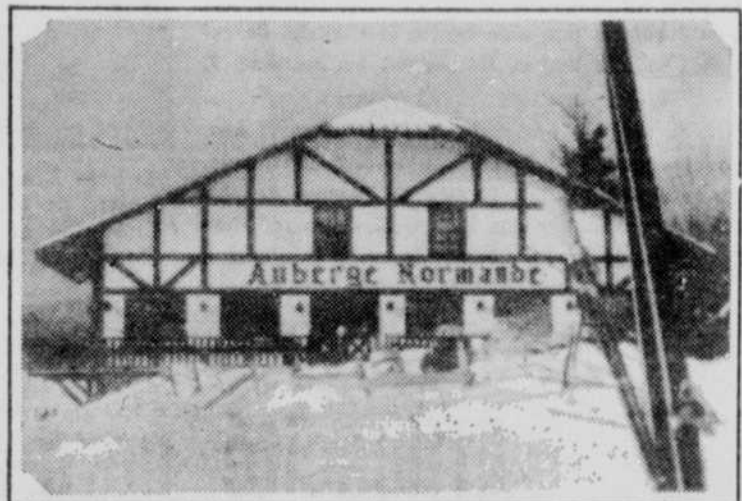
cision ne sera prise avant quelques jours.

On estime généralement que Marc Picard sera le plus sérieusement touché quand Lebel rendra son verdict. (C.C.)



Le lutteur Jacques Rougeau est en train de faire un mauvais parti à son adversaire The Sheik dans la grande finale de lutte présentée hier soir au Colisée. Les deux lutteurs ont été disqualifiés après avoir pris chacun une chute. A l'extrême droite, le détestable Eddie Creatchman goûte à la médecine de Rougeau en même temps que son protégé, The Sheik.

(Photo Marcel Laforce)



Auberge Normande

LAC BEAUPORT Québec P.Q.

Menu des Fêtes

DINER & SOUPER, NOEL & JOUR DE L'AN

HORS-D'OEUVRE

Consommé Madrilène
Crème de volaille
Tourtière
Dinde rôtie, farcie, sauce atocas
Rosbif au jus
Jambon braisé au Porto

Canard à l'orange

Salade mimosa
Plum pouding
Gâteau des Fêtes
Bûche de Noël
Breuvage
Menthes
Adultes \$6.50 — Enfants \$3.50

VEILLE DU JOUR DE L'AN

Salle Bretonne — le couple \$15.00
Danse avec orchestre
Buffet froid
Pièces montées
Dinde
Rôti de porc frais
Jambon
Côte de boeuf Marguerite
Saumon
Salade, aspic, graisse de rôti, céleri, olives, etc...

Bar Fanal — le couple \$5.00

Discothèque
Céleri, olives, sandwiches, café
Chapeaux & serpents

Salle à dîner — A la carte
Jusqu'à 10 h. p.m. seulement

LE SERVICE ET LA TAXE
NE SONT PAS INCLUS

RESERVATIONS

avec dépôt pour 4 personnes
et plus. Sans réservation,
au risque du client.

Piscine intérieure
Bain sauna

Tél.: (418) 849-4486

20 unités de motel



Les Russes: de véritables hommes

Par Jean POULIOT

DORVAL (De notre envoyé) — Même s'ils viennent jouer la majorité de leurs joutes en sol canadien contre des équipes juniors, c'est une équipe mûre et formée d'adultes au physique imposant, que dirigera Boris Maïorov, alors que les Selects de Moscou sauteront sur la glace du Colisée, vendredi soir, contre les Remparts de Québec.

On sait déjà que la moyenne d'âge de l'équipe est de 22,7 ans. Or, j'ai découvert hier soir, à l'aéroport de Dorval, que les juniors auront avantage à s'en tenir au hockey, car les Selects de Moscou ne semblent pas du genre à se laisser intimider. Des vingt joueurs qu'ils ont amenés, 16 pèsent plus de 175 lbs et le colosse du groupe est Valentin Markov, avec 202 lbs. Douze des joueurs mesurent plus de 5'10".

A l'alignement probable, les Russes ont retranché Vladimir Deviatov et les ailiers gauches Nikolai Shorin et Anatoli Serviav, ainsi que leur junior Vladimir Kucherenko. Par contre, ils ont ajouté Alex Filiptov, 6 pieds et 178 livres.

MAIOROV

L'entraîneur Boris Maïorov, qui était venu à Québec, le 12 décembre 1963, contre l'équipe nationale du Canada, ne s'était pas costumé pour ce match, soit parce que l'équipe avait quatre joueurs de trop ou encore soit parce qu'il avait été le plus touché par un malaise intestinal qui avait suivi le banquet.

Il a signalé comme ses meilleurs joueurs Eugeni Zimin, membre de l'équipe nationale l'an dernier qui avait obtenu 2 buts et une aide contre le Canada, Sergei Kapuston et Vladimir Popov. Ils portent les numéros 7, 15 et 12.

Membre de l'équipe nationale russe pendant 12 ans, Maïorov a été sur 11 équipes championnes du monde. Il a dit que son équipe était formée de joueurs de plusieurs clubs, en particulier des Wings. C'est un mélange d'expérience et de jeunesse. Comme force, il la classera

immédiatement après le Spartak et les Dynamos.

Il a fallu précipiter les questions et les limiter à cinq minutes après les 11 heures de vol et l'attente d'une

heure et 30 à l'aéroport. Après une nuit à Montréal, ils arriveront à Québec ce midi et tiendront une pratique au Colisée par la suite.



Eugeni Zimin, à gauche, en était à son deuxième voyage à Montréal en un an, puisqu'il faisait partie de l'équipe nationale de Russie dans la série du siècle l'an dernier. Il est ici avec Victor Shalimov et Valentin Markov qui seront tous au Colisée demain soir pour la partie contre les Remparts, la tête d'une série de sept des Selects de Moscou au Canada. (Téléphoto PC)

Efficacité nord-américaine

(J.P.) — Il n'y avait rien pour impressionner les Russes à l'arrivée de l'avion d'Aeroflot hier soir à Dorval. Le vol est arrivé à 17h40, mais les joueurs ont été pris à l'immigration et aux douanes pendant une heure et demie, parce qu'il n'y avait

pas d'interprète. Heureusement, Gérard Lulien, de la FHGQ, a réussi à solutionner le problème en mettant la main sur le consul soviétique à Montréal, qui a agi comme interprète. Le gérant des visiteurs aurait aimé laisser son équi-

pement à l'aéroport, puisque le club prenait ce matin un vol pour Québec, mais le seul endroit où ce bagage aurait pu être placé sous clé, n'est pas accessible aux voyageurs et il aurait fallu un agent d'une compagnie d'aviation pour débloquer l'équipement ce matin. Or ces agents commencent à travailler à midi.

Les Russes ont dû être fort impressionnés de l'efficacité nord-américaine.

GOUTS PARTICULIERS

Si on veut aller aux devants de leurs désirs à Québec, disons qu'au dernier voyage, ils avaient demandé dans la chambre 8 douzaines de bouteilles d'eau minérale non gazeuse, une caisse d'oranges, du thé avec citron, sans lait ni sucre.

Sommaire

CHICAGO 8, DETROIT 2

Première période
1-Chicago, Mikita (6) 5:19
2-Chicago, Hall (10)
(Redmond, Poppin)
3-Chicago, Redmond (5) 6:07
(White)
4-Chicago, Mikita (7) 6:20
(Redmond, Koroll)
Pun.: Russell C 5:20, Stackhouse D 5:36
Deuxième période
5-Chicago, Martin (10) 5:58
(Poppin)
6-Détroit, Berenson (6)
Jarry, Melior 10:04
7-Détroit, Boucha (7)

(Berenson, Jarry) 18:30
8-Chicago, Kryskow (2) 19:35
(Bordeleau)
Pun.: M. Redmond D 1:55, 6:29, D. Redmond C 5:40, M. Redmond D, Rota C 15:16
Troisième période
9-Chicago, Rota (9) 2:21
(White, Tallon)
10-Chicago, Mikita (8) 3:23
(Marks, Frig)
Pun.: Hughes D 5:32, M. Redmond D 15:01
Lancers:
Chicago 8 12 16 — 36
Détroit 11 12 8 — 31
BUTS: Exposito, Veisor, Chicago; DeJordy, Grant, Detroit
Assistance: 12,430

Leclair par KOT à la 4e

Pat Réal Labbé

(Spéciale) — Jean-Claude Leclair a remporté son huitième combat professionnel en autant de rencontres, hier soir à Sorel alors qu'il a eu raison de l'expérimenté Juan Ramos par KOT à 1:54 de la quatrième ronde. Pour le

jeune boxeur montréalais, il s'agissait de la septième décision par KO.

C'est une série de crochets de gauche qui a eu raison de Ramos. Ce dernier a visité le plancher à deux reprises dans le quatrième engagement avant d'être fou-

droyé par la gauche de Leclair qui l'a atteint à la tempe.

Leclair aura un autre combat le 14 décembre et son adversaire n'est pas encore connu. Il aimerait bien un combat contre Fernand Marcotte Jr au mois de février ou mars.



Mont Sainte-Anne
C.P. 400
Beauport, Québec
(418) 827-4523

... au pays
des blancs automnes

ECONOMISEZ DU CHAUFFAGE...\$\$\$

avec un
PURIFICATEUR D'AIR ELCAR

- Aucune ventilation requise
- Éliminez l'air vicié...
- Problèmes d'allergies... asthmes...

Faites un **ESSAI GRATUIT**

Greco Snc

297 rue Du Pont — Québec — 525-4767
VOTRE CONFORT C'EST NOTRE SPECIALITE
— SERVICE GRATUIT —

A PROPOS D'ENSEIGNES!

consultez



SERVICE PLASTIQUE NEON

687-2772



Normand Descôteaux (à gauche) et Dave Balon, s'entretenant après la pratique des Nordiques. Balon est toujours blessé et Descôteaux devrait être en uniforme pour les deux joutes de fin de semaine.

(Photo Marcel Laforce)

Victoire des Hawks 8-2

DETROIT (PA) — Stan Mikita a complété un tour du chapeau hier soir à Detroit et les Black Hawks de Chicago ont humilié les Red Wings de Detroit au compte de 8 à 2 dans un des matches au programme de la Ligue Nationale de hockey.

Le gardien des Wings, Dennis DeJordy, a été mis à rude épreuve en première période et a été déjoué trois fois en 1 minute et dix se-

condes, par Mikita, Dennis Hull et Dick Redmond. Mikita a marqué une deuxième fois avant la fin du premier engagement.

Les autres filets des Hawks sont allés en deuxième période à Pit Martin et Dave Kryskow et au troisième vingt à Darcy Rota et Stan Mikita, son troisième de la soirée.

NEW YORK (PA) — Ted Irvine et Robert Rousseau

ont couronné une poussée de trois buts avec des filets à 47 secondes d'intervalle dans la 1ère période hier soir alors que les Rangers de New York ont déclassé les Blues de St-Louis 5-1.

Vic Hadfield avait ouvert le pointage pour les Rangers à 8:41 de la 1ère période, avant les buts rapides d'Irvine et Rousseau dans les deux dernières minutes de jeu.

Pierre Plante a réduit la marge à 3-1 au début de la 2e reprise, mais Brad Park a reporté la marge à trois buts, 20 secondes plus tard.

Bruce MacGregor a complété le total des vainqueurs dans la 3e période alors que les Rangers disputaient leur 16e match sans revers contre St-Louis à New York.

Prochain instructeur du Sorel

Le suspense se prolonge

par Claude CADORETTE

Depuis que la direction des Eperviers de Sorel a surpris tout le monde en annonçant le congédiement d'Yvan Ginguas, chacun y est allé de ses spéculations quant au prochain instructeur de l'équipe.

Tessier approché

Disons tout d'abord que le premier à avoir été approché a été nul autre que Orval Tessier, ancien instructeur des Remparts. Tessier n'a cependant pas été long à refuser, prétextant qu'il était très heureux à Cornwall et qu'il ne voulait pas déménager sa famille encore une fois.

Haworth toujours en lice

Les Eperviers se sont ensuite tournés vers Gordy Haworth, un autre ancien instructeur, et les négociations se sont poursuivies toujours avec lui. On se souviendra que Haworth avait dirigé la barque des Rangers de Drummondville, pendant quelques années.

Camil Bédard considéré

Hier, nous apprenions que Camil Bédard, qui a dirigé les destinées des Ducs de Trois-Rivières, durant un peu plus d'un an, était également considéré. Maître Jacques Guertin, président des Eperviers, n'a pas voulu préciser plus longuement, se contentant de dire qu'on avait pensé à Bédard. Pour sa part, Bédard a insisté qu'il serait très intéressé à se joindre aux Eperviers, qu'il considère comme l'équipe ayant le plus de chances d'accéder aux plus grands honneurs

dans la Ligue junior majeur du Québec cette année. Bédard a cependant affirmé qu'il n'avait encore reçu aucune offre formelle des Eperviers.

Une chose est certaine, Rodrigue Lemoyne se dégagea bientôt de cette responsabilité et son successeur sera connu lundi, au plus tard. Entre-temps si on finalise les pourparlers avec un can-

didat, on le fera savoir immédiatement.

Jusqu'à date, il faut donc surtout retenir les noms de Camil Bédard et Gordie Haworth. Connaissant Rodrigue Lemoyne toutefois, il peut prendre tout le monde par surprise encore une fois. Quid je lui ai mentionné le nom de Camil Bédard, il a tout simplement déclaré "Je n'ai aucun commentaire à ce sujet".

A Cornwall

Dan Lupinette suspendu

par Claude CADORETTE

La direction des Royals de Cornwall a suspendu indéfiniment l'ailier droit de 19 ans, Dan Lupinette. Le directeur-gérant Orval Tessier a indiqué qu'il s'entreprendra aujourd'hui avec son joueur étoile et qu'il espère régler rapidement le différend qui oppose Lupinette à son organisation.

DEPRESSION

En fait, on parle de différend mais on se demande à Cornwall qu'elle en est la nature exacte. De dire Tessier, "Lupinette a quitté l'équipe en fin de semaine dernière sans donner aucune raison. C'est un jeune homme très renfermé et rarement l'a-t-on vu dialoguer soit avec Racette, soit avec moi, de sorte que l'on n'arrive pas à s'expliquer son geste". Tessier estime que Lupinette souffre d'un état dépressif assez inquiétant, ce qui aurait motivé son geste. Entretemps toutefois, on n'a-

vait pas le choix et il a fallu le suspendre. Lupinette occupe actuellement le 3e rang chez les compteurs des Royals et selon Tessier, il est promis à une belle carrière s'il revient dans de meilleures dispositions.

Les Royals aimeraient le voir de retour au plus tôt car l'équipe doit actuellement jouer sans les services de cinq réguliers, tous blessés.

TESSIER SATISFAIT

Dans l'ensemble, Orval Tessier se déclare satisfait de la tenue de son équipe depuis le début de la saison et il estime que les siens méritent le championnat de la division Ouest. Pour revenir à Lupinette, disons qu'il ne saurait être question de l'échanger; on fera tout ce qui est humainement possible pour le rendre heureux à Cornwall avant d'en arriver à prendre de telles mesures.

hockey

MERCREDI

ASSOCIATION MONDIALE
Jersey 2, Houston 5
Edmonton 1, Winnipeg 3
Toronto 3, Vancouver 1

LIGUE NATIONALE
Chicago 8, Detroit 2
St-Louis 1, Rangers 5
Pittsburgh 1, Los Angeles 4
Atlanta 3, California 3

LIGUE NORD-AMERICAINE
Maine 5, Johnstown 6

JEUDI

ASSOCIATION MONDIALE
Cleveland vs Jersey
Toronto vs Edmonton
Houston vs Los Angeles

LIGUE NATIONALE
Montréal vs Islanders
Rangers vs Buffalo
Toronto vs Minnesota

LIGUE JUNIOR MAJEURE QUE.
Hull vs Laval
Sorel vs Drummondville
Trois-Rivières vs Cornwall

LIGUE JUNIOR "A" DU QUE.
Beauport vs Grand-Mère

CLASSEMENTS

ASSOCIATION MONDIALE
Section EST

G	P	N	PP	PC	Pts
N.-Angl.	15	9	1	97	82 31
Cleveland	12	8	3	81	78 27

Pointeurs AMH

	B	A	Pts
Harrison, Edm	11	25	36
M. Walton, Min	14	19	33
Hughes, Hou	19	13	32
Lawson, Van	18	14	32
Climie, Edm	18	14	32
Bernier, Qué	14	18	32
Carleton, Tor	13	19	32
Morrison, Min	10	19	29
Webster, NA	18	10	28
Connelly, Min	15	13	28

Toronto 12 12 3 87 85 27
Québec 12 13 3 105 95 27
Chicago 11 10 1 78 74 23
New Jersey 8 15 2 58 104 18

Section OUEST

Edmonton 16 9 0 86 68 32
Houston 12 8 3 87 71 27
Minnesota 12 11 1 94 79 25
Winnipeg 11 13 3 95 95 25
Vancouver 9 15 0 80 99 20
L. Angeles 10 17 0 77 105 20

LIGUE NATIONALE

Division EST

Boston 17 4 2 110 61 36
Montréal 14 7 2 79 65 30
Rangers 12 7 7 101 76 31
Toronto 12 8 5 86 66 29
Buffalo 12 10 1 78 74 25
Detroit 9 15 1 78 116 19
Islanders 4 12 7 54 75 15
Vancouver 5 13 4 54 77 14

Division OUEST

Philadelph. 15 6 2 67 37 32
Chicago 12 5 7 79 43 31
Atlanta 11 8 6 67 67 28
St-Louis 10 9 5 63 59 25
Pittsburgh 7 13 4 59 95 18
Los Angeles 7 14 4 67 83 18
Minnesota 5 11 7 64 80 17
California 6 16 2 54 91 14

LIGUE JR MAJEUR DU QUEBEC

Division EST

Québec 24 4 1 217 119 49
Sorel 19 7 1 198 126 39
Shawinig. 13 11 2 135 121 28
T.-Riv. 7 21 0 118 203 14
Chicoutimi 7 20 0 100 187 14

Division OUEST

Cornwall 20 6 0 151 100 40
Montréal 15 8 2 184 118 32
Shierb. 14 13 0 114 125 28
Laval 10 13 1 122 147 21
Drum. 10 17 1 126 162 21
Hull 4 23 0 86 143 8

LIGUE JUNIOR "A" DU QUEBEC

L. Még. 12 5 3 83 69 27
Beauport 9 6 4 87 67 22
C. Mad. 8 6 6 104 99 22
Ste-Foy 9 9 1 84 81 19
T. Mines 5 11 5 66 82 15
G. Mère 5 11 5 64 90 15

LIGUE NORD AMERICAINE

G. P. N PP PC Pts
Syracuse 17 8 2 123 90 36
Maine 16 10 2 140 107 34
Johnstown 14 11 1 103 106 29
L. Island 14 12 1 116 106 29
Cape Cod 13 15 1 141 141 27
Mohawk V. 9 17 2 106 138 20
Binghampt. 9 19 1 117 159 19

LIGUE PROGRESSION

G. P. N PP PC Pts
Aigles 5 1 0 52 30 10
Bulldogs 3 2 1 39 39 7
Castors 2 4 0 20 45 4
Loups 1 4 1 36 45 3

Al Eagleson critique la nouvelle option de la LNH

New York (PA) Alan Eagleson, directeur de l'Association des joueurs de la LNH, a critiqué vertement hier la nouvelle option d'un an proposée par la ligue afin d'éliminer la clause de réserve.

Qualifiant la décision des propriétaires "d'illégale", Eagleson a révélé, lors d'une conférence de presse, que les représentants des joueurs l'avaient autorisé à rejeter l'option proposée.

Par contre, Eagleson a déclaré qu'on entrevoyait pas de grève à ce sujet.

"Les propriétaires, dans leurs changements unilatéraux de contrat, n'ont pas donné aux joueurs des privilèges qu'ils n'avaient pas déjà. Le remplacement de la clause de réserve est une ruse apparente des propriétaires dans leur tentative de régler des affaires en litige entre eux-mêmes et l'AMH."

"L'accueil favorable de la suggestion des propriétaires empêcherait, en fait, l'AMH d'embaucher tout joueur de la LNH pour la saison 1974-75".

Agent libre

La LNH a révélé que l'ancien système de la clause de réserve avait été remplacé par une option mutuelle d'un an, selon laquelle un joueur resterait lié à un club un an après l'expiration de son contrat.

La ligue a décidé, en effet, qu'un joueur pourrait utiliser son option et devenir un agent libre capable de négocier avec le club de son choix dans la ligue, mais soumis à une clause d'égalisation obligeant son nouveau club à la remplacer adéquatement au sein de son ancien club.

Selon l'ancien système de la clause de réserve, un joueur demeurait lié à un club à moins d'être échangé ou vendu ou en cas de retraite.

Craintes

L'AJLNH craint aussi que l'accueil de cette option puisse résulter en d'autres troubles en cas de faillite de l'AMH, car la LNH pourrait bien tenter légalement de récupérer ses pertes.

La direction de la LNH croit que les propriétaires des clubs vont s'en tenir à la nouvelle formule et Eagleson craint que les joueurs devront se passer de contrat

l'an prochain "à moins que quelque chose se produise à Philadelphie où la cause LNH-AMH sera entendue en janvier".

Eagleson a précisé que l'AJLNH avait rejeté la clause d'option le 12 novembre dernier, "d'autant plus qu'un contrat similaire dans la LNF ne donnait pas plus de liberté aux joueurs, si bien que l'Association des joueurs de la LNF ont intenté une poursuite contre cette clause aux USA".

HOCKEY INTERNATIONAL

att : No 7

Selects de Moscou vs Remparts de Québec
Vendredi — 7 déc. — 8.00 P.M.

att : No 16

Draveurs de Trois-Rivières vs Remparts de Québec

Les détenteurs de billets de saison plan "A" qui ont en leur possession les billets pour la joute Draveurs de Trois-Rivières vs Remparts de Québec, cédulée pour vendredi le 7 déc., voudront bien prendre note que ces billets seront valables à une date ultérieure lors de la reprise de cette joute.

IMPORTANT — Les détenteurs de billets de saison des Remparts ont jusqu'à vendredi 2 h. 00 P.M. pour réclamer leurs billets pour la partie du 7 décembre SELECTS DE MOSCOU vs Remparts. Les billets non réclamés à 2 h. seront immédiatement mis en vente.

remparts
de québec



Les membres du groupe POP montrent leur fameux "bas de Noël". De gauche à droite : Gaston Plamondon, de la Brasserie O'Keefe; Raymond Bourdeau; Paul Garneau; Jean Lortie. (Photo Marcel Laforce)

Ce matin

Leclerc passe au bistouri

Par Roger DORE

Rénauld Leclerc subira une intervention chirurgicale ce matin. Comme nous le précisons la semaine dernière, l'opération consistera à lui retirer l'une des deux vis installées au début d'octobre dernier et ce à la suite d'une fracture de la cheville droite.

Selon les premiers rapports soumis à Jacques Plante par les médecins de l'équipe, Rénauld ne devait pas subir ladite intervention. D'ailleurs, Plante nous précisait lundi : "Selon les médecins, il n'est pas question de lui retirer les vis de la cheville de façon à limiter les chances d'une autre fracture possible au même endroit".

Or hier matin, Rénauld a été soumis à d'autres examens médicaux et la décision prise fut celle de l'in-

tervention, opération qui se fera dès aujourd'hui. Cependant, une seule des deux vis posées en octobre lui sera retirée de la cheville aujourd'hui.

"Une fois cette vis retirée, j'aurais la chance de patiner beaucoup plus librement et surtout j'aurai la

possibilité d'exercer une plus grande pression sur ma jambe droite chose que je ne peux pas faire actuellement", de dire Leclerc lequel sera en uniforme pour les parties de fin de semaine et ce malgré l'intervention chirurgicale qu'il subira ce matin.

Lésion possible de la rate dans le cas de Pierre Guité

Par Roger DORE

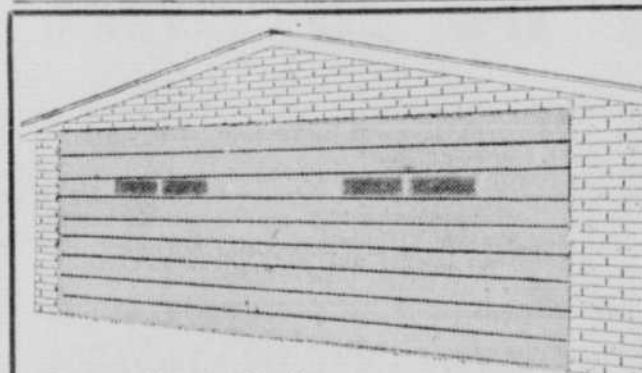
Pierre Guité qui a été transporté d'urgence à l'hôpital lundi matin par ambulance après s'être effondré

sur la glace durant une pratique de son équipe, est toujours sous observation à St-François d'Assise et ce n'est qu'aujourd'hui qu'une décision sera prise à savoir si oui ou non une intervention chirurgicale sera nécessaire.

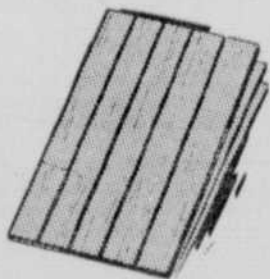
Un diagnostic de lésion possible au niveau de la rate a été émis hier par les médecins qui ont charge de Pierre.

Différents tests ont été passés au cours de la journée d'hier et l'étude des données favorisera ou non l'intervention chirurgicale. Cette décision sera prise aujourd'hui par les chirurgiens de St-François d'Assise.

Avec Leclerc qui sera opéré ce matin, Guité pourrait fort bien devenir le deuxième joueur des Nordiques à passer par la table d'opération au cours de la semaine.



Portes "monopièce" ou à sections
STANLEY BERRY } se soulèvent d'un coup de pouce
Portant une garantie sans réserve de 5 ans



Première qualité
25 couleurs au choix

Prix à partir de
\$3.80 la feuille

PANNEAUX PREFINIS

FERLAND & FERLAND LTEE

445, Pierre-Bertrand — Ville Vanier — 681-2512

Ligue inter-cités

MERCREDI

PEE-WEE Villeneuve 3, Charlesbourg 4

MIDGET Villeneuve 2, Charlesbourg 5

JUNIOR B Charlesbourg 0, Québec DSN 11

JEUDI

MOSQUITO — BANTAM

Lévis-Lauzon vs Limoilou

JUNIOR B Limoilou vs Québec-centre

Le 22 décembre

Les POP seront pop... ulaires

par Roger Doré

Les "Pop", appellation servant à désigner l'une des cellules formées par des actionnaires des Nordiques, seront vraiment "Pop... ulaires" samedi le 22 décembre prochain alors que les protégés de Jacques Plante recevront la visite des Toros de Toronto.

Comme la commission de l'exposition offrira lors de cette soirée son cadeau des fêtes aux amateurs de hockey de la région (un magnifique cadran sera suspendu au-dessus de la glace pour remplacer notre antiquité), les membres du groupe Pop ont aussi opté pour cette soirée pour dire "merci" aux supporters de nos porte-couleurs de l'Association Mondiale de hockey.

"L'an dernier, nous avons remis des cadeaux lors d'une partie entre les membres de notre groupe et les journalistes. Comme les journalistes ont vieilli d'une autre année et qu'ils seront en moins bonne position pour offrir un spectacle (!) nous avons pensé à une autre formule" de préciser ironiquement Paul Garneau, président des "Pop".

En effet, cette année, un énorme bas de Noël sera attribué à un spectateur présent lors de cette partie du 22 décembre. Incidemment, le bas qui contiendra pour plus de \$2,000 en prix sera d'une hauteur de 14 pieds et

d'une largeur de 4 pieds. Déjà, un téléviseur couleur, don de la Brasserie O'Keefe, a été installé dans le bas et "c'est loin d'être terminé" de déclarer le président du comité de cette fête, l'infatigable Jean Lortie.

Journée caméra

Toujours dans le cadre des réjouissances des fêtes, la journée de la caméra a été organisée pour les enfants de la région qui auront alors l'occasion de se faire photographier avec leurs joueurs préférés. Cette journée spéciale sera présentée le 23 décembre.

"Lors de la pratique du matin, Jacques Plante permettra aux jeunes d'assister accompagnés de leurs parents à la dite pratique qui sera suivie de 11.30 hres à 13.30 hres d'une séance de patinage avec les jeunes-parents et joueurs des Nordiques sur la glace" de souligner Paul Garneau.

Bien sûr, les jeunes et leurs parents devront être munis de patins et d'appa-

reils photographiques pour être admis au Colisée.

D'autres activités

Les "POP" n'ont pas l'habitude d'organiser une conférence de presse pour ne rien dire. Ainsi, en plus de ces deux journées des fêtes, trois autres activités ont été annoncées.

Le 1er février, toujours lors d'une visite des Toros de Toronto, un cadeau surprise sera attribué aux spectateurs présents.

À la mi-mars, le groupe Pop tiendra un souper gala en collaboration avec le club optimiste St-Laurent. À cette occasion, tous les joueurs des Nordiques seront présents. Un souper à \$50.00 le couvert et les fonds recueillis seront versés à des oeuvres de jeunesse.

Finalement, les Québécois doivent s'attendre à une grandiose parade mettant en vedette les joueurs des Nordiques. Les Pop sont à mettre au point l'organisation de la dite parade.

Barry Cummins reçoit une suspension de 5 matches

Par Al McNeil

MONTREAL (P.C.) — Le défenseur Barry Cummins, de la Californie, a été suspendu hier pour trois matches de la LNH et condamné à une amende de \$300 par le président Clarence Campbell.

Il a écopé à la suite d'un assaut à coup de bâton aux dépens de Bobby Clarke, du Philadelphie, qui a dû recevoir 18 points de suture au visage.

L'incident est survenu dans la 2e période du match Californie-Philadelphie samedi soir.

Cummins, qui en était à son 5e match dans la LNH, avait écopé d'une punition de match sur le champ par l'arbitre Art Skov.

Bob Kelly, des Flyers, a également écopé d'une pénalité de match quand il s'en

est pris à Cummins et l'a frappé avec son bâton.

Après avoir reçu le rapport des officiels en devoir et entendu les deux joueurs, Campbell a conclu qu'aucune réunion officielle n'était nécessaire.

Incident

En l'absence d'un film de l'incident, les deux joueurs ont reconnu que le rapport des officiels était correct.

Les joueurs des Flyers se sont rués sur Cummings après l'incident et Kelly a écopé pour avoir quitté le banc le premier.

Sa punition de match est accompagnée d'une amende automatique de \$100.

De plus, 12 autres Flyers et 13 Seals ont écopé d'une amende de \$100 chacun pour avoir quitté leur banc.

Moins de quatre minutes plus tard, une autre mêlée générale a éclaté alors que Don Saleski et Dave Schultz, des Flyers, ainsi que Ed Van Impe des Flyers, et Hilliard Graves, des Seals, ont été bannis du jeu et ont écopé d'amendes automatiques de \$100.

Ligue mineure du St-Laurent

MERCREDI

MOSQUITO Orsainville 11, Beauport 2

PEE-WEE Sillery 5, Orsainville 4

BANTAM Orsainville 3, Beauport 3

MIDGET Orsainville 4, Sillery 1

JEUDI

PEE-WEE — MIDGET Orsainville vs Beauport



Barry Cummins



Gerry Cheevers



Paul Shmyr



Pat Stapleton



Gerry Pinder



André Lacroix



Gary Jarrett



Jack Norris



Larry Hornung



Al Hamilton



Ron Climie



Jim Harrison



Frank Hugues

Les Nordiques choisissent leurs étoiles

Par Roger DORE

La deuxième partie des étoiles de la courte histoire de l'Association mondiale de hockey sera présentée le 3 janvier prochain dans le "home" des Fighting Saints du Minnesota à St-Paul. Les meilleurs joueurs des divisions Est et Ouest s'affronteront alors. L'an dernier, les étoiles de la section Est avaient remporté une victoire de 6-2 sur l'Ouest.

Pour le match de cette année, ce sont les joueurs des différentes équipes qui ont été appelés à voter de façon à établir l'alignement des deux équipes de rêve qui devront se faire face. Notons que les joueurs d'une équipe n'avaient pas le droit d'opter pour leurs coéquipiers de façon à éliminer toute partialité possible, ce qui élimine de la présente sélection les joueurs des Nordiques.

Ainsi, les joueurs des Nordiques ont voté hier matin et le capitaine Jean-Claude Tremblay s'est chargé de faire connaître aux dirigeants de la ligue les choix de ses coéquipiers. Incidemment, toutes les autres équipes de la ligue ont aussi voté et les alignements des deux équipes d'étoiles seront connus le 16 décembre prochain (pour la section Est) et le 19 du même mois (pour la section Ouest).

Cette partie des étoiles aura lieu le 3 janvier et sera précédée la veille d'une soirée de gala en l'honneur des étoiles de l'AMH.

4 CRUSADERS DANS L'EST

En sélectionnant les six membres de la première équipe d'étoiles de la section

Est, les joueurs des Nordiques ont fixé leurs choix sur 4 membres des Crusaders de Cleveland. Il s'agit du cerbère Gerry Cheevers, du défenseur Paul Shmyr, de l'ailier droit Gerry Pinder et de l'ailier gauche Gary Jarrett.

La première équipe de rêve de la section Est se complète par les présences de Pat Stapleton des Cougars de Chicago et du centre André Lacroix des Knights de New Jersey. Comme gardien auxiliaire, le choix des joueurs des Nordiques s'est arrêté sur Gilles Gratton des Toros de Toronto.

Gerry Cheevers des Crusaders a été employé durant 934 minutes de jeu cette saison et il a accordé un total de 50 buts pour ainsi conserver une moyenne de buts alloués par partie de 3.21; il a un blanchissage à son dossier.

Du côté des défenseurs, Shmyr (Cleveland) s'est distingué particulièrement par sa robustesse. De fait, il a déjà passé 62 minutes au banc des méditations depuis le début de la présente saison. Quant au joueur-instructeur Pat Stapleton (Chicago) il s'est avéré un assez bon fabricant de jeux avec 12 mentions d'assistance. De plus ses talents de meneurs d'hommes ont fait des Cougars une équipe totalement modifiée.

A l'offensive, Pinder vient au 3e rang chez les compteurs de son équipe avec 19 points. Jarrett lui est au 2e rang chez les Crusaders avec 20 points. Quant à André Lacroix, a-t-il besoin de présentation? Champion compteur de l'AMH la saison dernière, il domine actuellement chez les Knights de New Jersey avec 25 points dont 11 buts.

4 OILERS DANS L'OUEST

Dans leurs six premiers choix dans la division Ouest, les Nordiques ont sélectionné quatre joueurs qui s'alignent avec les Oilers d'Edmonton, équipe de première place dans ce secteur avec cinq points d'avance sur les Aeros de Houston.

Les joueurs choisis sont: devant les buts Jack Norris, à la défense Al Hamilton, à l'aile gauche Ron Climie et au centre Jim Harrison.

Le défenseur Larry Hornung des Jets de Winnipeg a été le premier choix à titre de défenseur gauche alors que Frank Hugues des Aeros de Houston a décroché le titre de meilleur ailier droit, du moins selon l'optique des joueurs des Nordiques. Le gardien auxiliaire sélectionné fut Don McLeod des Aeros de Houston.

Aut certes à l'origine des succès des Oilers depuis le début de la saison. De fait, il n'a alloué qu'une moyenne de 2.40 buts par partie, ce qui le place au premier rang chez les gardiens employés régulièrement. Incidemment les Oilers n'ont alloué que 65 buts en 23 parties cette saison et dominent dans ce secteur dans la division Ouest.

Pour ce qui est du trio étoile de l'Ouest, il est composé de trois joueurs ayant au moins 31 points au classement des meilleurs compteurs de la ligue. Harrison qui est au centre de ce trio a compté 11 buts et récolté 24 aides pour 35 points ce qui le place au tout premier rang chez les meilleurs compteurs de la ligue. Ron Climie, son coéquipier, a de son côté 18 buts et 14 aides pour 32 points et une 2e place chez les compteurs de l'AMH et ce au même titre

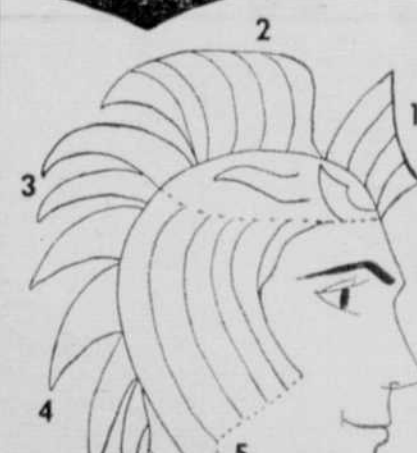
que Danny Lawson, Serge Bernier et Wayne Carleton. Frank Hugues, de son côté, vient au premier rang chez les pointeurs des Aeros avec

19 buts et 12 aides pour 32 points.

Bien sûr, ces sélections des Nordiques ne seront pas nécessairement celles des

autres formations, mais aideront le lecteur à se faire une juste idée avant la publication officielle des candidats.

Soleil? un événement... une création! un grand événement!



Une autre innovation née de Vénapoli. "Soleil-Structurant" traite en profondeur le cheveu; lui apporte douceur, brillance et vigueur sans l'alourdir. C'est ce qui rend notre service unique. "Soleil-Structurant" c'est une façon raffinée de Vénapoli qui fait les plus belles coiffures. (Avec ou sans rendez-vous)

Témoignage
Je vous écris pour vous demander des renseignements sur vos traitements pour la "Pelade", traitement que j'ai suivi à votre salon, l'autisme dernier. Comme je demeure maintenant à Montréal, je voudrais savoir comment il me serait possible de poursuivre ce traitement qui s'est avéré pour moi "extrêmement bon".

Même si je ne demeure plus à Québec, il m'est impossible d'oublier le Salon de Coiffure Vénapoli et les bons services qu'il m'a rendus.

M. F. de Montréal.

P.S. Par délicatesse, nous nous devons de faire le nom de la personne qui nous a fait parvenir cette lettre.

Invitation à tous les coiffeurs désireux d'apprendre cette nouveauté "Soleil-Structurant".

Pour la première fois Vénapoli met à votre disposition...

"SOLEIL-STRUCTURANT"

Un véritable soin de beauté qui s'applique à vos cheveux, chez Vénapoli.

Une dégradation de nuance qui donne du relief à votre coupe mèche.



Vénapoli

924, 1ère Avenue, Québec 3, - 523-1856

(Stationnement à l'arrière)

C'est un DÉPART



JEUDI
7h.45
SAMEDI — DIMANCHE
2h.

la skimanie



LE SKI DE FOND

**EN
PREMIERE**

NOUVEAUX SKIS FINLANDAIS

de marque
LATU sport 2000

Longueurs :
150-160-170-180 cm
Prix original \$17.95

la skimanie

\$11⁸⁸

Skis aventure

- Bottes Tiesse ou Munari
- Bâtons Jarvinen
- Harnais Stride
- Talonnières

ENSEMBLE
COMPLET

N.B. : Avec bâtons à poignées ajustables de marque Norge, \$3.00 en supplément.

la skimanie

49⁸⁸

Skis Holmenkollen

MODELES
RANDONNEES

- Bottes Tiesse ou Munari
- Bâtons Jarvinen
- Harnais Stride
- Talonnières

ENSEMBLE
COMPLET

la skimanie

59⁸⁸

Skis Holmenkollen

MODELES
RANDONNEES

- Bottes Holmenkollen ou Head
- Harnais Holmenkollen
- Talonnières
- Bâtons Norge

ENSEMBLE
COMPLET

la skimanie

79⁸⁸

SPATULES D'URGENCE

EN METAL

la skimanie

3⁴⁹

SACS A DOS

EN NYLON

la skimanie

2⁸⁸

SACS PROTECTEURS

EN NYLON
pour le transport des
skis de fond

la skimanie

7⁸⁸



BAS PROTECTEURS

EN CAOUTCHOUC
pour les bottes

la skimanie

3⁸⁸

BAS ISOLANTS

pour recouvrir les bottes
par temps très froid.

la skimanie

4⁸⁸

TROUSSES DE FARTAGE DE RANDONNEES

Très compactes

la skimanie

3²⁹

Skis Holmenkollen

AVEC CARRES

- Bottes Holmenkollen HEAD-KI-KUT -ALPHA
- Harnais Holmenkollen
- Talonnières
- Bâtons Norge

ENSEMBLE
COMPLET

la skimanie

89⁸⁸

Ensembles sans fartage

- SKIS TRACK
- Bottes Tiesse ou Munari
- Harnais Stride
- Bâtons Norge
- Talonnières

la skimanie

79⁸⁸

Ensembles Jarvinen

• Skis Jarvinen

• Bâtons • Harnais et câbles

Longueurs :
90 à 120 cm

Longueurs :
135 et 150 cm

la skimanie

15⁸⁸

la skimanie

18⁸⁸

massicotte sports

CENTRE-VILLE 915 est St-Vallier • STE-FOY 1077 Rte de l'Eglise • PLACE FLEUR DE LYS